

SOMMAIRE

- I PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SG**
 - II CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2018**
 - III OÙ EN SOMMES-NOUS ?**
 - IV OÙ ALLONS-NOUS ?**
 - V RESPONSABILITÉ SOCIALE
ET ENVIRONNEMENTALE**
 - VI ANNEXES**
-

I - PROFIL DE L'UIB ET APERÇU DU GROUPE SG

PROFIL DE L'UIB

L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux. Créée le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat d'une partie de son capital (52,34%) par le Groupe Société Générale.

UNE BANQUE UNIVERSELLE

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels... Banque de référence en Tunisie, l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans 76 pays. L'UIB est perçue aujourd'hui comme une banque locale adossée à un grand groupe international ayant une grande ambition à l'échelle des pays du Maghreb et du continent Africain.

UN GRAND RÉSEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

Le réseau de l'UIB compte actuellement 144 points de vente (y compris les centres d'affaires) répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

APERCU DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

30 Millions

De clients dans le monde

148 300

Collaborateurs de 122 nationalités

76 pays

3,9 Milliards €

Résultat net part du groupe

25,2 Milliards €

de produit net bancaire

NOTATION FINANCIÈRE

A/A-1 Standard & Poor's

A+(dcr) Fitch

AA/R-1(high) (low) DBRS

A1(cr)/P-1(cr) Moody's

UN GRAND GROUPE BANCAIRE

UNE BANQUE UNIVERSELLE SOLIDE, AU SERVICE DE SES CLIENTS ET DE L'ÉCONOMIE, AUTOUR DE 3 PÔLES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES

NOS PRIORITES

- Améliorer encore la satisfaction client, rester leader en matière d'innovation
- Capter les opportunités de croissance en développant l'activité et en augmentant les synergies
- Dégager une rentabilité durable

NOTRE AMBITION

Être la banque relationnelle de référence sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

NOS VALEURS

- Esprit d'équipe
- Innovation
- Responsabilité
- Engagement

II - CONJONCTURE ÉCONOMIQUE 2018

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

- **La croissance** s'essouffle. Selon les prévisions de l'édition d'octobre 2018 des Perspectives de l'économie mondiale (PEM), la croissance mondiale en 2018 est estimée à 3,7 % malgré les résultats plus faibles de certains pays, notamment en Europe et en Asie. Le FMI a révisé à la baisse ses prévisions pour la croissance économique mondiale attendue pour 2019 à 3,5% et à 3,6% pour 2020 contre 3,7% dans ses prévisions du mois d'octobre dernier. Les perspectives de l'économie mondiale ont été affaiblies, particulièrement, par l'intensification des différends commerciaux, la détérioration du climat des affaires et la résurgence de l'aversion au risque, ainsi que par le durcissement des politiques monétaires des principales banques centrales.
- S'agissant de la **situation de l'emploi**, elle a connu une amélioration au cours des derniers mois de 2018 dans les principaux pays industrialisés. En effet, dans la Zone Euro, et avec 16,31 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Union européenne a atteint 6,6% en décembre 2018, et 7,9% dans la zone euro. Il s'agit des taux les plus faibles depuis la crise de 2008. Aux Etats-Unis, l'économie américaine a créé 2,6 millions d'emplois (vs 2,2 millions en 2017), et le taux de chômage est descendu à 3,9% contre 4,1% au terme du mois de Décembre 2017, enregistrant ainsi une baisse de l'ordre de 8 Bps par rapport à son niveau à la même période de 2016 (4,7%).
- Du côté de **l'inflation**, les niveaux des prix ont poursuivi leur augmentation dans les principaux pays industrialisés. En effet, dans la Zone Euro, le taux d'inflation a atteint 1,6% dans l'ensemble de la zone contre un taux de 1,4% une année auparavant. Aux Etats-Unis, le taux d'inflation s'est situé à 1,9 % en Décembre 2018 vs 2,1% l'année précédente.

- Les marchés des changes internationaux, ont connu, au cours de l'année 2018, une légère appréciation du taux de change du dollar face aux autres principales devises. Ainsi, au terme du mois de décembre, le taux de change de l'euro a atteint 1,15 dollar contre 1,2 dollar au mois de décembre 2017.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET BANCAIRE NATIONAL

- **La croissance économique** est de **2,5%** en 2018 vs **1,9%** en 2017 .
- En 2018, les **échanges commerciaux** de la Tunisie avec l'extérieur ont enregistré en volume (prix constant) une hausse à **l'export** de l'ordre de **+3%** et à **l'import** de **+1,3%**.
- **Le déficit commercial** a atteint **- 19 milliards de dinars** en 2018 vs - 15,6 milliards de dinars en 2017.
- **L'indice général des prix à la consommation** a enregistré une augmentation de **7,5%** (en g.a) en 2018 vs 2017.
- **Le taux de chômage** est de **15,5%** au **T4-2018**
- **Les déséquilibres externes se sont accentués** (dégradation du solde de la balance des paiements avec comme corollaire le glissement du TND face à l'euro (-13,2% à fin Décembre 2018) et au dollar (-16,3%).
- **Les Investissements Directs Etrangers** hors énergie ont enregistré une amélioration de 40,7% pendant les 11 premiers mois de 2018 par rapport à la même période de 2017.
- **Le niveau des avoirs nets en devises** a atteint **84 jours d'importation** à fin Décembre 2018.
- Le volume global de **refinancement** a atteint **15,4 milliards** de dinars à fin décembre 2018.
- **Le taux directeur** a augmenté de **175 pb** en 2 temps en 2018 et ce, au cours du mois de Mars (+75 Bps) et de Juin (+100 Bps) passant de 5% à **6,75%** (7,75% à fin Février 2019).
- **Le TMM** a progressé de **201 pb** sur l'année 2018 passant de 5,23% à 7,24% en Décembre 2018.
- **Le TRE** a progressé de **100 pb** sur l'année 2018 passant de 4% à 5%.

III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. **Stratégie UIB 2017-2020**
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT

1. Stratégie UIB 2017-2020

En cours de déploiement

Etre une banque reconnue pour sa relation client, son modèle d'efficacité opérationnelle, l'expertise de son capital humain, ses valeurs fédératrices et ses relations de confiance et de partenariat en Afrique

Poursuite de l'adaptation de notre business modèle et maintien de notre leadership sur le marché des particuliers

Extension de l'offre produits et services

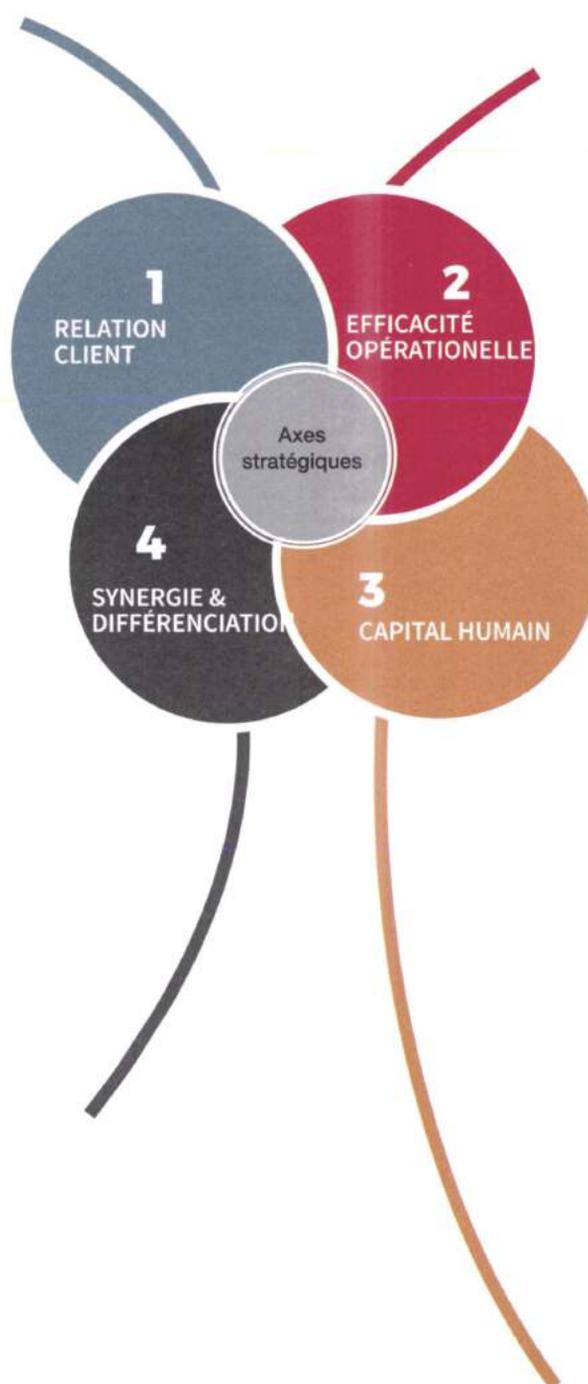
Déploiement (en cours) d'une stratégie monétique et digitale

Amélioration de la connaissance client et de la communication entre le client et la banque

Démarche d'amélioration continue de la qualité de service et satisfaction clientèle

Synergie Maghreb et Afrique

Banque solidaire, citoyenne et responsable



Déploiement en cours d'une nouvelle version du CBS et d'un socle digital

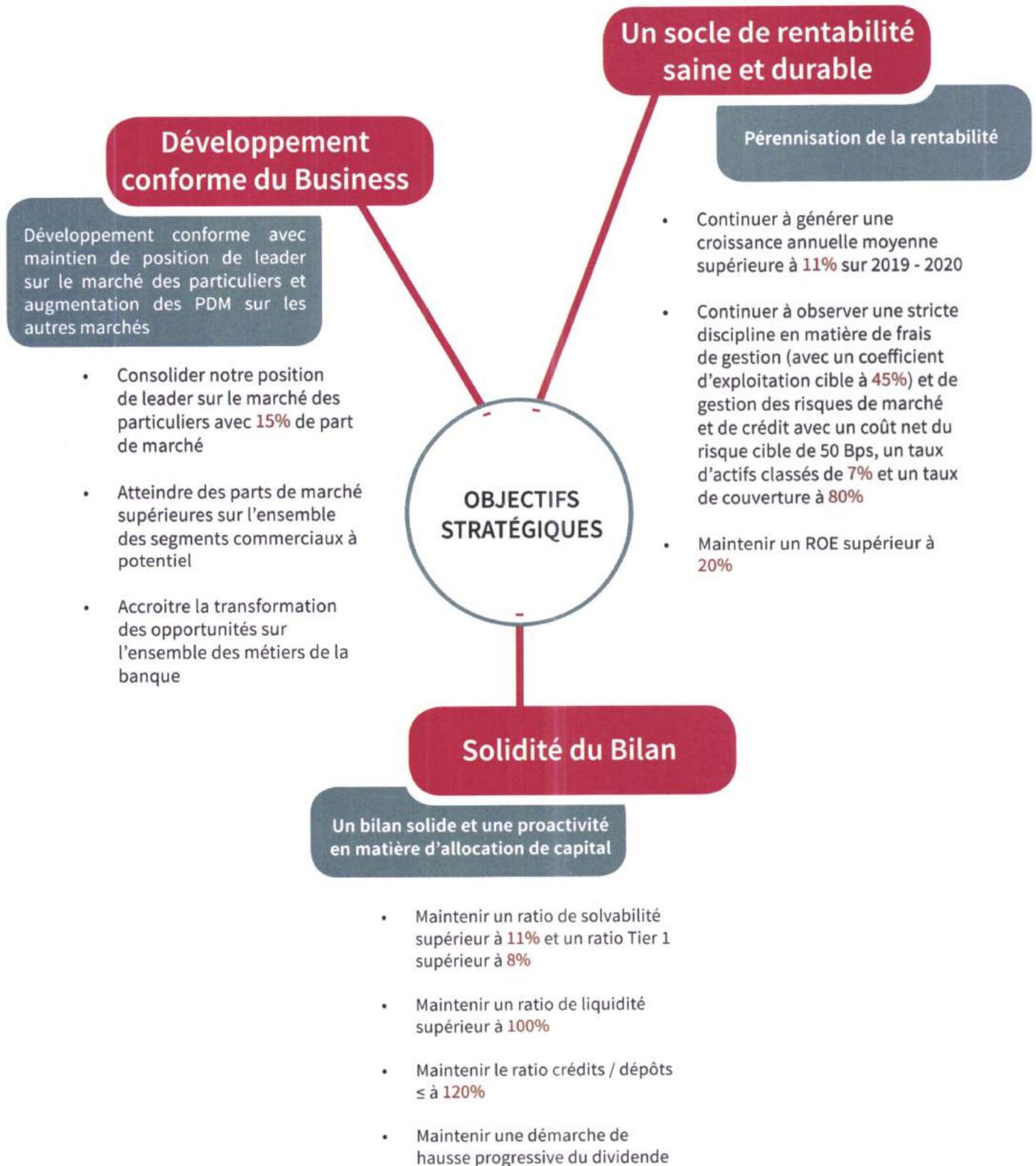
Déploiement de la feuille de route en lien avec le schéma directeur informatique & le schéma directeur de sécurité & le schéma directeur IT Risk Management

Poursuite du programme RESHAPE/ optimisation et automatisation des processus/ Qualité, Efficacité, maîtrise des risques et sécurité opérationnels

Adaptation de l'organisation pour répondre aux exigences de la transformation digitale

Développement du capital humain

Objectifs stratégiques 2017 - 2020 : Pérennisation de la rentabilité, développement conforme du business et solidité du bilan



III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

2. Les temps forts 2018

Risques

- Passage à la norme IFRS 9.2 et recalibrage des taux.
- Ajustement du score statistique pour le scoring des crédits PPO (Prêt Particuliers Ordinaires).
- Déploiement des indicateurs de suivi de risque pour le marché des professionnels.
- Revue /validation des politiques de crédit PPO, PPI (Prêt Particuliers Immobilier) & PRO (Professionnels).
- Suivi régulier des KPI garanties et risques (taux d'engagements/notes valides, irréguliers...).

Conformité

- Réorganisation de la Direction de la conformité et renforcement de ses effectifs.
- Finalisation du premier jalon du projet de remédiation des dossiers KYC.
- Renforcement du dispositif KYC.
- Déploiement de nouveaux scénarii sur l'outil de profilage SironAML.
- Montée en version de l'outil de filtrage des bases clients.
- Mise en place du dispositif de remontée des dysfonctionnements de conformité.
- Renforcement du cadre normatif relatif à l'éthique et la déontologie.

Métiers

- **Déploiement de l'outil OCRE PRO** (Octroi de Crédits Retail) et formation/accompagnement des collaborateurs.
- **Mise en place SI Formation**, portail web permettant
 - Une meilleure maîtrise des coûts administratifs par l'optimisation de la gestion administrative de la formation.

- Une meilleure efficacité
 - Pro-activité des équipes RH et engagement des collaborateurs avec des demandes de formation en ligne à partir du catalogue mis à disposition.
 - Automatisation de toutes les tâches de l'académie de formation (Collecte des besoins en formation, Planification et prise en charge des sessions de formation, évaluation à chaud et à froid, reporting...).
- Une meilleure qualité
 - Renforcement de la collaboration entre les managers et les collaborateurs.
 - Une meilleure traçabilité des plans de formation.

• Mise en place de la Gestion Électronique du Courrier permettant

- Un meilleur pilotage de la gestion des courriers
- Une gestion des courriers internes arrivés au Bureau d'ordre.
- Une gestion des courriers externes arrivés au Bureau d'ordre.
- Une gestion des courriers départs du Bureau d'ordre.
- Une meilleure maîtrise du risque opérationnel (perte de courrier, réclamations...)

• Mise en place de l'outil MERCI Contentieux permettant une mécanisation du traitement et du suivi des actions en contentieux, avec

- Une meilleure visibilité sur la situation des dossiers et des traitements en cours.
- Une garantie de la traçabilité des actions.
- Des reportings permettant d'avoir une bonne visibilité sur le portefeuille et de son évolution.

• Renforcement de la vigilance en matière de KYC et de LAB-LFT via la mise en place du Workflow remédiation et d'une nouvelle fiche KYC.

- **Poursuite du programme Reshape!UIB avec**
 - La mise en conformité des process : Trade (Crédoc, Garanties Internationales, Remises Documentaires), Flux et Moyens de paiement (Remises effets, Remises Chèques, Chèques Impayés), Produits et services (Comptes à terme et Bons de caisse).
 - La mise en place d'une culture d'amélioration continue via la tenue de 18 revues.
- **Mise en place de la Télécollecte dématérialisée des chèques**, projet qui s'inscrit dans la démarche de développement de produits customisés pour les Clients Grandes Entreprises.
- **Mise en place de Cap'épargne platine**, produit d'épargne retraite qui permet au client HDG de se constituer progressivement un capital, servant à moyen et long terme comme retraite principale ou complémentaire moyennant le versement de cotisations uniques et/ou périodiques en assurant une meilleure couverture en cas de décès toutes causes et/ou accidentel ou infirmité accidentelle .
- **Mise en place de la Gestion Patrimoniale**, produit d'épargne retraite qui permet au client HDG de se constituer progressivement un capital (servant à moyen et long terme comme retraite principale ou complémentaire...) moyennant le versement de cotisations uniques et/ou périodiques.
- **Mise en service de la Gestion à distance des plafonds des cartes bancaires** : Il s'agit d'un produit permettant aux abonnés aux packs transactionnels d'UIB@nking et dotés de cartes bancaires (visa business, Visa Platinum Business, Visa Infinite) de modifier à distance les plafonds de leurs cartes (24/24 et 7j/7).
- **Développement d'un nouveau canal d'acceptation des paiements TPE et e-commerce** destiné aux entreprises OFF SHORE et permettant d'accepter les paiements en EURO et en DOLLAR.

Infrastructures

- Modernisation et Réorganisation du Datacenter de production par une conformité totale aux normes internationales (câblage informatique, installation électrique, efficacité énergétique, ...).
- Modernisation, Consolidation et Virtualisation de l'ensemble des serveurs AIX et des serveurs X86 (Windows, Lunix) par la mise en place de serveurs IBM POWER E850 et HP ProLiant Gen9 et Gen10.
- Modernisation et Consolidation du stockage par la mise en place de baies de stockage de données EMC UNITY 500.
- Modernisation du réseau par la mise en place d'une plateforme virtualisée CISCO ACI (Switchs Nexus 9K).
- Renforcement de l'infrastructure de notre site de secours et automatisation des procédures de bascule de l'ensemble des applications critiques et vitales.
- Sécurisation de l'infrastructure et mise en place des outils appropriés dans le cadre de la certification PCI DSS et le plan de sécurité DARWIN : DLP, VPN GAB, PAM, IDS/IPS, ...
- Mise en place des outils collaboratifs (Visioconférence, Skype for entreprise,...) afin de faciliter l'échange et le partage entre les collaborateurs de la Banque.

Monétique

- **Mise en place de AUTOBOM**, un dispositif d'automatisation des traitements du back office monétique en termes de processus d'intégration des fichiers de compensation et d'automatisation de la génération des écritures comptables y afférentes. Ce projet a pour objectifs de
 - Minimiser le risque opérationnel.
 - Eliminer les tâches sans valeurs ajoutées.
 - Optimiser les temps des traitements.

L'ensemble de ces travaux ont permis à notre banque :

- D'obtenir la certification PCI DSS en Décembre 2018 en tant que 1^{ère} Banque dans la zone AFMO du groupe SG et l'unique Banque Tunisienne conforme à cette norme en 2018.
- De réaliser, avec succès, la bascule globale et automatique sur notre site de secours en décembre 2018.
- D'avoir un DataCenter conforme aux normes internationales.

Sécurité des Systèmes d'information - SSI

- **Réalisation des mesures planifiées dans le Schéma Directeur Sécurité «DARWIN IT Master Plan 2016-2019»**
 - Chiffrement des bases de données sensibles (solution Transparent Data Encryption.) : Base de Données Custody – BFI.
 - Déploiement d'une solution de chiffrement de disque, pour éviter la fuite d'informations en cas de perte/vol d'un équipement (Bitlocker).
 - Mise en place d'une solution de DLP (Data Leakage Prevention) pour éviter la fuite d'informations par clés USB, emails, web, réseaux, imprimantes.
 - Mise en place d'une solution de Durcissement des DABs (SolidCore).
 - Mise en place d'une solution de cryptage du flux échangé entre les DABs et le serveur (Tunnel VPN).
 - Mise en place d'une Solution de Détection et de Prévention des Intrusions (IDPS) : analyse de flux pour surveiller le réseau à la recherche de comportements suspects .
 - Planification de 2 exercices de crise APT (Advanced Persistent Threat), en y associant les actions/réactions correspondantes : 1 exercice technique avec la DSI et 1 exercice de Management avec le CODIR.

- Mise en place d'une Politique de contrôle d'informations partagées par les collaborateurs sur les réseaux sociaux.
- Mise à jour de la Politique de Sécurité de l'information.

Sensibilisation sur la sécurité de l'information

- Réalisation de 2 campagnes de sensibilisation sur le phishing (en mai 2018 et Octobre 2018).
- Diffusion hebdomadaire d'un conseil SSI.
- **Mise à jour des documents de sécurité IT intégration des exigences PCI/DSS.**
- **Mission de PenTest (Audit intrusif) de l'application Mobile suite au changement du certificat :** mission réalisée par un prestataire certifié par l'ANSI.
- **Mission d'audit réglementaire de Sécurité :** planifiée annuellement et assurée par un prestataire d'audit certifié par l'ANSI.

Gestion du parc immobilier et du réseau

- **Ouverture de 2 nouvelles agences (Kairouan Sidi Sahbi et Mourouj 6)**
- **Réaménagement total ou partiel de 8 points de vente :**
 - Rénovation totale de 2 agences (Grombalia, Msaken).
 - Réaménagement partiel de 6 agences (Menzel Bouzefa, Nabeul Ville, Ibn Khaldoun, Djerba houmet souk, Menzel Jemil et Beja).
- **Création d'un nouveau centre de formation à Menzel Bourguiba.**

Distinctions et Certifications

2 distinctions & 3 certifications

CERTIFICATION MSI 20000

Confirmation de la solidité et de la performance financière dans le cadre de la certification MSI20000.

1


 MSI
20000®

MEILLEURE BANQUE DE FINANCEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL EN TUNISIE EN 2019

L'UIB récompensée par le magazine spécialisé de renommée mondiale «Global Finance».

2



CERTIFICATION PCI - DSS

L'UIB est certifiée PCI - DSS (Payment Card Industry - Data Security Standard). Elle est l'unique banque tunisienne à se conformer en 2018 à ce standard international

3



MEILLEUR DÉPOSITAIRE EN TUNISIE

L'UIB-SGSS est désignée, pour la quatrième année consécutive, meilleur dépositaire en Tunisie pour la qualité de son activité de services titres.

4



CERTIFICATION GENDER EQUALITY EUROPEAN & INTERNATIONAL STANDARD

UIB, première banque labellisée « Gender Equality European & International Standard » pour l'égalité professionnelle et la diversité.

5



III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB

Dépôts de la clientèle

- 4 688,8 MTND d'encours en 2018 soit un taux d'évolution de **13,7%** vs 2017 (vs 7,8% pour les autres grandes banques privées).
- 4^{ème} banque privée en termes de dépôts de la clientèle.
- +3 071 MTND de dépôts additionnels en 11 ans (+10,2% par an soit une moyenne en ligne avec celle des autres grandes banques privées).

Dépôts d'épargne

- 1 507 MTND d'encours en 2018 soit un taux d'évolution de **8,4%** vs 2017 (vs 9,2% pour les autres grandes banques privées).
- 3^{ème} banque privée en termes de mobilisation d'épargne.
- **32,1%** du total des dépôts (vs 26,9% pour les autres banques privées).
- +941 MTND d'épargne additionnelle sur 11 ans (+9,31% par an vs 11,5% pour les autres grandes banques privées).

Crédits nets à la clientèle

- 5 333,8 MTND de crédits nets à la clientèle en 2018 soit un taux d'évolution de **8%** vs 2017 (vs 6% pour les autres grandes banques privées).
- 4^{ème} banque privée en termes de crédits nets à la clientèle.
- +4 017 MTND de crédits nets additionnels en 11 ans (+13,6% par an vs 11,2% pour les autres grandes banques privées).

Ratio Crédits/Dépôts

- 390,1 MTND de Ressources spéciales en 2018 vs 32 MTND en 2007.
- **127%** (ratio Crédits/Dépôts en 2018) objet d'une action cours.

Marge d'intérêt

- 210,6 MTND de marge d'intérêt en 2018, soit une progression de **+32,1%** vs 23,8% pour les autres grandes banques privées.
- 2^{ème} banque privée en termes de marge d'intérêt.
- +176,2 MTND de marge d'intérêt additionnelle en 11 ans, soit le plus fort taux de croissance du secteur (**+17,9%/an** vs une moyenne de 10,7% pour les autres grandes banques privées).

Marge sur commissions

- 105,8 MTND de marge sur commissions, soit une progression de +15,2% en 2018 (vs 7% pour les autres grandes banques privées).
- 3^{ème} banque privée en termes de marge sur commissions.
- **29,2%** la part des commissions dans le PNB vs 21,6% pour les autres grandes banques privées.
- 81 MTND de marge sur commissions additionnelles en 11 ans, soit le plus fort taux de croissance du secteur (**+14%/an** vs une moyenne de 11,3% pour les autres grandes banques privées).

Produit Net Bancaire

- 362,7 MTND de PNB en 2018, soit une progression de **+25%** (vs +15,5% pour les autres grandes banques privées).
- 4^{ème} banque privée en termes de PNB.
- +295 MTND de PNB additionnel en 11 ans, soit le plus fort taux de croissance du secteur (**+16,4%** par an vs une moyenne de 11,4% pour les autres grandes banques privées).

Charges Générales d'exploitation (hors amortissements)

- 42,4 MTND de charges générales d'exploitation (hors amortissements) en 2018, soit une progression de **+53,5%** et +14,1% hors contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires (vs 55,1% pour

les autres grandes banques privées).

- **+25,7 MTND** de charges additionnelles en 11 ans, (soit une évolution de **+8,9%/an** vs une moyenne de 12,1% pour les autres grandes banques privées).
- **46,5%** le coefficient d'exploitation (y compris l'amortissement), soit l'évolution la plus remarquable du secteur entre 2007 et 2018 (**-57,3 pts de pourcentage**).

Résultat Brut d'Exploitation

- **194 MTND** de RBE en 2018, soit une progression de **+25,2%** vs 12,6% pour les autres grandes banques privées.
- **+196,7 MTND** de RBE additionnel en 11 ans, soit le plus fort taux de croissance au niveau des grandes banques privées.

Résultat d'exploitation

- **169,5 MTND** de résultat d'exploitation en 2018 vs 138,6 MTND en 2017, soit une croissance de **22,3%**.

Résultat avant impôt

- **169,2 MTND** de résultat avant impôt en 2018 vs 138,8 MTND en 2017, soit une croissance de **21,9%**.

Résultat Net (Bénéfice après impôt)

- **111,8 MTND** de résultat net après impôt (**57,4 MTND** d'impôt sur les bénéfices dont 5,7 MTND sous forme de contribution exceptionnelle -Loi de finances 2018) soit une évolution de **24,1%** par rapport à 2017.

ROE & ROA

- Capitaux Propres : **530 MTND** vs 441 MTND en 2017.
- Total Bilan : **6107 MTND** vs 5454 MTND en 2017.
- ROE : **23%** vs 22,2% en 2017.
- ROA : **1,93%** vs 1,78% en 2017.

Capitalisation boursière (au 31 Décembre 2018)

- **768,4 MTND** de capitalisation boursière.
- **4^{ème}** capitalisation boursière du secteur bancaire en 2018.
- Une capitalisation boursière multipliée par 6,5 sur 11 ans (768,4 MTND vs 118,7 MTND en juin 2008).

Dépôts/Employé

- **3 244,8 KTND** de dépôts par employé en 2018 vs 2 932 KTND en 2017, soit une croissance de **10,7%**.

Crédits/Employé

- **3 691,2 KTND** de crédits par employé vs 3 512,4 KTND en 2017, soit une croissance de **5,1%**.

PNB/Employé

- **251 KTND** de PNB par employé vs 206,3 KTND en 2017, soit une croissance de **21,7%**.

Commissions/Frais de Personnel

- Les commissions couvrent **90,8%** des Frais de personnel en 2018 vs 93,7% en 2017.

PNB / Nbre d'agences

- **2 519 KTND** de PNB par agence vs 2 043 KTND en 2017, soit une croissance de **23,3%**.

RBE / Nbre d'agences

- Un RBE moyen de **1 347 KTND** par agence vs 1 091 KTND en 2017, soit une croissance de **23,4%**.

Taux d'actifs classés

- Les actifs classés sont de **479 MTND** au 31/12/2018 (vs 468 MTND au 31/12/2017), correspondant à **7,7%** des engagements de la banque au 31/12/2018 (vs 8,1% en 2017 et 45% en 2007).

Taux de couverture des actifs classés

- Au vu des provisions constituées pour risques de contrepartie au titre des actifs classés d'un montant de **277 MTND** au 31/12/2018 et des engagements en défaut nets des agios réservés totalisant **381 MTND**, le taux de couverture des actifs classés par les provisions est de **73%** (vs 71% en 2017) et le taux de couverture par les provisions et agios réservés est de **78%** (vs 77% en 2017).

Ratio de solvabilité

Compte tenu :

- du contrat de **prêt subordonné à durée indéterminée**, conclu avec la SG en 2008 et **approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2008**, d'un montant de **40 millions de dinars**, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999; ce prêt étant remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie,
- du contrat de **prêt obligataire subordonné** émis en juin 2015 et **approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2015**, d'un montant de **50 millions de dinars**, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles

prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999; ce prêt étant conclu pour une durée allant de 5 à 7 ans (selon la catégorie),

- du contrat de prêt **obligataire subordonné** émis en décembre 2016 et **approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2016**, d'un montant maximum de **75 millions de dinars**, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999; ce prêt étant conclu pour une durée allant de 5 à 7 ans (selon la catégorie),
- et des règles d'éligibilité prévues par l'article 5 (nouveau) de la circulaire BCT 91-24 concernant les fractions à retenir des prêts subordonnés cités ci-haut,

les fonds propres nets de l'UIB sont de **646 814 KTND** (vs 575 719 KTND en 2017) y compris les fonds propres complémentaires. En tenant compte des risques encourus totalisant 5 721 694 KTND à fin 2018 (vs 5 170 411 KTND à fin 2017) dont 562 884 KTND au titre du risque opérationnel, le ratio de solvabilité est de **11,3%** (vs 11,13% en 2017). Le ratio Tier one étant de **8,8%** (vs 8,08% en 2017).

** Circulaire BCT 2016-03

III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. **Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre**
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. **Activité**
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. Situation du portefeuille
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

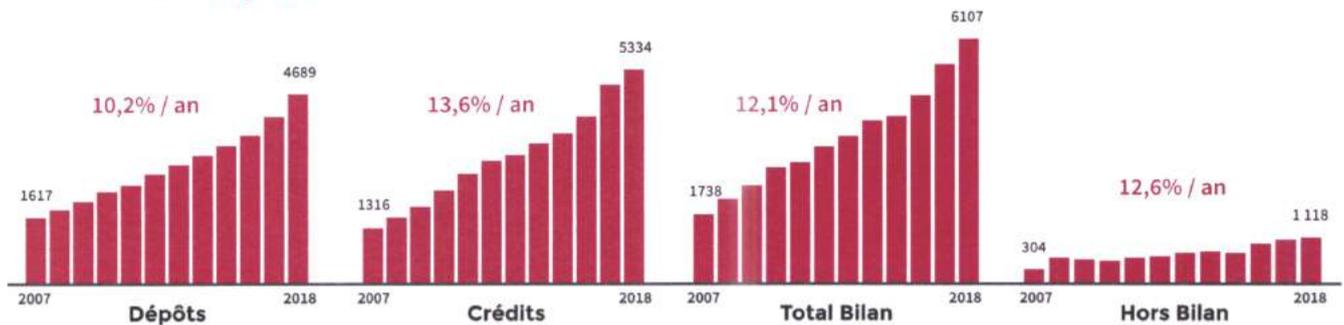
1. Activité

Des indicateurs bien orientés

- Augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de **13,7%** (4 122 MTND à **4 689 MTND**)
- Accroissement de l'encours net des crédits à la clientèle de **8%** (4 938 MTND à **5 334 MTND**)
- Progression du total bilan de **12%** (5 454 MTND à **6 107 MTND**)

Des indicateurs bien orientés tout au long de la période 2007-2018 :

- **Dépôts** x **2,9 fois**
- **Crédits** x **4,1 fois**
- **Bilan** x **3,5 fois**
- **Hors bilan** x **3,7 fois**



Dépôts de la clientèle

L'UIB poursuit la consolidation de sa base de dépôts à vue

KTND	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Δ 18/17	TCAM 18/07
Encours des dépôts à vue	620 038	689 735	644 827	722 922	688 294	822 537	844 741	923 654	1 010 059	1 078 398	1 250 257	1 459 567	16,7%	8,1%
Encours des dépôts d'épargne	566 170	606 296	666 185	726 632	821 742	982 580	1 055 849	1 128 079	1 209 007	1 287 815	1 390 229	1 507 229	8,4%	9,3%
Encours des dépôts à terme et autres	431 055	478 861	695 140	801 228	912 550	885 334	1 055 855	1 099 147	1 183 196	1 295 126	1 481 859	1 721 998	16,2%	13,4%
Total Ressources clientèle	1 617 263	1 774 892	2 006 152	2 250 782	2 422 586	2 690 451	2 956 445	3 150 880	3 402 262	3 661 340	4 122 346	4 688 794	13,7%	10,2%



Ressources : Structure par agent économique

Le marché Retail fournit **81%** des ressources collectées en dinars et 76% du total ressources

<i>Dépôts collectés par catégorie d'agent en TND</i>	déc.-17	déc.-18	Δ 18/17	structure 2018
PARTICULIERS	2565	2 908	13,3%	73,9%
PRO/TPE/ASS	238	281	18,0%	7,1%
S/TOTAL Retail	2 803	3 189	13,7%	81%
PME	110	106	-3,7%	2,7%
EMERGING LEADER	212	231	8,8%	5,9%
ETATIQUE	105	72	-31,5%	1,8%
ETI	69	76	10,0%	1,9%
GE PRIVEES	98	128	30,0%	3,3%
MULTINATIONALES	129	134	3,4%	3,4%
S/TOTAL Non Retail	724	746	3,1%	19%
Total	3 528	3 935	11,6%	100%

<i>Dépôts collectés par catégorie d'agent en Devises</i>	déc.-17	déc.-18	Δ 18/17	structure 2018
PARTICULIERS	175	203	15,7%	31,4%
PRO/TPE/ASS	55	81	46,4%	12,5%
S/TOTAL Retail	230	283	23,0%	43,9%
PME	35	57	60,8%	8,8%
EMERGING LEADER	55	106	91,6%	16,4%
ETATIQUE	18	3	-84,4%	0,4%
ETI	13	8	-38,7%	1,3%
GE PRIVEES	20	37	87,4%	5,8%
MULTINATIONALES	101	150	48,3%	23,3%
S/TOTAL Non Retail	244	361	48,3%	56,1%
Total	474	645	36,0%	100%

Dépôts des institutionnels et des établissements locaux opérant dans le secteur public

Les Institutionnels et les établissements locaux opérant dans le secteur public ont assuré **1,6%** du total des dépôts de la Banque à fin décembre 2018 vs 3,1% en 2017; une part en ligne avec la politique de l'UIB en matière de limitation de son exposition aux risques de volatilité et de concentration des dépôts.

KTND	2017	2018
Dépôts à vue rendement Optimum	96	66
Dépôts à vue en dinars	9	6
Dépôts à vue en devise	18	3
Certificats de dépôts	-	-
Comptes à terme et bons de caisse	-	-
Total	123	75

*Chiffres hors autres sommes dues et dettes rattachées.

Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts et ressources spéciales a baissé de - 14% pour atteindre **390,1 MTND** en 2018 vs 454 MTND en 2017. L'additionnel négatif de - 63,9 MTND est expliqué principalement par la tombée de la première échéance de l'emprunt subordonné de 40 MTND ainsi que les échéances 2018 des emprunts obligataires de -42,3 MTND.

KTND	déc.-17	déc.-18	Δ 18/17
Ressources spéciales	19,3	18,7	-3,4%
Emprunts Obligataires	225,0	182,7	-18,8%
Emprunts en Devises	118,2	139,4	18,0%
Emprunts Subordonnés	80,0	40,0	-50,0%
Dettes rattachées	11,5	9,3	-18,8%
Total	454,0	390,1	-14,1%

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. Activité
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. Situation du portefeuille
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

2. Développement commercial

Faits Marquants 2018

Servir nos clients - Financer l'Economie

Stratégie Multi - Marchés

BANQUE DE DÉTAIL



MARCHÉ DES PARTICULIERS



MARCHÉ DES PROFESSIONNELS

ENTREPRISES & BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT



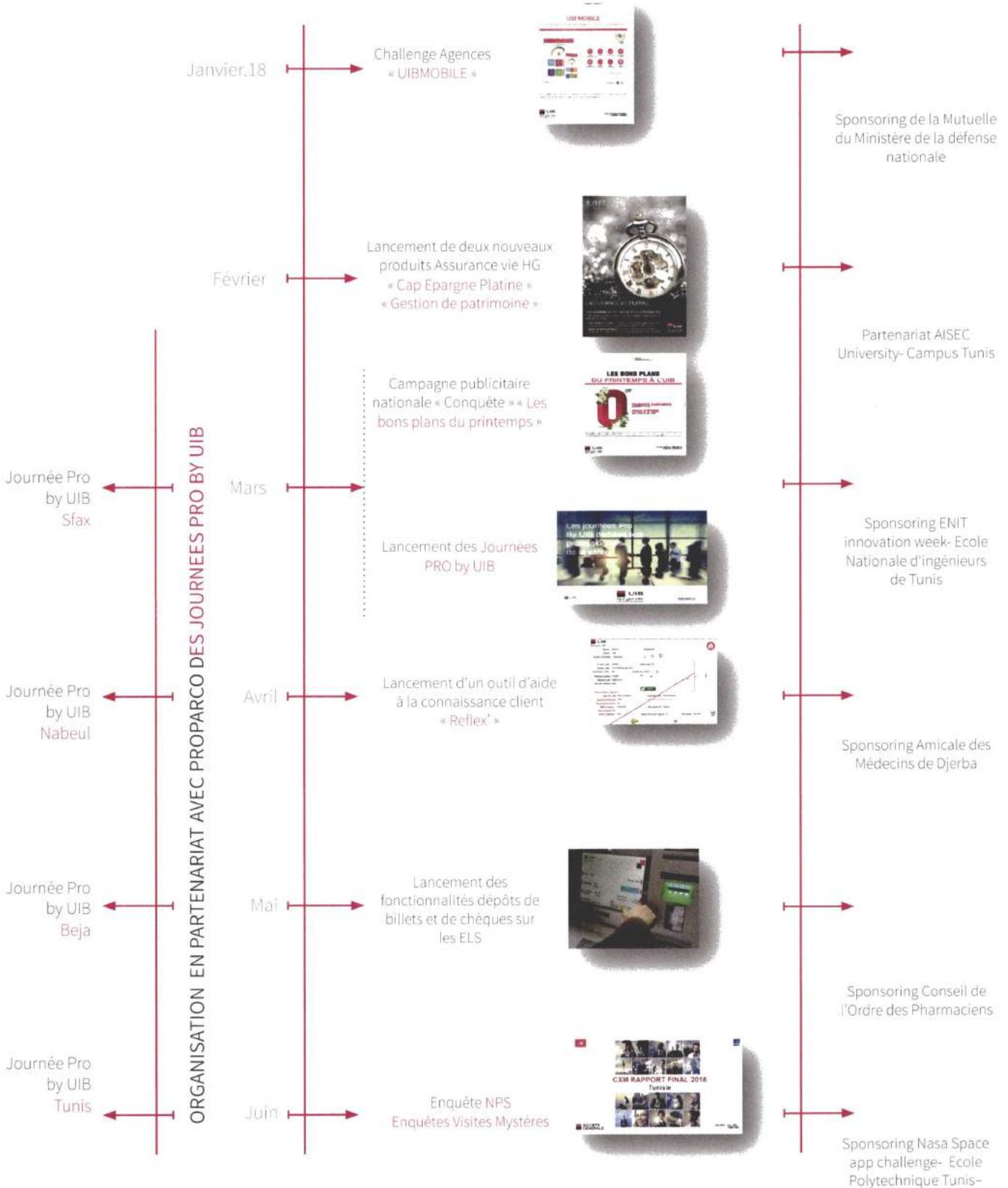
MARCHÉ PME

MARCHÉ GRANDES ENTREPRISES

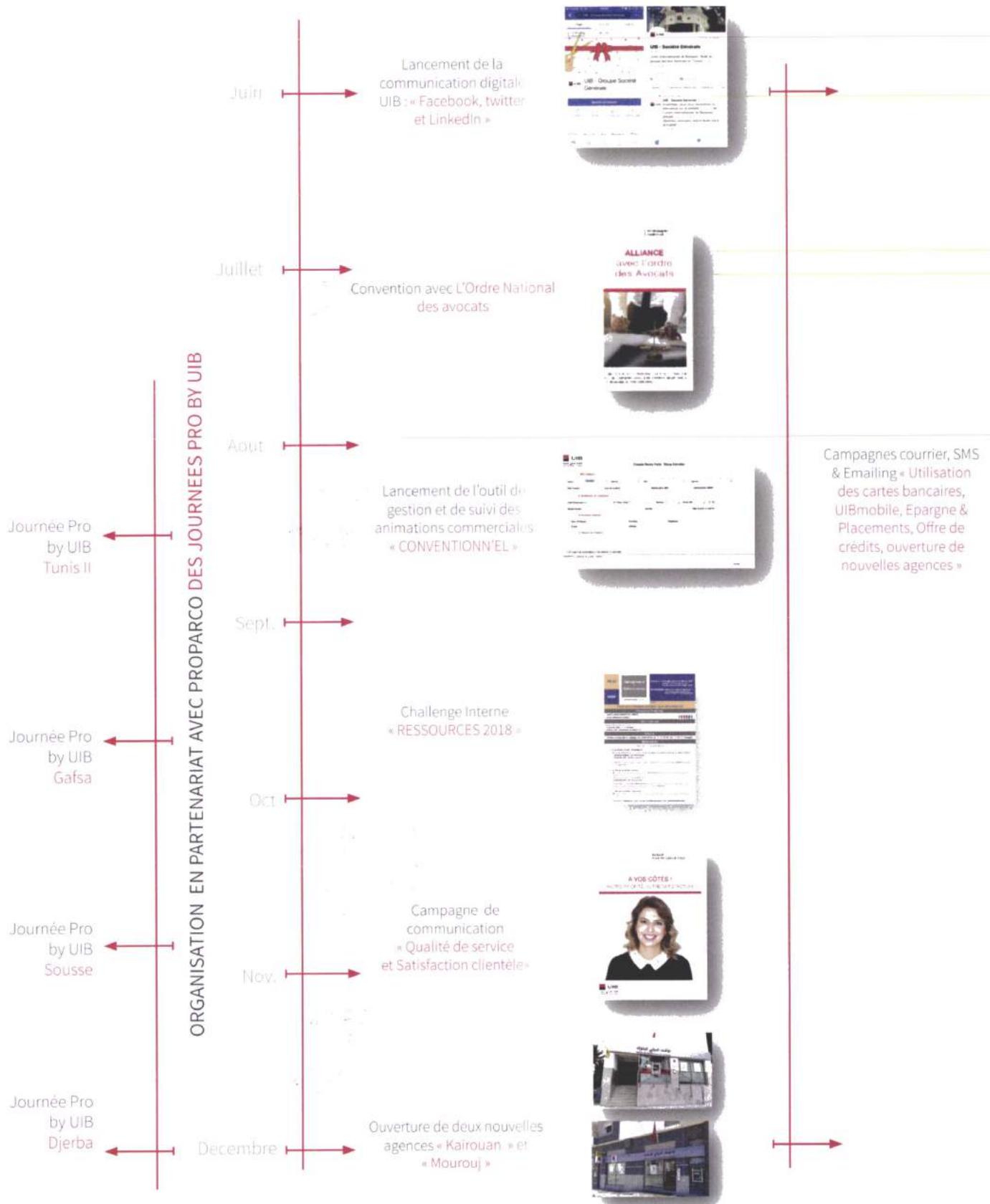
Nous mettons notre stratégie de croissance durable au service du **financement** de l'économie et des **projets** de nos clients. Nous offrons une large palette de conseils et solutions financières sur mesure aux particuliers, professionnels, entreprises, et investisseurs institutionnels...en nous appuyant sur **deux pôles métiers complémentaires**.

Faits Marquants 2018

Marchés retail (Events/ Produits & Services)



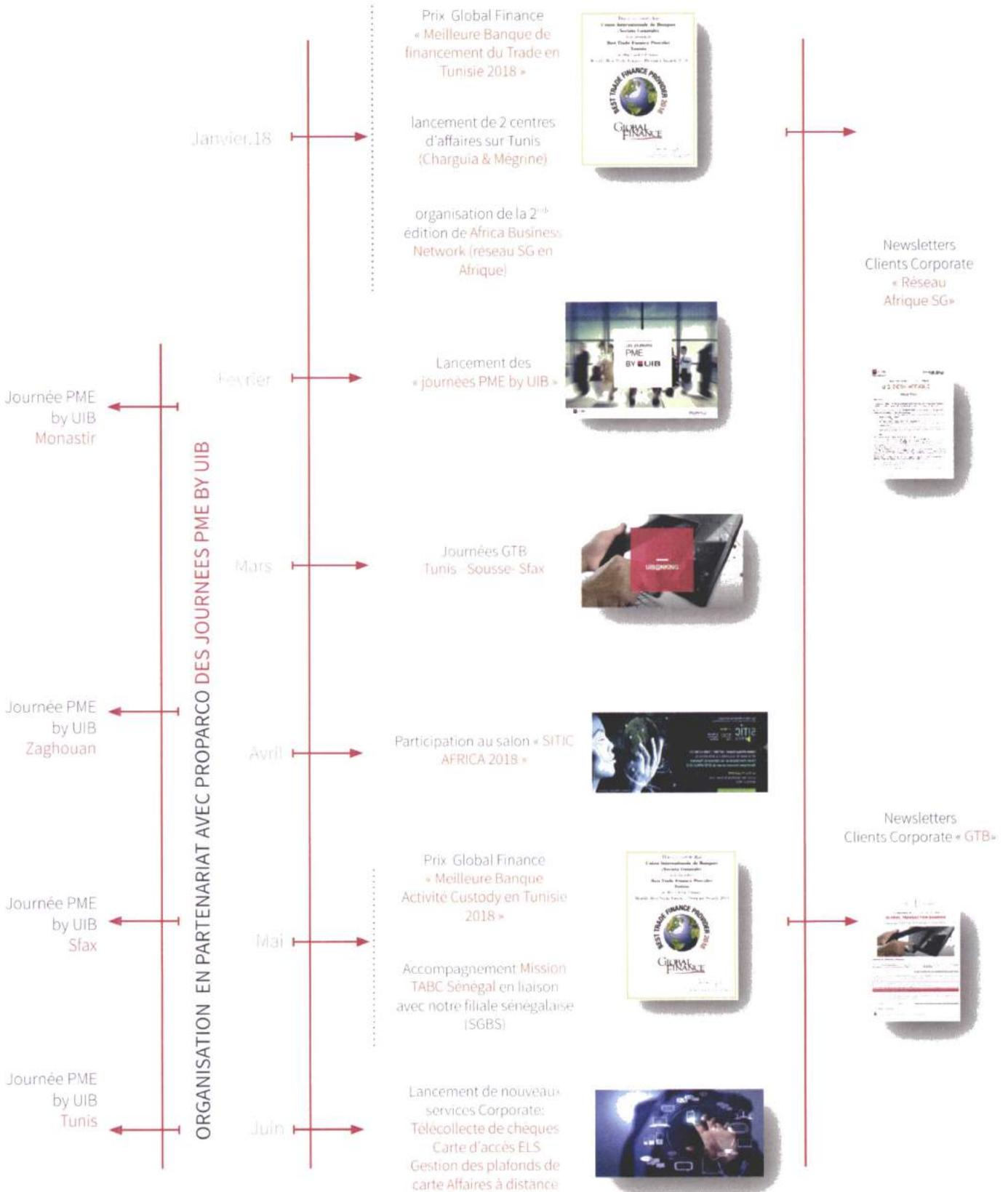
Marchés retail (Events/ Produits & Services)



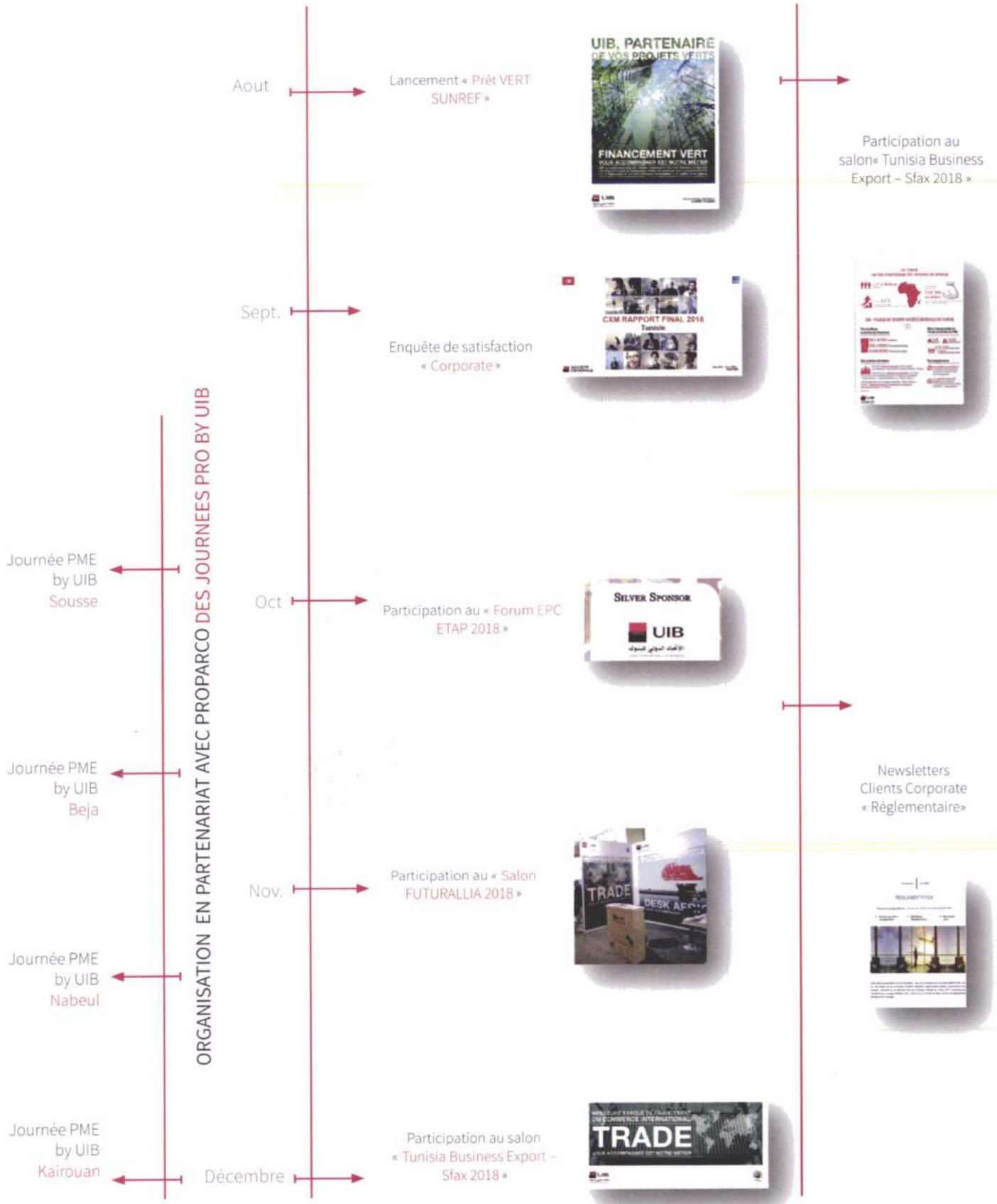
Faits Marquants 2018

Marchés Des Entreprises (Events/ Produits & Services)

ORGANISATION EN PARTENARIAT AVEC PROPARCO DES JOURNEES PME BY UIB



Marchés Des Entreprises (Events/ Produits & Services)



**DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL
STRATEGIE
2017 - 2020**

MARCHE DES PARTICULIERS

STRATEGIE 2017-2020

Objectifs

- Renforcer notre position de première banque des particuliers - particulièrement sur les agents de la fonction publique - et être la banque relationnelle de référence de la place en continuant d'axer notre modèle sur l'innovation, la qualité de service et la satisfaction de la clientèle.
- Développer le fonds de commerce par l'intensification de la conquête en se dotant d'atouts en lien avec les besoins des cibles à atteindre (Digital, Qualité de service, expérience client optimale, Politique de crédit compétitive,...).

Leviers

- Intensifier le développement de notre fonds de commerce - tout en maîtrisant l'attrition - en mettant l'accent sur la proactivité et la fidélisation moyennant la déclinaison d'un plan d'action spécifique (maternage, déploiement d'un outil de rétention, amélioration de la qualité de service et de la satisfaction client, ...).
- Optimiser l'utilisation et la mise en place de conventions employeurs en industrialisant la démarche (pilotage et outils), en dédiant à cette activité un métier spécifique avec des canaux d'échanges appropriés mis à la disposition de ces métiers.
- Renforcer la culture des ressources à travers la montée en gamme de la clientèle et le développement de l'épargne systématique sur le segment GRAND PUBLIC à travers la mise en place de nouveaux produits mixés entre banque au quotidien et épargne.
- Digitaliser les parcours clients clés (ouverture de compte, demande de produits...) via le développement du multicanal et des innovations digitales (banque en ligne).
- Renforcer la connaissance client au travers de la conformité (déploiement en cours du projet de connaissance client KYC) qui permettra de renforcer la personnalisation de l'offre client.

Avancement de la stratégie

Evolution du Fonds de Commerce

- Mise en place et animation des conventions employeur : lancement de nouveaux outils de suivi des animations et de mise en place de conventions (déploiement en cours d'un nouveau dispositif d'animation et d'un canal d'entrée en relation en ligne à utiliser par les commerciaux lors des animations).
- Sponsoring d'événements à destination du grand public (associations estudiantines, écoles et universités, journées économiques et culturelles, événements amicales et syndicats...).

Fidélisation et rentabilisation de la Clientèle

- Poursuite de l'équipement des clients par l'application mobile, du SMS PULL avec comme enjeux principaux la consolidation de la relation client et l'amélioration de la satisfaction client.
- Intensification de la proactivité commerciale via l'utilisation de l'outil LCP : Liste des Clients Prioritaires (LCP).
- Ajustement de la nouvelle offre de crédit immobilier en phase avec le programme national d'encouragement à l'acquisition du Premier Logement.
- Action de remédiation de la conformité des dossiers clients au travers de la connaissance client.

Poursuite de la dynamique des crédits

- Révision des politiques de crédit avec une adaptation spécifique aux différentes populations cibles (Public / Privé; Client/ Prospect).

MARCHE DES PARTICULIERS

OBJECTIFS ET ENJEUX 2019

Objectifs 2019

- **Dépôts en TND** : Réaliser un additionnel de **368 MTND** vs 344 MTND en 2018.
- **Crédits Productifs en TND** : Réaliser un additionnel de **240 MTND** vs 121 MTND en 2018.
- **Comptes à vue** : Réaliser 53 000 ouvertures vs 22 504 ouvertures en 2018.
- **Attrition** : Ramener le taux d'attrition à 10% en 2019 vs 11,1% en 2018.
- **Clients actifs** : un objectif de croissance de **+4,2%** pour atteindre un stock de plus de 364 772 clients actifs en 2019.
- **Développement de la culture de la qualité et de la satisfaction client** avec divers indicateurs en la matière.

Enjeux 2019

- Retrouver un niveau de conquête de plus de 50 000 entrées en relations, réduire l'attrition de manière à faire croître notre fonds de commerce.
- Digitaliser notre offre client et être reconnue comme une banque innovante.
- Devenir leader en termes de qualité et satisfaction client.

Actions 2019

- Extension du réseau (4 nouvelles agences)
- Déploiement du poste de Chargé d'accueil et de service à la clientèle (avec portefeuille).
- Systématisation de l'épargne à travers une proactivité accrue grâce à l'outil LCP, le lancement d'une offre packagée de banque au quotidien incluant un compte épargne avec virement permanent.

- Développement d'une plateforme web d'entrée en relation à distance (utilisable par les animateurs et les commerciaux lors des animations sur site).
- Déploiement d'actions de lutte contre l'attrition qui passe par une meilleure connaissance client et une adaptation de l'offre en temps réel à ses besoins (parcours de maternage, outil de rétention, amélioration continue de la qualité de service et du niveau de satisfaction de la clientèle).
- Déploiement de la solution Omnicanal mobile et Web.
- Diversification des canaux d'approche avec développement de nouvelles fonctionnalités pour l'application UIBMobile (Demande d'ouverture de compte à distance, Gestion de budget, Virements multiples, Paiements de factures, Transfert Cardless, nouvelles notifications...).
- Renforcement de la présence de l'UIB sur les réseaux sociaux et automatisation des campagnes Marketing Multicanal.
- Mise en place d'un plan d'action pour l'amélioration de la Qualité de Service et redressement du NPS (Net Promoter Score), mesure de la satisfaction client.

MARCHE DES PARTICULIERS HAUT DE GAMME

STRATEGIE 2017-2020

Objectifs

- Devenir un acteur majeur sur le segment de clientèle Haut de Gamme (HDG).
- Adopter une démarche commerciale à même de dépasser 10% de parts de clients HDG dans le fonds de commerce en activant les deux canaux de développement complémentaires : la conquête externe (2 400 clients en 2019) et la montée en gamme interne (3 000 clients en 2019).

Leviers

- Profiter des opportunités liées à notre réseau étendu, avec des implantations favorables en termes de potentiel HDG, et une forte culture Retail avec une offre produits complète.
- Consolider la compréhension fine et la réponse aux besoins spécifiques de cette clientèle Premium en termes d'accueil, de qualité de service et de produits différenciant.

Avancement de la stratégie

Stratégie commerciale dédiée et outils de suivi spécifiques

- Déploiement d'une structure dédiée : 1 Coordinateur marché et 1 Ingénieur patrimonial et une mise à jour du dispositif d'animation actuel avec la création du poste « Responsable Animation HDG/PRO » en substitution au poste « d'Animateur Financier ».
- Renforcement du déploiement de nouveaux postes des Conseillers de clientèle HDG au niveau des agences où le potentiel le justifie (Plus que 250 clients HDG), ainsi qu'au niveau de tous les centres d'affaires et Réorganisation des portefeuilles des CC HDG pour optimiser le temps du commercial.
- Mise en place d'un tableau de bord HDG et d'un outil de proactivité LCP (clientèle déposante...) avec une animation des ventes hebdomadaires, coaching et réunion bimestrielle HDG.

- Démarche de prospection interne et externe intensive via des supports de prospection, des partenariats, etc.)
- *Définition de Processus de traitements spécifiques adéquats pour ce type de clientèle* afin d'assurer une optimisation de la qualité de la prestation
- Constitution d'une approche axée sur les moments clés des besoins clients : Bilan famille, Bilan fiscalité, Bilan retraite, Bilan crédit et Bilan épargne avec la mise en place de simulateurs adaptés et accompagnement par l'ingénieur en gestion patrimoniale.

Synergie inter-marchés

- **Synergie HDG/PRO** (gestion des doubles relations) et **HDG/ Entreprises** (transmission d'entreprise, ouverture du capital, fiscalité, succession constitution du patrimoine ...).

Offre de produits et de services spécifiques

- Mise en place d'une politique de crédit PPI et PPO spécifique au segment HDG et d'une offre commerciale HDG (Carte INFINITE, refonte du Pack PLATINE, Placement PREMIUM, CAP Epargne Platine, Gestion de Patrimoniale...).
- Signature de conventions Social et Employés avec une offre consacrée à la clientèle HDG.

MARCHE DES PARTICULIERS HAUT DE GAMME

OBJECTIFS ET ENJEUX 2019

Objectifs 2019

- **Dépôts en TND** : Consolider la part des dépôts des clients HDG dans le total dépôts des Particuliers.
- **Crédits Productifs en TND** : Consolider la part des engagements des clients HDG dans le total engagements des Particuliers à 12% fin 2019 vs 10% en 2018
- **Clients actifs** : Réaliser un objectif de croissance de 5 400 clients actifs.
- **Optimisation de la rentabilité** en mettant à disposition des Directions de développement commercial des simulateurs de PNB.
- Déploiement des actions de lutte contre l'attrition qui passe par une meilleure connaissance client et une adaptation de l'offre en temps réel à ses besoins.
- Conduite d'une réflexion sur la mise en place de la Banque Privée en garantissant le modèle actuel de service haut de gamme tout en s'orientant vers des services et produits d'investissement à plus forte valeur ajoutée.

Enjeux 2019

- Accroître la part de clients particuliers HDG dans le fonds de commerce de particuliers de la banque.
- Renforcer notre image de marque sur ce marché.
- Proposer la gamme la plus complète de produits adaptés à cette clientèle du marché.

Actions 2019

- Déploiement d'un nouveau produit d'assurance vie MULTISUPPORTS pour les clients Patrimoniaux de manière à compléter notre offre de produits d'Assurance vie.
- Systématisation, pour la catégorie des salariés HDG, de l'ouverture d'un compte épargne au moment de la création du compte dépôt.
- Consolidation des synergies avec les marchés des PRO & GE et avec la filiale d'intermédiation en bourse UIB Finance .
- Multiplication de la réalisation des bilans patrimoniaux avec l'ingénieur patrimonial de la banque.
- Renforcer l'animation terrain avec la mise en place du poste d'adjoint DDC qui sera le relais de l'animation sur le marché HDG.
- Développement du rôle de prescripteur au niveau de la clientèle HDG qui est la plus à même de recommander la banque à des prospects HDG.
- Animation commerciale spécifique sur les conventions Social et Employés spécifiques HDG.

MARCHE DES PROFESSIONNELS

STRATEGIE 2017-2020

Objectifs

- Redynamiser le marché des professionnels dans le cadre de la stratégie de croissance définie en 2017, devant permettre à l'UIB d'atteindre la cible d'un portefeuille de clients actifs de 23 500, des engagements sur le marché PRO/TPE de 207 MTND et des dépôts de 386 MTND en 2019.
- Mise en place d'une démarche de conquête dynamique et ciblée vers les segments de clientèle « cœurs de cible ».

Leviers

- Assurer l'alignement de l'ensemble de la banque avec l'ambition d'accélérer le développement sur le marché PRO/TPE &Associations.
- Développer la culture de proactivité sur le portefeuille des clients existants.
- Renforcer l'offre produit et mettre à jour la politique crédit afin de disposer d'une gamme de produits répondant aux besoins de cette catégorie de clientèle.
- Multiplier les actions de prospection en ciblant en priorité les segments de clientèle « cœurs de cible » et en renforçant davantage le suivi dans la concrétisation des actions engagées.
- Fournir à la force de vente un niveau de formation et de culture risque et commerciale lui permettant de développer son expertise afin d'être à même d'accompagner les clients au quotidien.
- Renforcer la connaissance client au travers de la conformité (déploiement du projet de connaissance client KYC) qui permettra naturellement de renforcer la personnalisation de l'offre client.

Avancement de la stratégie

Evolution du Fonds de commerce

- Réalisation d'actions de prospection spécifique PRO/TPE (50 opérations coup de poing, 10 participations à des forums professionnels, organisation de 9 actions de formation aux professions libérales de Santé, et ce en collaboration avec PROPARCO).
- Renforcement de la culture de synergie HDG / PRO/TPE.
- Mise en place d'un outil de géomarketing par agence avec une base actualisée de prospects.
- Création de postes de conseillers PRO sur les agences à potentiel (création de 4 nouveaux postes de CCPRO et annulation d'un seul poste).

Fidélisation et rentabilisation de la Clientèle

- Lancement de l'application mobile, du SMS PULL avec comme enjeux principaux la consolidation de la relation client et l'amélioration de la satisfaction client.
- Développement d'un outil de proactivité semi-automatisé : Liste des Clients Prioritaires (LCP).
- Refonte du kit PRO et lancement du kit PRO Alliance afin de répondre plus spécifiquement aux besoins de la clientèle en termes de banque au quotidien.
- Action de remédiation de la conformité des dossiers clients au travers de la connaissance client.

Poursuite de la dynamique des crédits

- Révision des politiques de crédit avec la mise en place de nouveaux produits à la fois sur le court et long termes.

MARCHE DES PROFESSIONNELS

OBJECTIFS ET ENJEUX 2019

Objectifs 2019

- **Dépôts en TND** : Réaliser un additionnel de **100 MTND** vs 57 MTND en 2018.
- **Crédits Productifs en TND** : Réaliser un additionnel 2019 de **+35 MTND** vs 20 MTND en 2018.
- **Clients actifs** : réaliser un objectif de croissance de **+20% (+2600 clients)**.
- **Attrition** : Ramener le taux d'attrition à 10% en 2019 vs 12,66% en 2018.
- **Entrées en relation** : Réaliser **4200 nouvelles entrées en relation** en 2019 vs 2736 entrées en relation en 2018.

Enjeux 2019

- Augmenter notre positionnement sur le marché PRO/TPE.
- Compléter notre offre de financement pour capter de nouveaux secteurs d'activités.
- Systématiser la gestion de la double relation par la banque.

Actions 2019

- Multiplication des RDV de prospection sur la clientèle « cœurs de cible » via le CRC (2500 RDV) et organisation d'opérations de prospection « coup de poing » de porte à porte.
- Développer le fonds de commerce par la mise en place d'un nouvel outil de pilotage et d'animation de la prospection « Bienvenue PRO » [qui permet de piloter le niveau de prospection de la force de vente (RA + CCPRO) et le taux de concrétisation], et par l'animation de la double relation.
- Renforcer l'animation terrain avec la mise en place du poste d'adjoint DDC qui sera le relais de l'animation sur la marché PRO, la multiplication des actions coups de poing avec des objectifs chiffrés par DDC (5 par secteur / mois), la création de postes de CCPRO ou encore le déploiement des espaces PRO.

- Soutenir la dynamique du crédit en effectuant la promotion des nouveaux produits : avance Santé, crédit relais et CLT et la mise à jour de la politique crédit qui prévoit d'élargir nos cibles prioritaires. Egalement, le déploiement de l'outil OCRE PRO va permettre de mieux piloter le processus et d'optimiser la qualité de service pour le client (lancement le 11/02/2019).
- Consolidation de l'approche par double relation (Vie Privée – Vie Professionnelle) avec pour objectif de passer à 90% de clients disposant de la double relation.
- Actions de lutte contre l'attrition qui passe par une meilleure connaissance client et une adaptation de l'offre en temps réel à ses besoins
- Déploiement de nouveaux produits d'assurance (assurance multirisques)

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL CORPORATE

STRATEGIE 2017-2020

1

**OPTIMISER NOTRE
RATIO CRÉDITS/DÉPÔTS
ET POURSUIVRE
LE DÉVELOPPEMENT
DE NOTRE RENTABILITÉ.**



- **En améliorant notre niveau de dépôts...**
 - Innover en matière de collecte & plus largement en termes de cash management
 - Intensifier notre prospection sur nos aspects différenciants
- **En poursuivant une production de crédits rationalisée et sélective**
 - Sans porter préjudice à la dynamique observée.
 - En visant une progression continue de notre rentabilité.

2

**ACCROITRE
NOS ÉLÉMENTS
DE DIFFÉRENCIATION**



- **Desk Afrique/ financements verts/ lignes métiers spécialisées du groupe / leasing & affacturage (projets à l'étude) ...**

3

**POURSUIVRE
NOS EFFORTS
EN MATIÈRE DE
QUALITÉ DE SERVICES**



- **Attractivité & Fidélisation / Tirer profit des conclusions de l'enquête de satisfaction clients Corporate**

4

**MAITRISER
NOS IRRÉGULIERS
& APPROCHE
CONFORMITÉ
RENFORCÉE**



- **Amélioration de nos délais d'octroi & renforcement du contrôle de 1er niveau.**
- **Un développement serein avec une approche consciencieuse de la conformité**

- **Equilibrer à horizon 2020 la part des encours du Retail et du Non Retail.**
- **Développer significativement les flux** (+25% en moyenne / an) en s'appuyant notamment sur le dispositif GTB.
- **Développer notre fonds de commerce sur l'ensemble des segments de marché** avec un objectif de plus de 300 Entrées en relation / an.
- **Développer la rentabilité des relations** au travers d'une adaptation dynamique des conditions à la clientèle Corporate et des initiatives de diversification des revenus en multipliant les synergies avec la banque de détail et avec les autres filiales/activités du groupe (Financements structurés, Export et matières premières...).
- **Adapter notre dispositif commercial** (réseau, ressources humaines, process d'octroi, ...).

AXES DE COMPETITIVITE

Tarification

- Adapter les commissions sur opérations pour les mettre en adéquation avec les services rendus et le niveau des flux.
- Procéder à une révision dynamique du pricing clients selon une approche flux, PNB vs engagements
- Accroître notre positionnement sur les segments de clientèle rentables

Core Business

- Poursuivre le renforcement de notre image de banque d'entreprises
- Collecte dynamique de dépôts, notamment en TND (respect du ratio réglementaire crédits/dépôts TND)
- Fidéliser la clientèle et accroître le PNB généré par les activités GTB (revenus de commissions récurrents)

Coût Net du Risque

- Maîtriser le CNR < à 50bps en moyenne
- Renforcer notre suivi des engagements et de nos irréguliers
- Assurer la conformité et la sécurité des opérations

MARCHE DES PME

STRATEGIE 2017-2020

Objectifs

- Doublement en 3 ans du portefeuille d'engagements du marché PME à 200 MTND
- Croissance du fonds de commerce actif de 20% par an.
- Développement de la culture de la PME dans le réseau commercial.

Leviers

- Elaboration d'un pack produits et services PME (en cours)
- Mobilisation du réseau BDD & segmentation adaptée des EER en agences.
- Recours aux dispositifs de contre-garanties existantes: SOTUGAR ou ARIZ/AFD sur financements MT.
- Prospection des solutions d'accompagnement par d'autres multilatéraux sur le volet contre-garantie des lignes CT.
- Accompagnement des PME exportatrices (volet réglementaire et Trade) au travers des partenariats à intensifier avec organismes consulaires, chambres de commerce, CEPEX, organisations patronales.

Avancement de la stratégie

- Evolution des engagements : + 10% (2017/2018) + 19% (2016/2017).
- 140 EER en 2018.
- Suivi des indicateurs PNB/client, PNB par marché et par chargé de clientèle.
- Développement des synergies avec le réseau de banque de détail.
- Plus de 10 journées de formation dédiées aux PME, co sponsorisées avec PROPARCO réalisées sur tout le territoire.

OBJECTIFS ET ENJEUX 2019

Objectifs 2019

- **Dépôts en TND de 20 MTND** vs 4 MTND en 2018.
- **Crédits productifs en TND de 55 MTND** vs 29 MTND en 2018.
- **Engagements par signature de 10 MTND** vs -7,6 MTND en 2018.
- **200 nouvelles entrées en relations** vs 140 en 2018.
- **90 nouveaux clients actifs en 2019.**
- **PNB de +20 %.**

Enjeux 2019

- Augmenter notre positionnement sur les PME.
- Accroître notre rentabilité sur le marché PME.
- Diversifier notre portefeuille clients PME sur une base plus large.

Actions 2019

- Poursuite de la réactivation des comptes inactifs.
- Organisation d'événements commerciaux à thèmes : Trade, cash management, desk Afrique, ...
- Poursuite de l'accompagnement des PME sur le volet formation (organisation de journées de formation, en présence de nos experts métiers et d'intervenants externes) ;
- Poursuite de la maîtrise des irréguliers.
- Recours aux dispositifs de contre-garanties en lien avec une approche à la fois de développement et de maîtrise de nos risques.

MARCHE DES GRANDES ENTREPRISES

STRATEGIE 2017-2020

OBJECTIFS ET ENJEUX 2019

Objectifs

- Equilibrer à horizon 2020 la part des encours du retail et du non retail.
- Accroître & diversifier notre base clients avec une conquête volontariste sur l'ensemble des segments de marché GE.
- Développer la rentabilité des relations et la contribution du Pôle Entreprises dans la rentabilité de la Banque.

Leviers

- Poursuite de la stratégie de conquête clients résolument tournée vers la prospection (notamment vers le réseau Afrique).
- Développement des flux Trade et Cash management et renforcement des synergies avec les activités de marché et avec l'activité Retail.
- Renforcement de la structure managériale et de l'effectif commercial et effort de formation sur les aspects techniques et comportementaux.

Avancement de la stratégie

- Consolidation de la part des engagements Non Retail à fin 2018 : 47% des engagements de la Banque.
- Renforcement de l'accompagnement et de la prospection à l'international avec la participation aux missions d'hommes d'affaires organisées par l'UTICA, le CEPEX, la TABC, les CCI à l'étranger, ...
- Développement des synergies entre les marchés Clientèle des particuliers - Clientèle Commerciale et création d'un comité mensuel de suivi.
- Poursuite de l'effort de digitalisation des opérations de nos clients entreprises (47% des opérations de transfert à fin 2018).
- Formation des équipes commerciales : Cap Afrique, Trade...
- Evolution du PNB analytique marchés GE : + 32% en 2018.
- Evolution des flux de 38%.
- Développement des flux Trade (+31% en 2018).
- Obtention du prix de la meilleure Banque tunisienne 2018 sur le Trade décernée par Global Finance.

Objectifs 2019

- **Dépôts en TND de 140 MTND** vs 5,7 MTND en 2018 et des **Dépôts en Devises de 80 MTND** vs 85,4 MTND en 2018.
- **Crédits en TND de 350 MTND** vs 288 MTND en 2018 et **Croissance des EPS de 85 MTND** vs 50,2 MTND en 2018.
- **125 nouveaux clients actifs en 2019.**
- **165 nouvelles entrées en relations** vs 152 entrées en 2018.
- **Amélioration de la rentabilité clients.**
- **Evolution de la satisfaction clients (NPS annuel).**

Enjeux 2019

- Poursuite du rééquilibrage du business model vers le marché de l'entreprise avec une production de crédits rationalisée et sélective (sans porter préjudice à la dynamique installée) et en visant une progression continue de notre rentabilité.

Actions 2019

- Poursuite de l'accompagnement dynamique des entreprises tunisiennes en Afrique (dispositif desk Afrique adossé au réseau Société Générale en Afrique).
- Poursuite de développement de la digitalisation des flux (Approche GTB avec nos outils Ebanking notamment).
- Poursuite de l'optimisation de notre qualité de services et amélioration de nos indicateurs de satisfaction clients en lien avec nos orientations en termes de qualité de service et de fidélisation de notre clientèle.
- Organisation d'événements commerciaux à thèmes : Trade, cash management, desk Afrique, etc ...

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

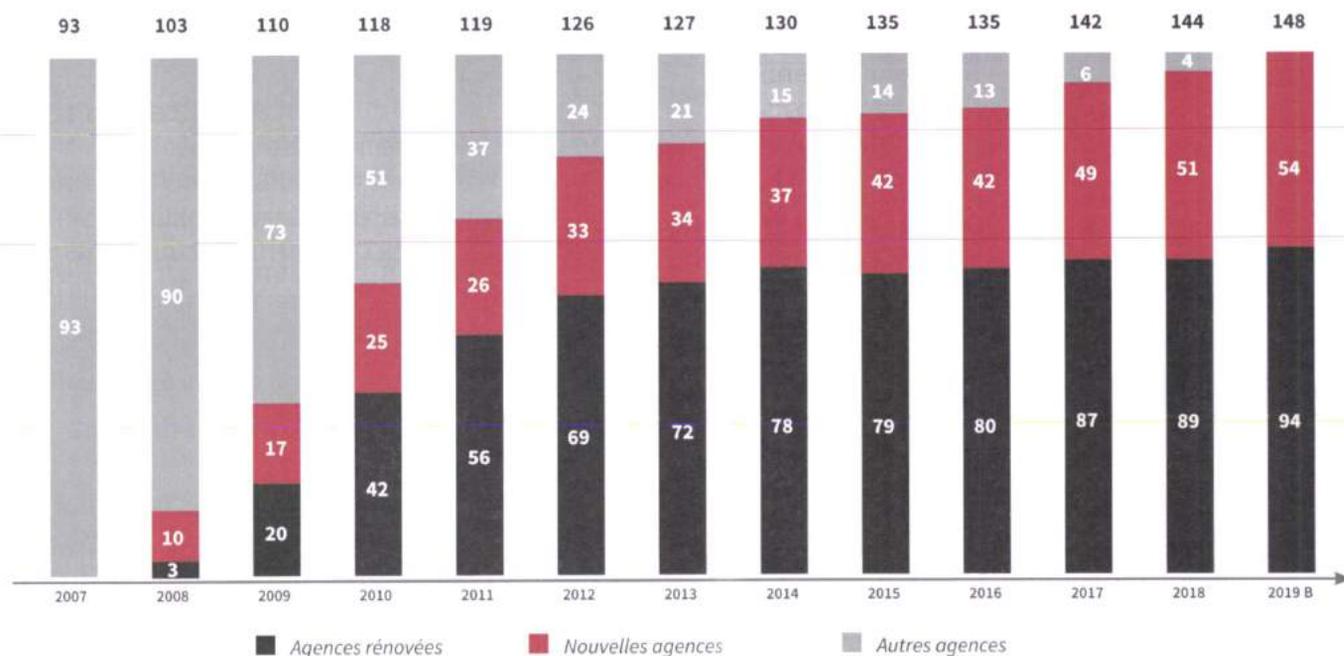
1. Activité
2. Développement commercial
3. **Evolution du réseau**
4. Situation du portefeuille
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

3. Evolution du réseau

Une stratégie d'extension et de modernisation du réseau

Servir nos clients - Financer l'Economie

Un réseau de **144 agences** en Décembre 2018 (y compris les centres d'affaires) avec 2 nouvelles ouvertures en 2018



CHANTIERS RÉALISÉS EN 2018

- **Total m² réaménagé en 2018 : 1 542 m²**

- Nouvelles agences : **308 m²**
- Réaménagement total : **1 014 m²**
- Réaménagement Partiel : **220m²**

- **Total m² réaménagé en 2017 : 1 942 m²**

- Nouvelles agences+ CA : **1 401 m²**
- Réaménagement total : **541 m²**

1

2 NOUVELLES AGENCES

- Agence Kairouan Sidi Sahbi (182 m²)
- Agence El Mourouj 6 (126 m²)



2

5 PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT TOTAL

- DDC SOUSSE (454m², travaux en cours)
- Agence Grombalia (209,4 m²)
- Agence Msaken (150m²)
- UIB Finance (96 m²)
- Centre de formation Menzel Bourguiba (105 m²)

3

6 PROJETS DE RÉAMÉNAGEMENT PARTIEL

- Agence Menzel Bouzelfa (60m²)
- Agence Nabeul Ville (20m²)
- Agence Ibn Khaldoun (30m²)
- Agence Djerba houmet essouk (30m²)
- Agence E Menzel Jemil (60m²)
- Agence Beja (20m²)

4

10 Travaux de restauration

- Agence Menzel Temime
- Agence Bardo
- Agence Kelibia
- Agence Kram Ouest
- Agence Ksar Hellal
- Agence Bizerte
- Agence Menzah 6
- Agence Marsa Ville
- Agence Belhassen
- Agence El Manar

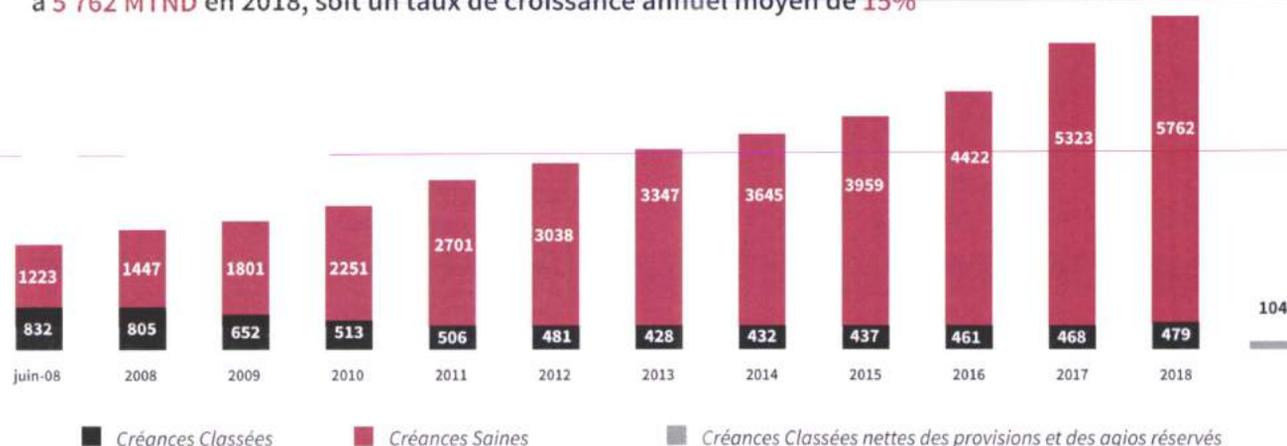
ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. Activité
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. **Situation du portefeuille**
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

4. Situation du portefeuille

Structure du portefeuille

Les engagements sains (yc les engagements hors bilan) sont passés de **1 223 MTND** en juin 2008 à **5 762 MTND** en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de **15%**



Situation des engagements arrêtée au 31/12/2018

Structure du portefeuille par secteur d'activité

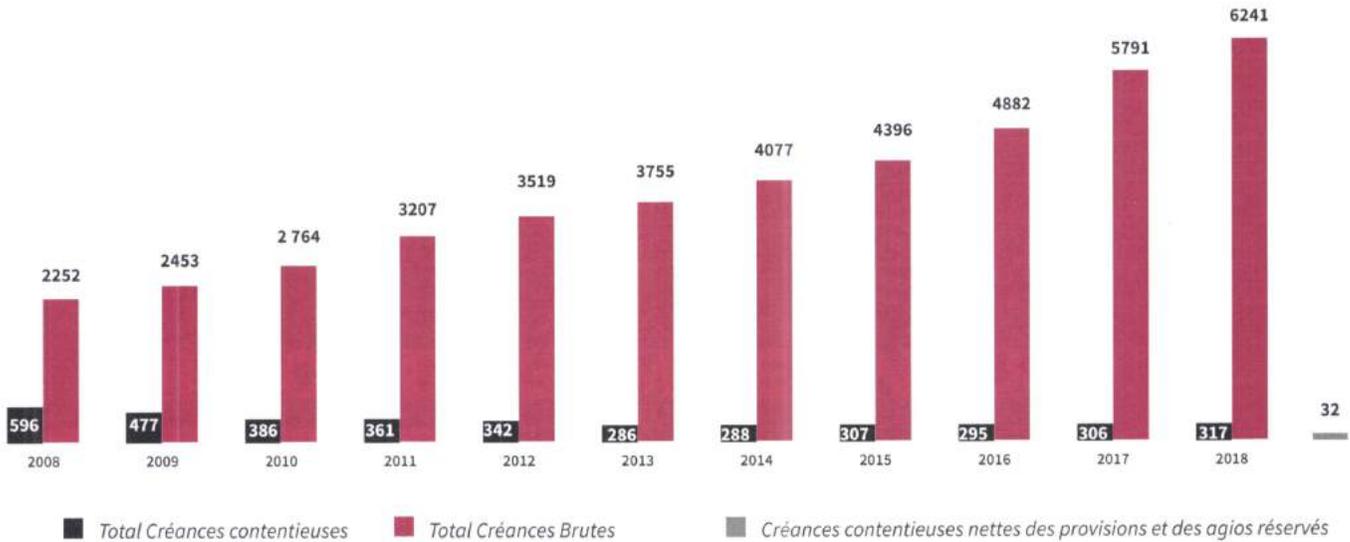
En KTND	Sains	Douteux	Total	%
I-Clientèle	5 742 693	478 954	6 221 647	99,7%
1-Professionnels	2 917 002	353 153	3 270 155	52,4%
Agriculture	82 946	5 386	88 332	1,4%
Industrie	1 576 960	210 715	1 787 674	28,6%
Industrie manufacturière	1 371 836	159 582	1 531 417	24,5%
Construction (Bâtiments et Travaux Publics)	71 196	48 473	119 669	1,9%
Autres industries	133 928	2 660	136 588	2,2%
Promotion Immobilière	7 044	17 147	24 192	0,4%
Services	1 250 052	119 905	1 369 957	21,9%
Tourisme	31 931	23 738	55 669	0,9%
Commerce	770 542	56 428	826 970	13,2%
Transport et communication	166 326	4 622	170 948	2,7%
Autres services	281 253	35 117	316 371	5,1%
2-Particuliers	2 825 691	125 801	2 951 492	47,3%
Logement	996 912	31 025	1 027 937	16,5%
Consommation	1 727 920	62 735	1 790 655	28,7%
Autres	100 859	32 041	132 900	2,1%
II-Etablissements bancaires et financiers	19 686	4	19 690	0,3%
Total Général	5 762 378	478 958	6 241 337	100%

L'agriculture, le tourisme et la promotion immobilière ne représentent que **2,7%** des engagements globaux de la banque (yc les engagements hors bilan)

Structure du portefeuille contentieux

Les engagements en contentieux nets des provisions et des agios réservés totalisent un montant de **32 MTND** en 2018 vs **260 MTND** à fin 2007

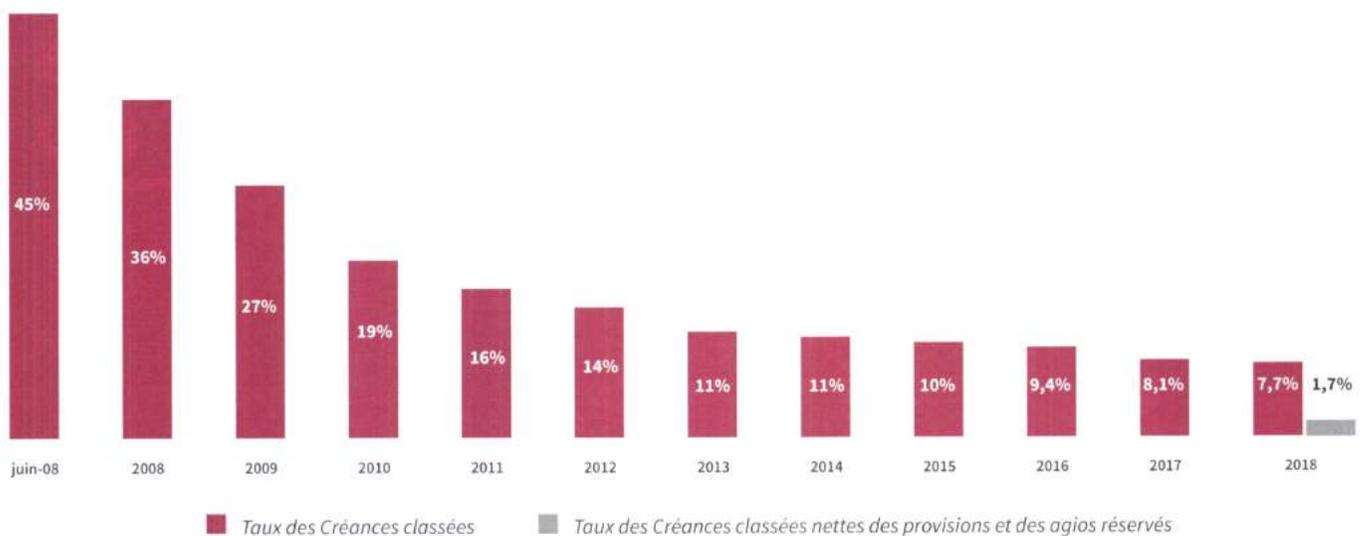
Les engagements bruts en contentieux sont passés de **596 MTND** en 2008 (26% des engagements globaux) à **317 MTND** à fin 2018 (5,1% des engagements globaux).



Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2018

Taux des créances classées

Le taux des créances classées (yc les engagements hors bilan) est passé de **45%** en 2007 à **7,7%** en 2018 grâce à un traitement dynamique (Recouvrement, cession...)



Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2018

Coût net du risque

Le CNR sur les créances en défaut consomme **7.1%** du PNB en 2018



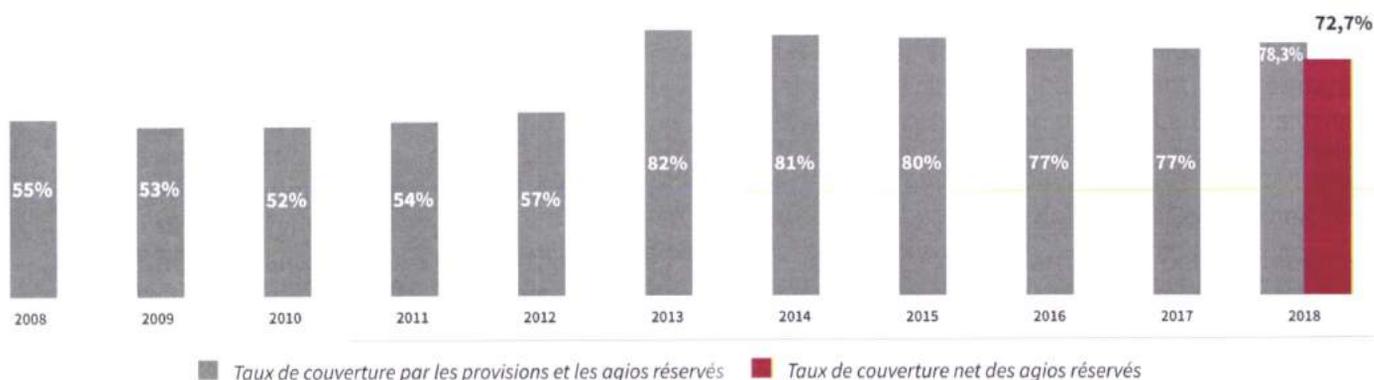
*En tenant compte de la reprise exceptionnelle sur la relation IMM de -6,7MDT, le CNR à fin décembre 2017 serait de 8,1MDT.
 **En tenant compte de la reprise exceptionnelle sur la relation IMM de -6,7MDT, le CNR à fin décembre 2018 serait de 18,9MDT.

Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2018

Ratio de couverture

Un taux de couverture des créances en défaut par les provisions et les agios réservés de **78,3%** en 2018, contre **77%** en 2017.

Un taux de couverture des créances en défaut par les provisions de **72,7%** en 2018 Vs **70,5%** en 2017.



Source : Situation des engagements arrêtée 31/12/2018

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. Activité
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. Situation du portefeuille
5. **Résultats financiers au 31/12/2018**
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

5. Résultats financiers au 31/12/2018

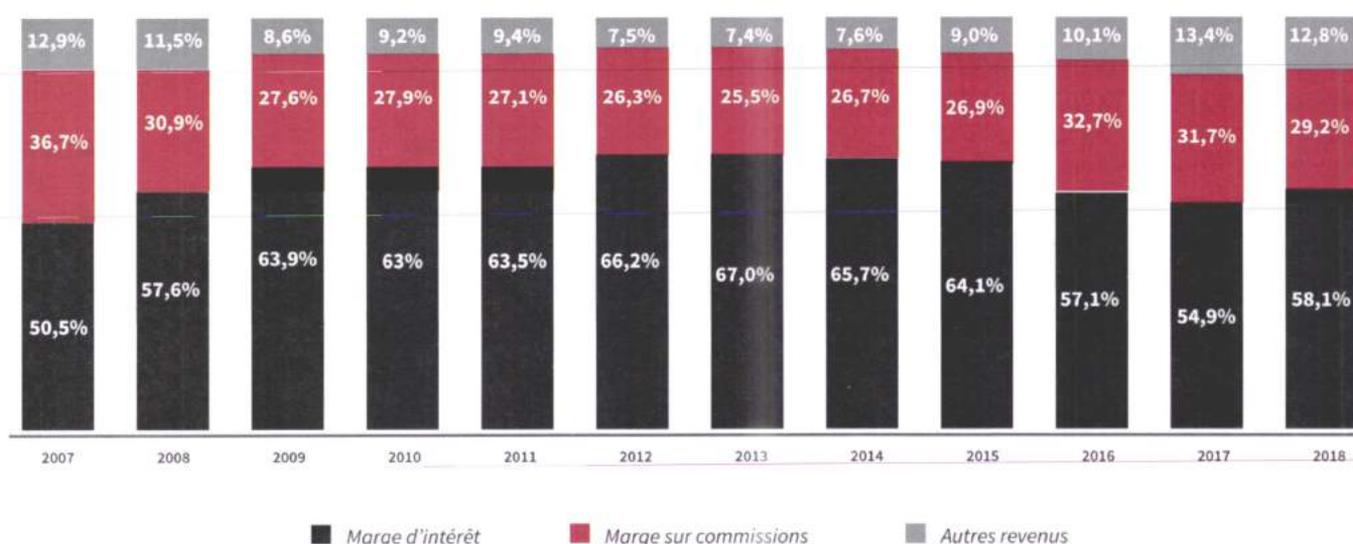
Des indicateurs de gestion et des résultats bien orientés

- **362,7 MTND** de PNB à fin 2018, soit un taux de croissance de **+25%** vs 2017.
- **590,5 MTND** de Produits d'Exploitation Bancaire, soit un taux de croissance de **+31,5%** vs 2017.
- **42,4 MTND** (31,5 MTND hors contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires) de charges générales d'exploitation, soit un taux de croissance de 53,5% (+14,1% hors contribution FGDB) vs 2017 expliqué notamment par le changement des termes des contrats d'assurances, les charges liées à la maintenance des infrastructures informatiques et immobilières et l'effet du glissement du dinar (pour les contrats de prestation de services conclus en devises).
- **116,6 MTND** de frais de personnel, soit un taux de croissance de +18,9 % vs 2017 sous l'effet notamment des augmentations salariales conventionnelles et non conventionnelles et de l'impact des dispositifs de montée en compétences des collaborateurs et d'incitation liés aux performances de la banque ainsi que la correction du stock de provisions IFC sur exercices antérieurs de **3,3 MTND**.

Profil du PNB

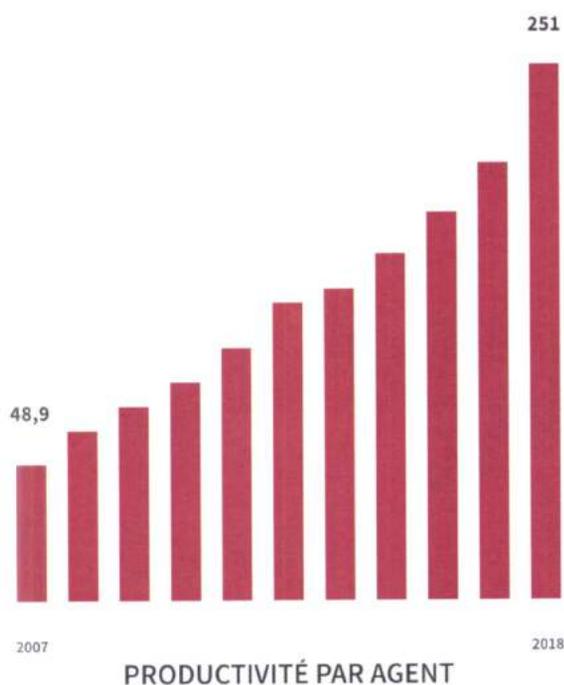
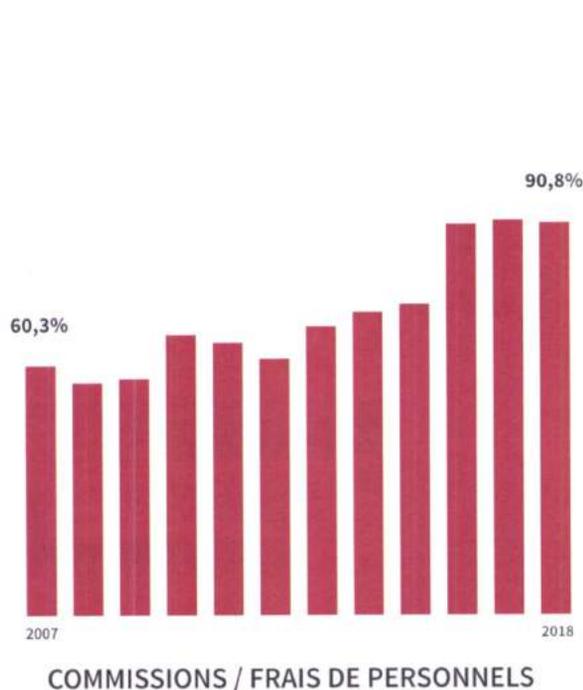
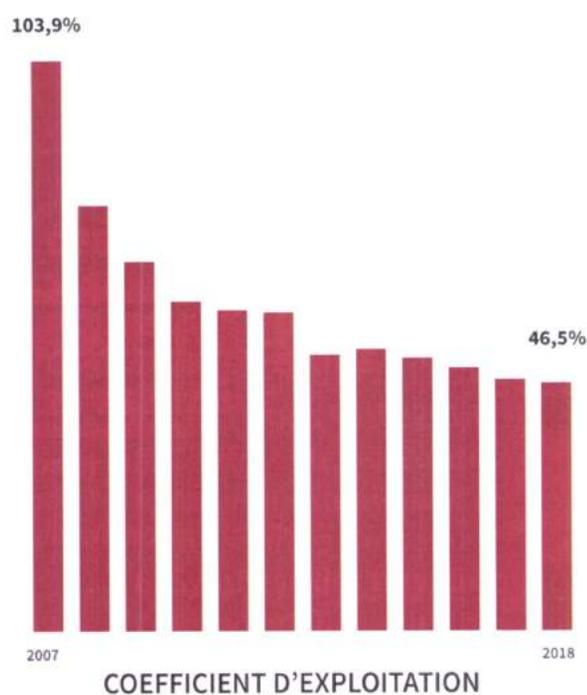
Une croissance de la part de la marge d'intérêt dans le PNB en lien notamment avec la forte croissance du TMM en 2018

chiffres en KTND	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Δ 18/17	TCAM 18/07
Encours des dépôts à vue	34,4	52,1	67,2	76,9	89,4	106,4	123,3	129,3	138,9	141,6	159,4	210,6	32,1%	17,9%
Encours des dépôts d'épargne	25,0	28,0	29,0	34,0	38,2	42,3	46,9	52,5	58,3	81,0	91,9	105,8	15,2%	14,0%
Encours des dépôts à terme et autres	8,8	10,4	9,0	11,2	13,2	12,1	13,7	14,9	19,5	25,1	38,9	46,3	19,1%	16,3%
Total Ressources clientèle	68,1	90,5	105,2	122,0	140,8	160,8	184	196,7	216,7	247,8	290,1	362,7	25,0%	16,4%



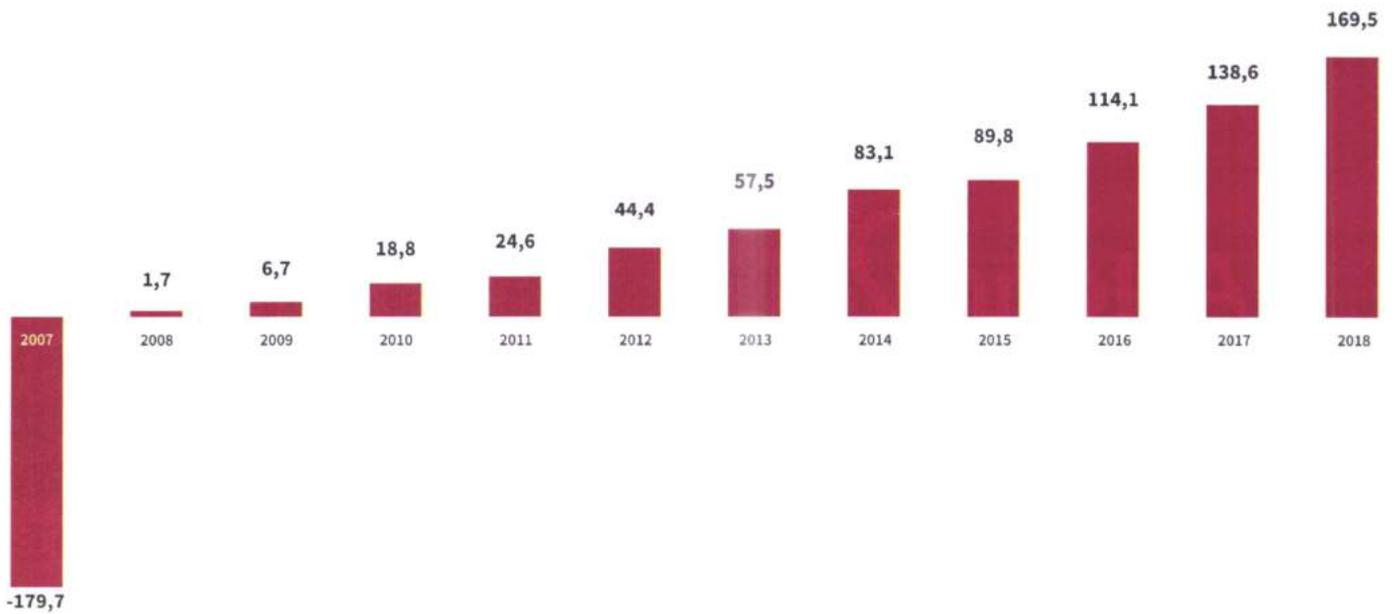
Ratios de gestion

- Des charges d'exploitation maîtrisées évoluant à un rythme inférieur à celui du PNB, malgré un effort soutenu en matière d'extension et de modernisation du Réseau, ce qui a permis de ramener le **coefficient d'exploitation** à **46,5%** au 31/12/2018 contre 103,9% au 31/12/2007.
- La progression des commissions en 2018 a permis de porter le **ratio commissions nettes/charges opératoires** de 35,3% en 2007 à **62,7%** en 2018 et le ratio commissions nettes/frais de personnel de 60,3% en 2007 à **90,8%** en 2018.
- La productivité par agent a été multipliée par **5 fois** en passant de 48,9 KTND en 2007 à **251 KTND** en 2018.



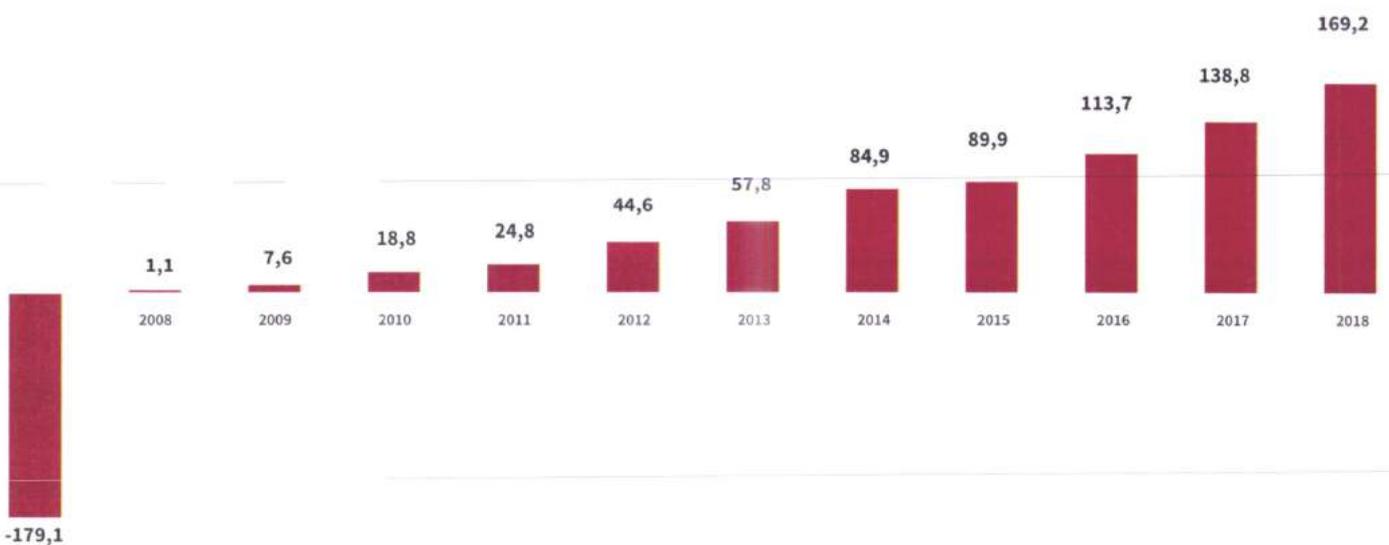
Résultat d'exploitation

- Un résultat d'Exploitation de **169,5 MTND** en 2018 vs 138,6 en 2017 (soit un taux de croissance de **22,3%**)



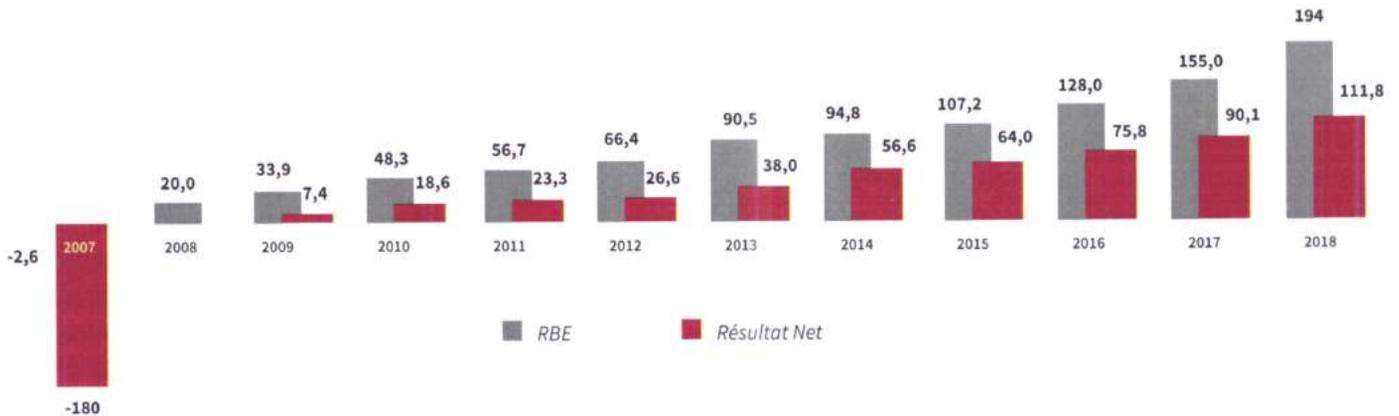
Résultat avant impôt

- Un résultat avant impôt de **169,2 MTND** en 2018 vs 138,8 en 2017 (soit un taux de croissance de **21,9%**)



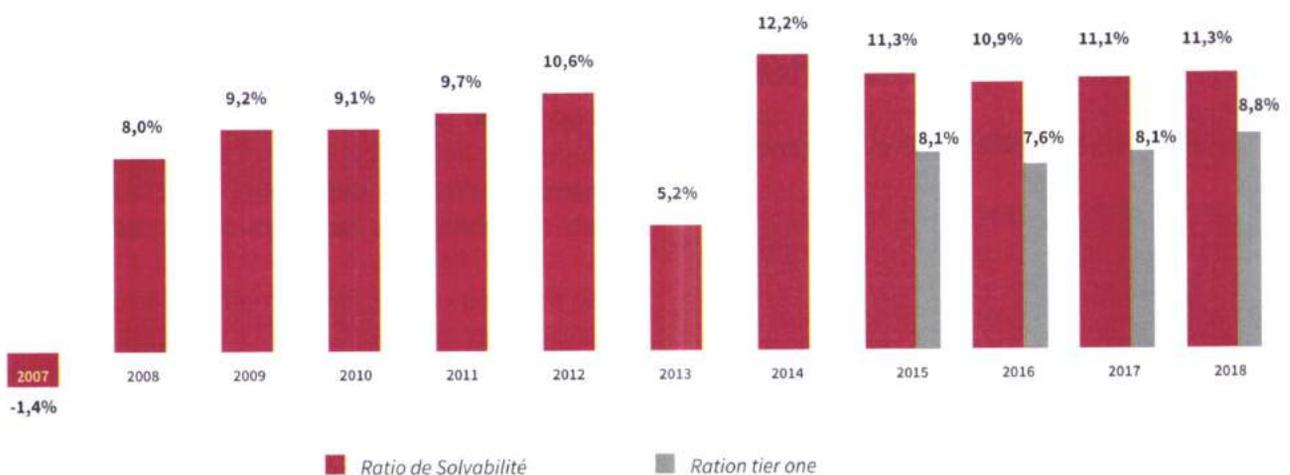
Résultat net

- **111,8 MTND*** de résultat net au titre de l'exercice 2018 vs 90,1 MTND en 2017, soit un taux de progression de 24,1%.



Ratios prudentiels

- Les fonds propres nets de l'UIB s'élèvent à 646 814 KTND** (y compris les fonds propres complémentaires).
- En tenant compte des risques encourus totalisant 5 721 694 KTND à fin 2018 (dont 562 884 KTND risque opérationnel***), le ratio de solvabilité est de **11,30%** (le ratio est de 12,5% hors impact des risques encourus en lien avec le risque opérationnel***); le ratio Tier one étant de **8,8%**.



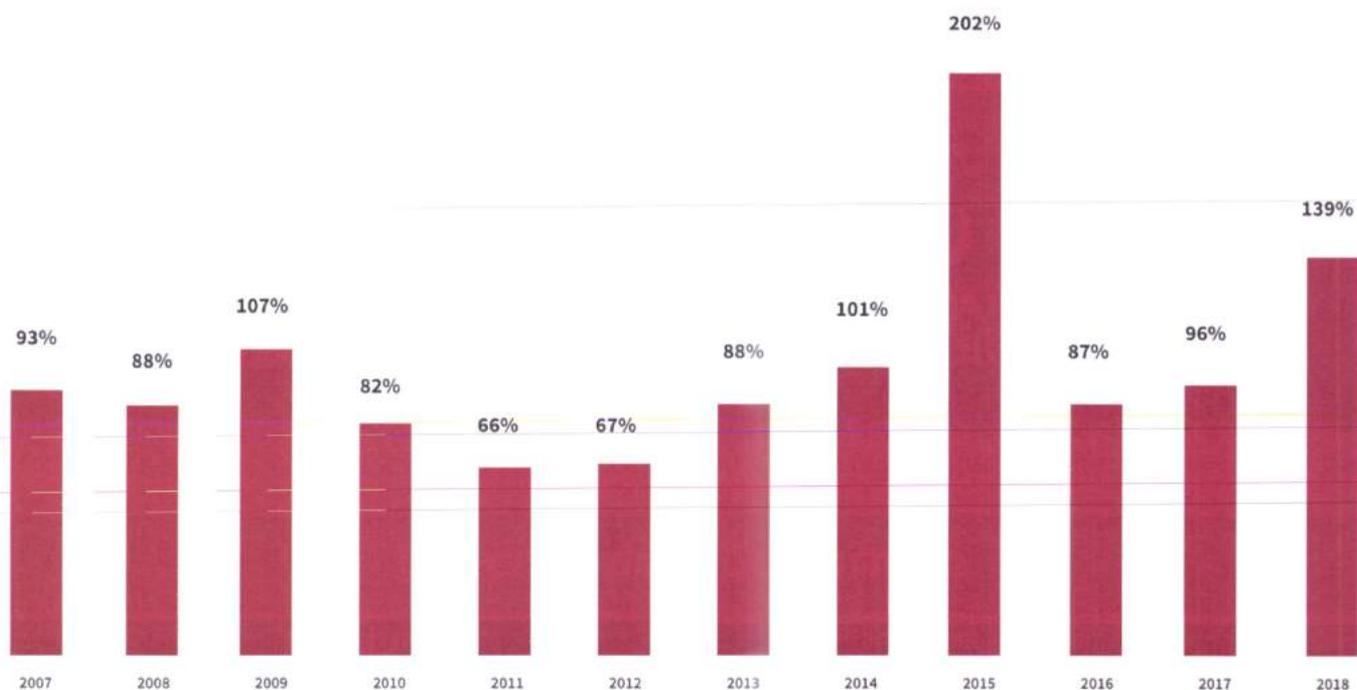
* Tenant compte d'un impôt sur les sociétés de 57,4 MTND dont 5,7 MTND sous forme de contribution exceptionnelle prévue par la loi de finances 2018.

** Tenant compte d'une distribution d'un dividende estimé à 14% de la valeur nominale de l'action.

*** Circulaire BCT 2016-03

Ratios prudentiels

- Un ratio de liquidité (LCR*) de **139%** (vs un ratio minimum exigé par la BCT de 90% au titre de 2018)



* Ratio LCR : Première application de la circulaire BCT N°2014-14 le 31 décembre 2014.

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Unité : en Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP,et TGT :	420 800	165 449
AC2-Créances sur les établissements bancaires et Financiers :	53 892	83 562
AC3-Créances sur la clientèle :	5 333 826	4 938 435
AC4-Portefeuille - titres commercial :	39 740	39 740
AC5-Portefeuille d 'Investissement :	146 087	138 648
AC6-Valeurs immobilisées :	48 944	45 143
AC7-Autres actifs :	64 148	42 957
Total Actif	6 107 437	5 453 934
PA1-Banque centrale , CCP :	150 520	81 043
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers :	166 582	201 403
PA3-Dépôts de la clientèle :	4 688 794	4 122 346
PA4-Emprunts et Ressources spéciales :	390 088	454 000
PA5-Autres passifs :	180 965	154 135
Total Passif	5 576 949	5 012 927
CP1 - Capital :	172 800	172 800
CP2 - Réserves :	242 461	178 129
CP3-Autres capitaux propres :	0	0
CP5-Résultats reportés :	3 418	6
CP6-Résultat de l'exercice :	111 809	90 072
Total Capitaux Propres	530 488	441 007
Total Passif et Capitaux Propres	6 107 437	5 453 934

Etat des engagements hors bilan arrêté au 31 décembre 2018 (unité : en Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
HB1-Cautions , avals et autres garanties donnés :	744 369	693 403
HB2-Crédits documentaires :	266 901	232 145
HB3-Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS :	1 011 270	925 548
ENGAGEMENTS DONNÉS		
HB4-Engagements de financements donnés :	106 863	115 231
HB5-Engagements sur titres :	0	0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES :	106 863	115 231
ENGAGEMENTS RECUS :		
HB6-Engagements de financement reçus	0	0
HB7-Garanties reçues :	1 517 503	1 159 545

Etat de résultat période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 (unité : en Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et revenus assimilés	433 140	314 396
Commissions (en produits)	111 038	95 821
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	36 960	29 328
Revenus du portefeuille d'investissement	9 339	9 535
Total des produits d'exploitation bancaire	590 477	449 080
Intérêts courus et charges assimilées	(222 546)	(155 035)
Commissions encourues	(5 193)	(3 918)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(227 739)	(158 953)
Produit net bancaire	362 738	290 127
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(24 226)	(16 072)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(297)	(345)
Autres produits d'exploitation	105	113
Frais de personnel	(116 582)	(98 035)
Charges générales d'exploitation	(42 361)	(27 601)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(9 868)	(9 603)
Résultat d'exploitation	169 509	138 584
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(261)	227
Impôt sur les bénéfices	(51 695)	(42 647)
Résultat des activités ordinaires	117 553	96 164
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(5 744)	(6 092)
Résultat net de l'exercice	111 809	90 072
Effet des modifications comptables	-	-
Résultat net après modifications comptables	111 809	90 072
Résultat par action (en DT)	3,235	2,606

Etat de flux de trésorerie période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

(unité : en Milliers de Dinars)

	31/12/2018	31/12/2017
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	585 170	439 583
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(234 281)	(146 958)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	(316)	317
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	10 000	(10 000)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(424 173)	(821 515)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	559 782	456 007
Titres de placements, titres de transaction	188	(10 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(157 866)	(130 989)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	19 629	(649)
Impôts sur les bénéfices	(54 389)	(35 638)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	303 744	(259 842)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	11 541	8 971
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(9 938)	16 831
Acquisition / Cession immobilisations	(19 408)	(20 093)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(17 805)	5 709
Flux de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(61 752)	120 068
Augmentation / diminution ressources spéciales	(645)	(550)
Dividendes versés	(22 464)	(20 736)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(84 861)	98 782
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	201 078	(155 351)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 511)	112 840
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	158 567	(42 511)

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. Activité
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. Situation du portefeuille
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. Le titre en bourse

6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB

Participations significatives de l'UIB

INTERNATIONAL SICAR - IS		INTERMEDIAIRE EN BOURSE		INTERNATIONAL DE RECOUVREMENT DE CREANCES	
IS		UIB FINANCE		IRC	
UIB	34%	UIB	99,92%	UIB	99,97%
ABS	20%	Divers	0,08%	Divers	0,03%
AIL	13%				
ETS SLAMA	7,5%				
Divers	25,5%				

Résultats financiers des filiales

En KTND	IS		UIB FINANCE		IRC	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits d'exploitation	309	348	292	278	3 268	3 301
Charges d'exploitation	-747	-738	-403	-365	-292	-237
Dotations / reprises nettes aux provisions	-80	-114	-1	-1	-29	-23
Résultat d'exploitation	-438	-391	-112	-86	2 082	2 352
Produits financiers nets/ Placements	152	127	36	26	269	190
Résultat net	-286	-324	-75	-61	1 502	1 652
Capitaux Propres (Avant Affectation)	4 107	4 393	966	1 042	2 621	2 778
Total Bilan	43 287	32 892	2 148	1 781	3 056	3 535

ACTIVITÉ, SITUATION ET RÉSULTATS DE L'UIB ET DES AUTRES ENTITÉS DE SON PÉRIMÈTRE

1. Activité
2. Développement commercial
3. Evolution du réseau
4. Situation du portefeuille
5. Résultats financiers au 31/12/2018
6. Résultats financiers au 31/12/2018 des autres entités du périmètre de consolidation de l'UIB
7. **Le titre en bourse**

7. Le titre en bourse

- L'UIB est la 4^{ème} capitalisation boursière du secteur bancaire en Tunisie avec un PER de 7 et un P/B de 1,36

	Résultat par action	Capitalisation boursière	PER	P/B
31 déc.-18	3,235 TND*	768 416 KTND	7	1,36

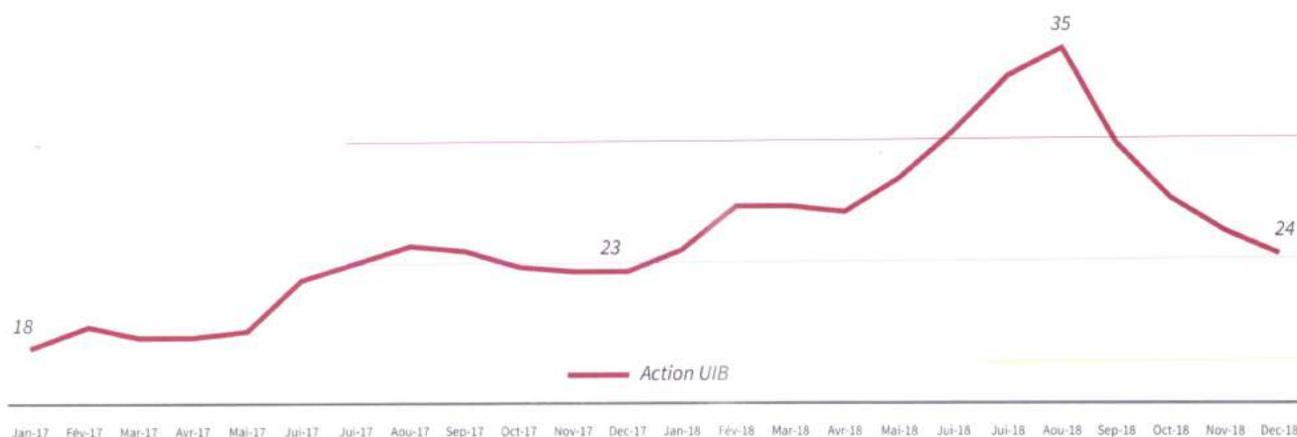
	2015	2016	2017	2018	Δ17/16	Δ18/17	Δ18/16
Action UIB	15,9	18,4	22,6	23,6	22,8%	4,42%	28,3%
Tunindex	5 042	5 489	6 282	7 272	14,4%	15,75%	32,5%
Indice Banques	3 178	3 517	4 199	4 644	19,4%	10,59%	32%

*Le résultat par action ainsi déterminé en 2018 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

CAPITAUX ÉCHANGÉS

- Un titre qui évolue de +4,4% en 2018 vs 2017 (vs 15,8% pour le Tunindex et 10,6% pour l'indice Banques)

Evolution du cours de l'action UIB entre 2017 - 2019

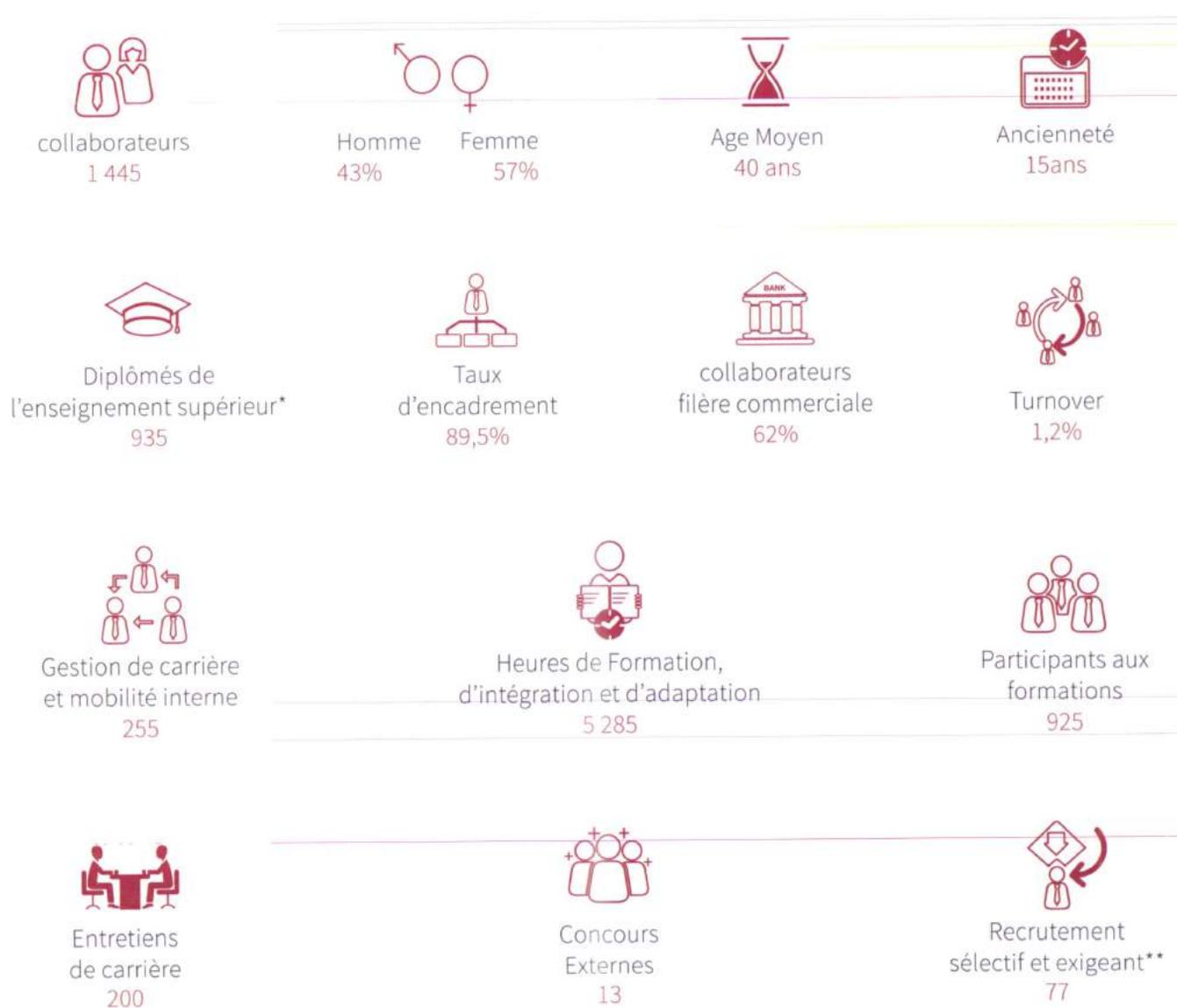


III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

5. Ressources Humaines

Renforcement du capital humain avec, un nombre des diplômés de l'enseignement supérieur de 935



* 72,3% du personnel d'encadrement et de direction et 64,7% de l'effectif global sont des diplômés de l'enseignement supérieur.

** Un recrutement ciblé via des partenariats avec l'école polytechnique de Tunis, ISG, iHEC et avec l'Université Paris Dauphine à Tunis.

Une équipe multidisciplinaire et une fonction RH qui se modernise



925

**COLLABORATEURS
AYANT SUIVI AU
MOINS 1 FORMATION
PRÉSENTIELLE**

1366

**COLLABORATEURS
AYANT SUIVI AU MOINS
1 FORMATION
EN LIGNE**

6303

**NOMBRE
D'HEURES
DE FORMATION
EN LIGNE**

4,7

**JOURS/HOMME
DE FORMATION
PRÉSENTIELLE**

E-learning :

- 6 modules obligatoires groupe au profit de l'ensemble des collaborateurs (la conformité - les principes, la sécurité de l'information, la lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme, la lutte contre la corruption, le code de conduite et les sanctions internationales).
 - 4 modules obligatoires groupe destinés à une population cible (FATCA-Fondamentaux, KYC sécurité financière, VOLKER, IBOR).
- ▷ *Un taux de participation de 100%.*

SI FORMATION :

- Mise en place, le 30 Octobre 2018, du SI Formation.
- Collecte des besoins en formation via le SI.

Enjeux stratégiques 2018-2022

Stratégie de formation

Assurer la montée en compétence des collaborateurs et accompagner les mutations du métier de banquier

- Intensification de la distribution des e-learning via la plateforme groupe My Learning en optant pour les formations « **blended learning** »
- Focus sur l'innovation dans les contenus et les méthodes de formation dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue (Intensification des formations sur les nouvelles méthodologies de gestion des projets).
- Renforcement du développement des compétences métiers et de la culture Risque & Conformité.
- Soutien à la transformation des métiers.

Événements RH

	Date	Lieu
Dauphine forum entreprises	14/03/2018	Tunis Dauphine
ATUGE	05/04/2018	ARENA LES BERGES DU LAC
HEC'Recruit	18/04/2018	IHEC Carthage
Journée de rencontre avec les étudiants de l'EPT	29/05/2018	UIB
Fête de Fin d'année de l'IHEC	10/07/2018	IHEC Carthage
Journées Nationales de l'emploi (IACE)	27/09/2018	Siège IACE
ENIT Entreprises	28/11/2018	ENIT
EPT Entreprises	05/12/2018	EPT
HEC'Recruit	05/12/2018	IHEC Carthage



III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

**SYNTHÈSE DES TRAVAUX
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET
DES COMITÉS RATTACHÉS**

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS RATTACHÉS

Dans le cadre du respect des dispositions de la Circulaire BCT n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit et de l'application de l'article 5 de ladite circulaire, une démarche a été envisagée afin d'évaluer une fois par an les travaux du Conseil dans son ensemble. Ce point est également inscrit dans le code de gouvernance du Conseil d'Administration de l'UIB approuvé par le Conseil d'Administration en date du 21 mai 2012.

L'UIB, dans un souci de bonne gouvernance, assure également l'évaluation de ses comités (Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne, Comité des Nominations et des Rémunérations).

L'évaluation ci-après porte sur le fonctionnement collectif du Conseil d'Administration et a été débattue par le Conseil d'Administration du 14 mars 2019.

Les administrateurs ont exprimé, à maintes reprises, leur satisfaction sur le fonctionnement, les travaux, la dynamique et la performance du Conseil, notant un progrès régulier sur le fond et la forme des sujets traités. Comme ils ont toujours souligné l'excellente qualité du dialogue et des échanges au sein du Conseil.

I. Composition, Compétences, Fonctionnement et Activités du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

Le Conseil d'Administration comprend 12 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire dont 2 administrateurs indépendants. Sa composition est jugée équilibrée et regroupe des compétences nécessaires à l'exercice de la mission du Conseil d'Administration. Elle reflète un équilibre entre l'expérience, la compétence et l'indépendance, comme elle montre une parfaite complémentarité en termes d'expertise des membres du Conseil, en liaison avec l'ensemble des activités de la Banque.

Le Conseil d'Administration comporte 4 femmes et 8 hommes, soit 33% de femmes. 3 nationalités sont représentées au sein du Conseil d'Administration de l'UIB.

Le fonctionnement du Conseil et des Comités est régi par le Code de Gouvernance et les Statuts de l'UIB. L'âge moyen des administrateurs est de 58 ans, l'ancienneté au Conseil d'Administration sera de 5 ans et 5 mois à la date de la prochaine Assemblée Générale. Neuf administrateurs sont membres de l'un des Comités rattachés au Conseil d'Administration.

I.1. Compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration intervient notamment sur les sujets suivants :

- Orientations et opérations stratégiques : approuver les orientations stratégiques de la Banque, suivre leur mise en œuvre et procéder à leur revue périodique.
- Etats financiers et communication : (a) s'assurer de l'exactitude, de la fiabilité, de la sincérité des comptes et de la qualité des informations transmises aux actionnaires et au marché (b) contrôler le processus de publication et de communication.
- Gestion des risques : (a) approuver et contrôler la mise en place de la stratégie globale et des politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques de toute nature auxquels l'UIB est ou pourrait être exposée (b) s'assurer notamment de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques, contrôler l'exposition aux risques liés aux activités de la banque et approuver les limites globales des risques (c) s'assurer de l'efficacité des mesures correctrices apportées.
- Gouvernance : (a) examiner le dispositif de gouvernance, évaluer de manière périodique son efficacité et prendre les mesures correctrices pour remédier aux éventuelles défaillances (b) s'assurer du respect de la réglementation bancaire (c) déterminer les orientations et contrôler la mise en œuvre des dispositifs de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'UIB notamment en matière de prévention des conflits

d'intérêts (d) délibérer sur les modifications des structures de direction de l'UIB et se tenir informé des principales modifications de son organisation (e) délibérer une fois par an sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et celui de ses comités.

- Rémunération et politique salariale : (a) arrêter les principes de la politique de rémunération notamment pour les membres du Comex et du Codir (b) délibérer, une fois par an, sur la politique salariale de l'UIB et sur la politique en matière d'égalité entre hommes et femmes.
- Plan de mise en conformité avec les normes prudentielles édictées par le Régulateur : délibérer sur tout plan en matière de mise en conformité avec les normes édictées par le régulateur.

1.2. Le Président du Conseil d'Administration

Le Conseil a réitéré sa confiance à Monsieur Kamel Néji et décidé de renouveler son mandat en tant que Président du Conseil d'Administration de l'UIB et ce, pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020.

Outre les missions conférées au Président du Conseil d'Administration en vertu du code des sociétés commerciales (art.216) et notamment celles en rapport avec la réalisation des options arrêtées par le Conseil, le Conseil d'Administration a confié à Kamel NEJI des missions et mandats spécifiques, et ce en concertation avec le Directeur Général de l'UIB et qui consistent notamment en :

- La facilitation du business de l'UIB et son accompagnement pour l'accomplissement de toutes démarches inhérentes à la réalisation de ses projets de croissance et de développement ;
- L'accompagnement de la clientèle Corporate de l'UIB dans son développement à l'international et particulièrement sur le continent africain et ce, en synergie avec le Groupe SG et ses filiales ;
- La contribution active à la défense des intérêts de l'UIB et à la promotion de son image ;

- L'accompagnement de l'UIB, en cas de besoin et sur demande du Directeur Général, dans les négociations sociales avec les partenaires sociaux.
- La représentation de l'UIB auprès des organismes institutionnels de la Tunisie.

En 2018, le Président du Conseil d'Administration a convoqué, présidé toutes les réunions du Conseil, en a fixé le calendrier et l'ordre du jour et en a organisé et dirigé les travaux. Il a veillé au bon fonctionnement des organes de l'UIB et à la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les Comités (Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne, Comité des Nominations et des Rémunérations). Il a assisté à la totalité des Comités rattachés au Conseil et soumis pour avis des questions à l'examen de ces comités.

Il a rencontré, en outre, les administrateurs, notamment dans le cadre de l'évaluation de la performance du Conseil d'Administration. Comme il s'est, constamment, assuré que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs missions et a veillé à leur bonne information. Il a piloté, avec le Président du Comité de nomination et de rémunération, les procédures de recrutement de nouveaux administrateurs.

Le Président du Conseil d'Administration a, également, rencontré les principaux responsables de la Banque (responsable de pôles et Directeurs) et a assisté à un Codir élargi au mois de janvier 2019 durant lequel les différentes directions de la Banque ont présenté leurs réalisations et orientations stratégiques 2019-2022. Il a visité certaines Directions de Développement Commercial et agences du réseau de détail et les centres d'affaires rattachés au Pôle Entreprise & BFI.

Il a co-animé, en avril 2018, à Tunis le séminaire « Synergies Maghreb » dont il est le sponsor. Ce projet, qui a été lancé par Monsieur Alexandre Maymat, vise à développer les Synergies entre les 3 filiales du Maghreb : SGMA, SGA et UIB. Suite à un premier COPIL tenu en novembre 2018, 10 projets ont été retenus dans le cadre de cette initiative et une communauté Synergies Maghreb sur SG Business & Communities a été lancée.

Ce canal de communication s'inscrit dans le cadre d'une approche participative, propre à aider au développement de nouvelles synergies entre les filiales du Maghreb. Ce levier a, également, pour vertu d'aider collectivement à être plus efficaces et plus efficaces. Cet espace confère, enfin, une visibilité adéquate à la démarche synergétique initiée et assure des échanges fertiles autour des projets retenus. Bref, la communauté a pour ambition de développer de nouvelles traditions de travail collectif entre les trois filiales du Maghreb.

Sur un autre plan, le Président du Conseil d'Administration a rencontré, à plusieurs reprises, les autorités locales et le régulateur bancaire. Comme, il a participé à de nombreuses manifestations publiques en Tunisie et à l'étranger et s'est exprimé à maintes fois dans les médias.

Aussi, le Président du Conseil d'Administration a rencontré, de manière continue, des grands clients dans un objectif de consolidation du fonds de commerce de l'UIB et a participé à différents événements clients.

Dans le cadre de la préparation des Assemblées Générales, le Président du Conseil d'Administration a entendu les CACs et tenu des réunions avec les principaux actionnaires. Il a présidé les Assemblées Générales Ordinaire, extraordinaire, comme il a assisté à l'assemblée électorale d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Enfin, le Président du Conseil d'Administration a consacré ses meilleurs efforts à l'initiation d'opérations stratégiques susceptibles d'affecter significativement le résultat de l'UIB, sa taille ou la structure de son bilan. Comme, il a veillé à la promotion des valeurs et de l'image de l'UIB et du Groupe SG. Le Président du Conseil d'Administration préside, aujourd'hui, les deux fondations de l'UIB : Fondation Arts & Culture by UIB et la Fondation Solidarité & Innovation by UIB.

1.3. Réunions du Conseil d'Administration 2018 :

Le Conseil d'Administration de l'UIB, s'est réuni six fois en 2018. La participation des administrateurs est de 92%. En dehors de ces réunions, les membres du Conseil d'Administration ont tenu plusieurs conférences téléphoniques sur des sujets d'actualité. Les supports

de réunions sont considérés de bonne qualité.

Une vue d'ensemble des principaux sujets présentés et traités par le Conseil d'Administration permet de mesurer l'étendue de ses travaux.

Gouvernance

- Revue du fonctionnement du Conseil d'Administration.
- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration.
- Nomination des Présidents et des membres des Comités rattachés au Conseil d'Administration (Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne, Comité des Nominations et des Rémunérations).
- Examen du rapport du médiateur au titre de l'exercice 2017.
- Examen du rapport de l'organe de conformité au titre de l'exercice 2017.
- Arrêté des comptes 2017 et Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de son ordre du jour et arrêté des résolutions soumises à l'AGO y compris celles relatives au renouvellement ou à la nomination de nouveaux membres.
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire, fixation de son ordre du jour et arrêté des résolutions soumises à l'AGE.
- Organisation d'un séminaire de formation complémentaire - notamment sur l'environnement juridique et réglementaire - à l'attention de l'ensemble des administrateurs.
- Nomination d'un nouveau Responsable de l'Audit et de l'Inspection.
- Points réguliers sur les travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration (Comité des risques, Comité permanent d'audit interne, Comité des Nominations et des Rémunérations) avec un suivi particulier (1) du profil de liquidité de l'UIB et de sa trajectoire en Capital compte-tenu des exigences réglementaires et (2) de l'évolution des grands litiges (administration fiscale, CNSS) (3) du Système d'information, sécurité informatique et plan de continuité d'activité (4) de la conformité.

Environnement, Orientations et opérations stratégiques

- Examen de l'environnement concurrentiel de l'UIB (Benchmark trimestriel).
- Examen des orientations stratégiques de l'UIB en matière de GTB.
- Examen d'un projet portant sur la transformation digitale de l'UIB.

Finance / Etats financiers & Communication

- Examen et approbation du budget 2019 et trajectoire 2019-2022.
- Examen et arrêté des Etats Financiers Individuels et Consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2017.
- Approbation du rapport de gestion.
- Contrôle des processus de publication et de communication des Etats financiers.
- Examen des Indicateurs d'Activité Trimestriels.
- Examen et arrêté des états financiers intermédiaires au 30/06/2018.
- Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle ventilés par catégorie d'engagements (classés conformément aux dispositions de l'article 8 de la circulaire n°91-24) et approbation du rapport sur le respect des dispositions des articles 1, 2, 3 et 4 de la circulaire BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.
- Approbation d'une opération de réinvestissement des bénéfiques 2018 ouvrant droit aux avantages fiscaux conformément aux dispositions de la loi n° 2017-8.
- Examen et suivi du contrôle fiscal.
- Suivi des opérations d'apurement des suspens.
- Examen de l'état d'avancement des préparatifs et planning de réalisation de l'inventaire physique des Immobilisations de l'UIB.
- Examen des traitements et contrôle des écritures manuelles au sein de l'UIB.
- Examen d'une note concernant (1) les normes comptables applicables aux titres de créance (titres à revenus fixes – BTA) (2) la mise à jour des procédures de contrôle des ODs.

Ressources intérieures & extérieures

- Examen d'une note portant sur le principe d'une émission d'un Emprunt Obligataire.
- Examen des termes d'une ligne de financement à

conclure avec la DEG (Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft).

- Revue des utilisations des lignes étrangères conclues en matière de funding bilatéral et multilatéral.

Conformité

- Approbation d'une note relative au dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Certification

- Revue de l'audit de suivi de la certification MSI 20000 de l'UIB.

Qualité & satisfaction clients

- Examen d'un dispositif portant sur le déploiement d'actions pour réduire les délais (« time to yes » et « time to cash ») et l'amélioration de la qualité des dossiers de crédit Corporate.

Ressources-humaines, rémunération & politique salariale

- Revue du baromètre employeur 2018.
- Examen des rapports du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Contrôle interne

- Réorganisation du contrôle de niveau 2 au sein de la Banque.
- Examen des lettres de recommandations des CACs.

Conventions entre parties liées

- Examen & approbation des conventions UIB / SG portant sur la mise en place des outils RBO & RAPSODY.
- Examen & approbation du contrat d'assistance technique UIB / SG.
- Approbation des conventions UIB / filiales.
- Approbation des termes d'une garantie à première demande donnée par le groupe SG à la BNPSS et ce dans le cadre de l'activité de sous conservation par la filière SGSS de l'UIB.
- Approbation d'une convention UIB / SG pour l'utilisation et la customisation des modules JIRA.

Inspection

- Approbation des plans d'actions en lien avec les rapports de mission d'inspection de la Banque

Centrale de Tunisie relatifs (1) au système de Notation Interne (2) au dispositif d'identification du bénéficiaire effectif du gel des avoirs des terroristes

- Revue de l'état de déploiement des préconisations issues (a) de la mission d'Inspection du Groupe SG, (b) de la mission d'Inspection BCT relative à la réglementation des changes (c) de la mission d'Inspection Générale 2015-2016 de la BCT (d) de la mission d'Inspection BCT relative aux crédits d'aménagement.
- Revue des réponses aux lettres de suites consécutives à des missions de la Banque Centrale de Tunisie (suites données aux préconisations du régulateur).

Gestion des Risques

- Revue régulière de la situation de la Banque en matière de risques .
- Approbation des Limites et Seuils des Risques: Risques structurels de liquidité, de taux et de change.
- Revue de la situation du portefeuille en recouvrement amiable et contentieux
- Refonte du comité de suivi des grands dossiers contentieux et nomination d'un administrateur en son sein.
- Approbation d'une note portant sur le dispositif de notation de contrepartie.

Evolutions réglementaires

- Passage en revue des nouvelles réformes prévues dans les circulaires BCT 2017-02 (mise en œuvre de la politique monétaire par la BCT) et 2018-12 (marché interbancaire en dinar.)
- Passage en revue d'une note portant sur l'évaluation d'impact pour l'UIB des nouvelles dispositions du projet de circulaire sur l'adéquation des Fonds Propres.

Autres

- Approbation du projet d'acquisition de l'immeuble Les Berges du Lac.

I.4. Conclusion

- La synthèse des travaux du Conseil d'Administration permet de constater l'alourdissement constant des ordres du jour sous la pression des thématiques réglementaires (une tendance du régulateur à donner au Conseil d'Administration des missions de plus en plus larges) et laisse une place insuffisamment

importante aux sujets stratégiques et commerciaux. Les axes d'amélioration proposés pour faire évoluer les pratiques du Conseil d'Administration en 2019 peuvent être synthétisés comme suit :

- une meilleure répartition du temps à consacrer par le Conseil d'Administration aux différents sujets et notamment ceux en rapport avec (a) la stratégie et la dynamique concurrentielle au sein du secteur bancaire (b) le suivi des grands clients (c) les thématiques liées aux systèmes d'information, à la sécurité et à la digitalisation (d) les sujets de conformité AML/Sécurité Financière (KYC et entrées en relation).
- un suivi approfondi du profil de liquidité de l'UIB et de sa trajectoire en Capital compte-tenu des exigences réglementaires.
- l'organisation de séances de formation complémentaire à l'adresse des administrateurs consacrées à (1) l'évolution des principaux métiers de la Banque (2) la grande clientèle (3) les risques et normes prudentielles (4) la sécurité des systèmes d'information et la cyber-sécurité (5) la lutte anti blanchiment et le financement du terrorisme (6) la culture et conduite (7) la politique RSE (8) l'innovation (9) la satisfaction client et (10) l'image de la Banque.
- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique menée en matière d'égalité professionnelle et salariale.
- la mise en place d'un outil de gestion du Conseil d'Administration.
- une meilleure implication des membres du Conseil dans la proposition des éventuels sujets et problématiques à traiter.
- une plus grande implication du Conseil d'Administration dans l'appréciation de la qualité des travaux des comités (Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne).
- la mise à jour (a) des règles d'organisation et de fonctionnement du Gouvernement d'entreprise (b) du code de Conduite et de Déontologie (c) et de la politique de gestion des conflits d'intérêts, de manière à y intégrer les dispositions nouvelles et mieux préciser les rôles du Conseil et des Comités.

II. Fonctionnement et Activités des Comités du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2018

En 2018, le Conseil d'Administration a été assisté par 3 Comités :

- Le comité Permanent d'Audit Interne.
- Le comité des risques.
- Le Comité des nominations et des rémunérations.

Chaque comité comporte au moins 4 membres, aucun administrateur n'est membre de plus de deux comités. Chaque comité comporte au moins une femme.

Les présidents du comité Permanent d'Audit Interne et du comité des risques sont des administrateurs indépendants. Les missions des comités sont précisées dans des chartes spécifiques à chaque comité.

Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité Permanent d'Audit Interne est composé au 31 décembre 2018 de 4 administrateurs: Madame Emna Kallel, Administratrice indépendante et Présidente du Comité et Messieurs Kamel Néji, Moncef Mzabi et Yann De Nanteuil.

Le comité s'est réuni sept fois en 2018 et ce conformément à l'article 22 de la Circulaire BCT n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit (les Comités émanant du Conseil d'Administration devant se réunir six fois au moins par an et à chaque fois que cela est nécessaire). La participation des membres du Comité Permanent d'Audit Interne est globalement satisfaisante avec un taux de participation de 95%. Les supports de réunions sont de bonne qualité. Le comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et de ses travaux.

En 2018, le comité a conduit la procédure de sélection des commissaires aux comptes et émis une recommandation au Conseil d'Administration sur leur désignation ou leur renouvellement, tout en s'assurant de leur indépendance conformément à la réglementation en vigueur.

Le comité a assuré le suivi du contrôle des comptes par les CACs, examiné les projets de comptes individuels

et consolidés annuels et semestriels avant leur présentation au Conseil d'Administration et a soumis à ce dernier son avis sur ces comptes. Il a, en outre, validé la communication financière correspondante. Lors de chaque arrêté des comptes, le comité a entendu les CACs et engagé des échanges sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ainsi que sur les faits marquants. Le comité a entendu, également, les responsables des fonctions de contrôle interne, audit, risque, contrôle permanent.

Sans entrer dans le détail de l'ensemble des points ci-dessus, une vue d'ensemble des principaux sujets présentés et examinés par le Comité Permanent d'Audit Interne, au cours de l'exercice 2018, permet d'apprécier les progrès sur le fond des sujets traités : Conformité, Contrôle permanent et Contrôle périodique.

1. La Conformité

Le comité a consacré plusieurs points (a) aux risques de non-conformité (b) à la sécurité financière en lien avec la maîtrise des risques de blanchiment d'argent (c) de financement du terrorisme (d) aux risques liés aux sanctions internationales (e) au déploiement du projet stratégique de la connaissance client KYC portant sur la conformité des Entrées En Relation, la remédiation des dossiers en stock des clients actifs et le déploiement effectif de la revue périodique en fonction de leur niveau de risque AML.

Plus précisément, les travaux du comité ont porté sur :

- la réorganisation du système de contrôle de la conformité au sein de l'UIB (Cf. Rapport de l'organe de Conformité au titre de l'année 2018).
- la revue du Corpus procédural en lien avec la sécurité financière et la conformité réglementaire.
- l'état de déploiement des applications et outils dédiés à la sécurité financière (Forces 1, Forces 2, SironAML, outils de filtrage automatique des transferts émis et reçus en lien avec des pays en risque LCB/FT élevé, UIB Swift, Assistant TRF, OLCOM, Workflow remédiation).
- le suivi des principaux indicateurs et l'état de traitement des alertes : Alertes Forces 1, Alertes Forces 2, Alertes SironAML, Alertes dossiers Trade Finance, Alertes Dossiers LCB FT, Alertes Filtrage des swift en lien avec des pays à risque, AML élevé.
- l'état des validations des Entrées en relation avec

risque LAB élevé et moyennement élevé.

- les formations e-learning en lien avec (1) les sanctions Internationales (2) les principes de conformité (3) le dispositif LAB FT (4) le dispositif KYC (5) la lutte contre la corruption (6) le code de conduite et (7) le dispositif FATCA.
- l'état d'avancement du projet de KYC et ce dans le cadre du programme central Groupe de la Transformation de la Conformité (CTP Compliance Transformation Program). Ce projet tient compte de la nouvelle instruction KYC groupe, des nouvelles dispositions réglementaires locales, de la mise en conformité de toutes les nouvelles Entrées En Relation, de la remédiation sur un horizon de 3 ans des stocks des dossiers des clients actifs et de la mise en place de la revue périodique du stock en fonction du risque AML du client.
- la revue des scénarii AML (Outil SIRON).
- la montée en version de l'outil de filtrage de la base clientèle et le traitement des hits.
- la mise en place d'un dispositif de remontée des dysfonctionnements de la conformité.
- le cadre normatif relatif à l'éthique et la déontologie avec la diffusion du code de déontologie et du code de lutte contre la corruption.
- l'exercice de Risk Assessment ComPass qui a couvert 6 thématiques qui ont fait chacune l'objet d'une synthèse :
 - Sécurité financière (blanchiment d'argent & financement du terrorisme et Embargos & sanctions).
 - Protection de la clientèle.
 - Corruption, éthique et comportement.
 - Intégrité des marchés.
 - Transparence fiscale.
 - Données et digitalisation.
- l'état des relations avec les correspondants bancaires sous l'angle de la conformité.

Le Comité a également passé en revue la feuille de route 2019_2021 qui sera piloté dans le cadre du Compliance Transformation Programm (« CTP 2021 ») qui regroupera les 3 Plans d'Actions identifiés dans le cadre des « settlements » conclus par le groupe avec les autorités Américaines et Françaises, sous l'intitulé du Programme Lafayette :

- Plan d'actions OFAC (Office of Foreign Assets

Control) : Son objectif premier est de renforcer le dispositif Sanctions-Embargos, conformément aux engagements pris par le Groupe SG.

- Plan d'actions ABC (Anti Bribery and Corruption) : Son objectif est d'organiser et de matérialiser la déclinaison des deux instructions Groupe publiées en décembre 2018 : La Lutte contre la Corruption dans le Groupe Société Générale (014276) et l'Instruction relative aux Cadeaux, Repas d'Affaires et Evénements Externes (014278). Il fait référence à l'ensemble des processus, outils, contrôles, indicateurs à mettre en œuvre conformément à ces instructions.
- Plan d'action IMM (Integrity Market Manipulation) : Son objectif est de mettre en place un cadre normatif encadrant les différentes contributions à des benchmarks (taux et change) et de déployer les contrôles opérationnels et de supervision managériale y afférents.

- D'une manière plus précise, la feuille de route se décline comme suit sur les différentes thématiques de la Conformité :

- **Conformité réglementaire**
Lutte contre la Corruption

- Mise à jour des circulaires relatives à la lutte contre la corruption et la politique cadeau.
- Déploiement d'un processus et d'un outil de déclaration et de validation des cadeaux, repas d'affaires et événements externes.
- Formation de l'ensemble des collaborateurs, notamment le personnel exposé.

- **Gestion des abus de marché**

- Mise en place d'un cadre précis de procédures et de contrôles encadrant les contributions à des benchmarks de taux (Tunibor) et de change (ou assimilées).

- **Transparence fiscale**

- Renforcement du dispositif de contrôle FATCA (exécution des contrôles mensuels et trimestriels).
- Automatisation des extractions et planification des déclarations annuelles.

- **Gestion des conflits d'intérêt**

- Déploiement d'un dispositif de gestion des Conflits d'intérêts incluant notamment l'établissement et la mise à jour annuelle d'une cartographie des risques de conflits d'intérêts.

- **Renforcement du dispositif KYC**
- Maintien d'un Taux de conformité à l'EER de 100%.
- Mise en place des contrôles qualité sur les EER ainsi que sur les dossiers remédiés.
- Lancement du jalon P4-P5 ainsi que la remédiation des P6.
- Déploiement de la revue périodique des dossiers remédiés P1, P2 et P3 à risque LAB Elevé.
- **Mise en place du filtrage des référentiels clients et tiers à fréquence quotidienne**
- Déploiement de la configuration des bases clientèle et des bases tiers à 18 champs.
- Lancement des filtrages quotidiens.
- Déploiement des filtrages des bases tiers.
- **Renforcement du filtrage des flux :**
- Mise en place d'un mode opératoire détaillant les contrôles conformité au niveau du back office TRADE.
- Renforcement des vigilances sur les flux en USD.
- **Optimisation de l'efficience du dispositif de profilage SironAML**
- Maintien d'un taux de clôture des alertes de 100%.
- Revue qualitative du traitement des alertes, de la qualité et de la pertinence des déclarations.
- Lancement de l'apurement des alertes en stock (juin 2016- décembre 2017).
- Lancement de la fiabilisation de l'alimentation et du paramétrage de l'outil SIRON.
- Renforcement des actions de formation et de sensibilisation dédiées aux analystes SIRON.
- Suivi de l'état de mise en place – au niveau de chaque Pôle - du nouveau contrôle annuel sur Narval relatif au suivi des préconisations Audit interne & externe
- Suivi de l'état de déploiement du programme PCT (Permanent Contrôle Transformation) devant permettre de consolider le dispositif du contrôle permanent (approche de reconstruction d'un référentiel d'activité, de processus, de risque et de contrôle « Approche A.P.R.C »)
- Examen et approbation du déploiement programmé début Janvier 2019 d'une nouvelle structure de contrôle niveau 2, rattachée au (1) Pôle risque, destinée à consolider le dispositif de maîtrise des risques par des revues simples systématiques et des revues approfondies sur les activités (Thématique risques et conformité) et au (2) Pôle Finance (thématique financière et comptable).
- Suivi des risques opérationnels à travers la collecte, l'analyse des pertes et le contrôle des KRI en dépassement des seuils fixés.
- Revue des plans d'actions (en lien avec les 6 catégories d'évènements de risque à notation « Elevé » faisant ressortir 18 zones à risque retenues pour des plans d'actions palliatifs) issus de l'exercice d'auto évaluation de risque (RCSA 2018) avec la prise en compte de deux axes d'analyses : « Organisationnel » et « Par processus ».
- Revue de la nouvelle taxonomie des risques (58 Catégories de risques y compris le risque de conduite vs 49) destinée à mieux prendre en compte, dans le pilotage des Risques opérationnels, les nouvelles réglementations telles que RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et les nouveaux risques comme la cybercriminalité.

2. Le contrôle permanent

Au cours de l'année 2018, le Comité Permanent d'Audit a suivi le fonctionnement et l'activité du contrôle permanent. Ses travaux ont été concentrés sur des aspects qui méritaient d'être traités de manière continue et structurée.

- Suivi régulier du niveau de réalisation et de la qualité des contrôles de procédures et des contrôles comptables (entité siège et réseau), identification des principales anomalies et mise en place des actions de régularisation adaptées.
- Suivi de l'état de mise en place de la certification de la Supervision Managériale DG et autres entités rattachées à la DG.
- Revue de l'état des comptes sensibles et/ou dormants (au niveau du réseau) et ce, en renforcement du dispositif de la lutte contre la fraude.
- Suivi des prestations de services externalisées (PSE) selon leur criticité et désignation d'Experts Risques pour appréciation des 13 catégories de risques RAMOS (Risk Assessment and Monitoring of Outsourced Services).
- Suivi des programmes de test du plan de continuité d'activité et gestion de crise, mise à jour des BIA

(Business Impact Analysis) et élaboration des fiches réflexe.

- Suivi de l'exercice Global du Plan de Continuité d'Activité (Gestion de Crise, bascule totale de la plateforme informatique vers la plateforme de secours IT et repli des collaborateurs métiers sur le site de repli).

3. Le contrôle périodique

Le Comité Permanent d'Audit Interne a passé en revue, de manière régulière, les travaux d'audit et d'inspection de la Direction de contrôle périodique. Il a été informé de l'absence d'incidents majeurs dans les différents domaines contrôlés. Il a arrêté et examiné le programme de contrôle périodique qui a été réalisé à 100% avec absence de carry-over et diffusion de l'ensemble des rapports. Le plan d'audit 2018 était composé de 21 missions dont 17 missions d'audit des directions du Siège en approche thématique et/ou processus et 4 missions d'audit du Réseau (3 directions de développement commercial et 1 audit flash). Le Comité a également donné son avis sur l'organisation et le fonctionnement du contrôle périodique (12 ETP soit 0,8% des ETP de la banque).

Par ailleurs, le Comité Permanent d'Audit Interne a eu – à travers la présentation des missions réalisées par le contrôle périodique par typologie de risques – une meilleure visibilité sur l'évolution de l'exposition de l'UIB à chaque type de risque et les progrès réalisés en matière de maîtrise de ces derniers.

<i>En KTND</i>	<i>Cotation</i>
Entité Communication	Insatisfaisant
Thématique Lutte Anti Fraude	Insatisfaisant
Gestion Opérationnelle	Convenable
Direction des Affaires Juridiques	Convenable
Marketing et Multicanal	Convenable
Service Titres	Convenable
Revue du système de notation des contreparties	Convenable
Revue du système d'information de l'UIB	Convenable
Audit de la Direction de Développement commercial Tunis Nord	Convenable
Audit de la Direction de Développement commercial Sud Ouest	Convenable
Audit de la Direction de Développement commercial Est	Convenable
Gestion des comptes à Terme	Avec Réserves
Crédits d'investissement GE	Avec Réserves
Recouvrement amiable et contentieux	Avec Réserves
Traitement des OD et suspens comptables	Avec Réserves
Formation et gestion de carrières	Avec Réserves
Journées comptables	Avec Réserves
Lutte anti-blanchiment	Avec Réserves
KYC	Avec Réserves
Suivi Tarifaire	Avec Réserves

Le Comité Permanent d'Audit Interne a relevé, lors de l'examen des différents travaux d'audit, que 42% des agences (57 agences) ont fait l'objet d'une mission de contrôle périodique au cours de l'exercice 2018 avec un fléchissement des cotations relevées par la DAI (53% des agences avec une cotation « satisfaisante » ou « convenable » en 2018 vs 74% des agences sur l'exercice 2017) ainsi qu'une hausse significative de la concentration d'Agences cotées « Avec Réserves ». Cette situation s'explique par (1) les évolutions des contrôles réalisés en agence - par les équipes de la DAI - en fonction des zones de risques qui peuvent être identifiées au travers d'autres missions siège (2) de l'évolution de la réglementation et des procédures internes en vigueur (3) des procédures qui ne sont pas encore totalement maîtrisées par les agences.

<i>Cotation rapports d'inspections agences</i>									
Exercice	Missions	Satisfaisant		Convenable		Avec réserves		Insatisfaisant	
2018	57	5	9%	25	44%	26	46%	1	2%
2017	116	16	14%	68	59%	25	22%	7	6%
2016	111	5	5%	48	43%	55	50%	3	3%
2015	85	9	11%	37	44%	35	41%	4	5%

Par ailleurs, le Comité Permanent d'Audit Interne a passé en revue les missions spéciales traitées (18 en 2018 vs 17 en 2017 et 30 en 2016) avec absence de mission spéciale significative au cours de l'exercice 2018. Cette situation s'explique, en partie, par la mise en place d'une entité Qualité qui réalise un premier filtre et les premières investigations avant de confirmer les soupçons de fraude interne.

Sur un autre plan, le Comité Permanent d'Audit Interne a procédé de manière régulière au suivi de déploiement des préconisations d'audit. Après intégration de l'ensemble des préconisations relatives aux missions d'audit 2018, le stock global des préconisations s'élève à 76 au 06/02/2019 dont 5 échues soit un taux de préconisations échues de 7% (vs 40 préconisation au T4 2018 dont 4 échues)

4. Autres points

- Le Comité Permanent d'Audit Interne a passé en revue la sécurité du système d'information – dont le niveau est jugé acceptable – avec notamment le suivi de déploiement du schéma directeur de sécurité « DARWIN » - mis en place afin de gagner la confiance des clients « Banque Crédible » et à les rassurer « Banque Protégée » - et plus généralement le suivi de l'ensemble des projets visant à améliorer la sécurité et la fiabilité des systèmes et des applications informatiques supportant les activités de la Banque.
- Le Comité Permanent d'Audit Interne a passé en revue (a) les risques juridiques (b) les risques fiscaux (c) les risques liés aux Ressources Humaines (d) et les risques liés aux comptes gelés réactivés.

Conclusion

La synthèse des travaux du Comité Permanent d'Audit Interne permet de restituer les principaux sujets abordés et traités. Les axes d'amélioration proposés pour faire évoluer les pratiques du Comité Permanent d'Audit Interne en 2019 peuvent être synthétisés comme suit :

- le maintien d'un suivi régulier du processus d'élaboration de l'information financière avec notamment (a) l'examen de la qualité et de la fiabilité des dispositifs en place (b) la formulation de toute proposition en vue de leur amélioration (c) le suivi des actions correctrices mises en place et (d) la formulation des recommandations pour en garantir l'intégrité.
- la revue à intervalles réguliers du contrôle interne et du contrôle de la maîtrise des risques des pôles, des directions et des principales filiales.
- une meilleure répartition du temps à consacrer aux trois chapitres : la Conformité (avec un focus sur la partie conformité réglementaire, la sécurité au quotidien et à l'effectivité du déploiement des nouvelles procédures), le Contrôle Périodique et le Contrôle Permanent.
- une présentation – à intervalles réguliers – des problématiques et relations avec le régulateur sur les trois chapitres : Conformité, Contrôle

Périodique et Contrôle Permanent.

- un suivi trimestriel (vs un suivi annuel) de l'état de déploiement des préconisations des CACs.
- une couverture exhaustive du réseau tous les 18 mois par la Direction d'Audit et Inspection.
- une évaluation à intervalles réguliers de l'impact découlant de la clôture et de la mise en place des préconisations phares émises par la conformité, le Contrôle Périodique et le Contrôle Permanent.
- l'organisation de sessions de formation ou d'information sur des sujets d'actualité qui intéressent les membres du Comité.
- une meilleure implication des membres du Comité Permanent d'Audit Interne dans la proposition des éventuels sujets et problématiques à traiter.
- le déploiement d'entretiens du Comité Permanent d'Audit Interne avec les auditeurs internes et externes hors de la présence de la Direction Générale.
- une appréciation annuelle du Président du Comité sur le contenu des travaux, la qualité de suivi du Comité, la pertinence des débats, les progrès et difficultés en matière de déploiement des préconisations...

Comité des Risques

Le Comité des Risques est composé au 31 décembre 2018 de 4 administrateurs disposant de connaissances, de compétences et d'une expertise en matière de risques : Monsieur Mohamed Salah Souilem, Administrateur indépendant et Président du Comité, Madame Véronique De La Bachelerie et Messieurs Eric Wormser et Mohamed Ali Ayed.

Le Comité des Risques s'est réuni six fois en 2018, et ce conformément à l'article 22 de la Circulaire BCT n°2011-06 relative au renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit qui prévoit que les Comités émanant du Conseil d'Administration doivent se réunir six fois au moins par an et à chaque fois que cela est nécessaire. Le taux de présence de ses membres a été de 92%. Le Comité des Risques, à chaque réunion, a entendu le directeur des Risques et son adjoint sur l'évolution du contexte de risque et les faits marquants. Il a, également, entendu le directeur financier et, en tant que de besoin, les cadres responsables de l'ALM. Le

Comité a examiné les divers documents qui lui ont été soumis et fait un point régulier sur :

- Le panorama des risques en liaison avec les portefeuilles Corporate & Retail (encours sains, encours en défaut, taux d'entrée défaut, taux de créances en défaut, CNR IAS & local, taux de couverture, taux d'engagements valides, taux de notes valides, taux d'irréguliers...).
- Les indicateurs de recouvrement amiable & contentieux.
- L'avancement des principaux dossiers en recouvrement amiable et en contentieux.
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès de la banque dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire BCT n° 91-24.
- La déclinaison de la norme IFRS 9.2 et recalibrage des taux.
- Les politiques de crédit PPI & PPO.
- L'ajustement du score statistique pour les crédits à la consommation.
- Les limites et la cartographie de risques (position de change, taux, position de liquidité, lignes CVAR...) ainsi que la position de change structurelle et la position de change marché.
- Les ratios réglementaires (ratios locaux et Bâlois) : ratios de solvabilité, ratios de concentration, ratios de liquidité, ratios crédits/dépôts...
- La répartition par maturité et par agent économique des placements en compte à terme et bons de caisse.
- Le suivi des dépôts mobilisés à des taux d'intérêts supérieurs au TMM.
- La validation des limites de la position de liquidité, de change et de sensibilité.
- Le modèle ALM d'écoulement des dépôts à vue
- La situation de liquidité.
- Le résultat d'exercice de stress tests
- Le tableau de bord des projets (Harmonisation, garanties...).
- Le déploiement de nouveaux outils (MERC contentieux...).

En 2018, le Comité des Risques a donc examiné les zones de risques spécifiques liées aux activités de la Banque, passé en revue les dispositifs de maîtrise de risques et s'est assuré de la bonne mise en œuvre des dispositifs de maîtrise de risques et de contrôle.

Les supports de réunions sont considérés de bonne qualité et de nature à préparer les débats du Conseil d'administration sur les stratégies, les politiques, les procédures et les systèmes permettant de gérer et de suivre les différentes catégories de risques. Les travaux du Comité ont permis, également, au Conseil d'Administration d'être conforté sur la politique de provisionnement globale et sa conformité avec la réglementation bancaire sur les risques. Les travaux du Comité ont mis en lumière la bonne maîtrise des risques et le bon suivi des engagements bilanciaux et hors bilan.

Conclusion

Les axes d'amélioration proposés pour faire évoluer les pratiques du Comité des Risques en 2019 peuvent être synthétisés comme suit :

- une appréciation annuelle du Président du Comité sur le contenu des travaux, la qualité de suivi du Comité, la pertinence des débats, les progrès et difficultés en matière de déploiement des préconisations...
- une meilleure répartition du temps à consacrer par le Comité des Risques aux différents sujets avec un focus sur les nouveautés réglementaires en lien avec la thématique Risques.
- une présentation des problématiques et relations avec le régulateur.
- l'organisation de sessions de formation ou d'information sur des sujets d'actualité qui intéressent les membres du Comité des Risques
- une meilleure implication des membres du Comité de Risques dans la proposition des éventuels sujets et problématiques à traiter.

Comité des Nominations et des Rémunérations

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé de 4 administrateurs au 31 décembre 2018 : Monsieur Alexandre Maymat, Administrateur et Président du Comité, Madame Véronique de La Bachelerie et Messieurs Kamel Néji et Moncef Mzabi. Au cours de l'exercice 2018, le Comité des Nominations et des Rémunérations s'est réuni à 4 reprises en 2018; le taux de présence de ses membres a été de 100%. La synthèse des travaux du Comité

des Nominations et des Rémunérations permet de restituer les principaux sujets abordés et traités lors de ses réunions; le comité ayant préparé notamment des décisions du conseil d'administration portant sur:

- Le processus de sélection et de nomination de nouveaux administrateurs : Madame Emna Kallel, administratrice indépendante, de Messieurs Yann de Nanteuil & Eric Wormser et de Messieurs Mohamed Salah Souilem administrateur indépendant et Mohamed Ali Ayed, administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ce, en se basant sur les critères édictés dans les notes et rapport ci-après :
 - Note portant sur les Termes de référence et la méthodologie pour le choix de deux administrateurs indépendants
 - Note portant sur les Termes de référence pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires
 - Note portant sur les projets de communiqués portant sur les appels à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, et pour le poste d'Administrateur Indépendant
 - Note portant sur les critères de sélection des Administrateurs actionnaires ou représentant un groupement d'actionnaires en vertu d'une convention expresse ou tacite et détenant de manière directe ou indirecte plus de 0,5% du Capital de la Banque pour les personnes physiques et plus de 5% du Capital de la Banque pour les personnes morales
 - le rapport du Comité de dépouillement des candidatures pour le poste d'Administrateur Indépendant et pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- Le comité a procédé à l'examen de la situation des candidats au poste d'administrateur indépendant au regard des critères d'indépendance définis par la réglementation en vigueur. Il s'est assuré de l'absence de relations d'affaires et de conseil entretenues par les nouveaux administrateurs ou les entreprises qu'ils dirigent avec l'UIB ou ses filiales. Ces relations peuvent être de clients ou de fournisseurs.
- les rémunérations annuelles fixes et variables des membres du Comité Exécutif (COMEX) et du

Comité de Direction (CODIR).

- le mode de répartition des jetons de présence entre les membres du Conseil d'Administration.
- la rémunération du Directeur Général.

Conclusion

Les supports de réunions du Comité des Nominations et des Rémunérations, sont considérés de bonne qualité. L'activité et le fonctionnement dudit Comité ont enregistré des progrès sur la forme et sur le fond des éléments et des thématiques traitées. La composition du Comité des Nominations et des Rémunérations et la compétence de ses membres permettent un jugement compétent et indépendant sur les politiques et pratiques de rémunération au regard de la gestion des risques des fonds propres et des liquidités de la Banque.

Les axes d'amélioration proposés pour faire évoluer les pratiques du Comité des Nominations et des Rémunérations en 2019 peuvent être synthétisés comme suit :

- Intégrer dans le périmètre du comité l'examen annuel des principes de la politique de rémunération des salariés de la Banque (notamment pour les membres du Comex et du Codir).
- Proposer les objectifs annuels des dirigeants mandataires sociaux au Conseil d'Administration
- Préparer l'évaluation annuelle de la performance des dirigeants mandataires sociaux au Conseil d'Administration.
- Préparer un rapport annuel sur les rémunérations au Conseil d'Administration.
- Préparer les travaux du Conseil d'Administration sur l'égalité Homme-Femme au sein de l'UIB.
- Emettre des avis au conseil d'administration sur les propositions faites par le directeur général en matière de nomination des membres du Comex et du Codir.
- Examiner de manière périodique la structure, la taille, la composition et l'efficacité des travaux du Conseil d'Administration et soumettre au Conseil d'Administration toutes recommandations utiles à la réalisation de l'évaluation annuelle du Conseil et de ses membres.
- Examiner les politiques du Conseil en matière de sélection et de nomination des responsables des fonctions risques, conformité, audit et finance ;

- et formuler des recommandations en la matière .
- Examiner les plans de successions des principaux responsables (Comex & Codir).
- Préparer l'examen par le Conseil d'Administration des questions relatives au gouvernement d'entreprise ainsi que les travaux du Conseil d'Administration sur les sujets relatifs à la culture d'entreprise.
- Piloter la procédure d'évaluation du Conseil d'Administration.

Conclusion générale

Les règles de gouvernance des Comités rattachés au Conseil d'Administration connaissent des progrès sur le fond et sur la forme et sont en cohérence avec les exigences réglementaires et notamment avec la nouvelle loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Les axes proposés pour faire évoluer le fonctionnement et l'activité des différents Comités sont de nature à mieux répondre aux exigences du Conseil d'Administration pour l'année 2019.

La place des Administrateurs Indépendants et l'indépendance de la fonction de Président desdits Comités en assurent efficacité et transparence.

III - OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1. Stratégie UIB 2017-2020
2. Les Temps Forts 2018
3. Chiffres Clés et Positionnement de l'UIB
4. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre
5. Ressources Humaines
6. Synthèse des travaux du Conseil d'Administration et des comités rattachés
7. Dispositif de Lutte contre le Blanchiment d'argent et de financement du terrorisme - LCB/FT

Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT

Organisation et principales missions

En application de l'article 3 de la circulaire BCT 2006-06 relative à la mise en place d'un système de contrôle de la conformité au sein des établissements de crédit et de l'article 57 de la circulaire BCT n°2017/08 relative aux Règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, la Direction de la Conformité a connu une réorganisation courant le mois de février 2018. Désormais, la mission de la Direction de la Conformité s'articule autour de

la sécurité financière avec ses composantes LCB FT, KYC et Embargos et Sanctions et autour de la conformité réglementaire avec ses composantes Ethique, Transparence fiscale (Fatca), lutte contre la corruption, gestion des abus de marché et protection de la clientèle.

Aussi, la Direction de la Conformité compte parmi ses effectifs l'équipe en charge du projet de remédiation KYC.

Direction de la Conformité

Sécurité Financière

**Projet
de remédiation
KYC**

**Embargos
et Sanctions**

**LCB FT et
KYC**

**Conformité
Réglementaire**

L'équipe de la sécurité financière se compose de 2 entités :

- Une entité LCB FT et KYC qui assure le pilotage du dispositif de la connaissance clients, procède à la validation des entrées en relation pour les clients à risque LAB élevé et moyennement élevé nécessitant une vigilance renforcée et se charge du traitement des alertes issues de l'outil de profilage SironAML.
- Une entité Embargos et Sanctions qui se charge du filtrage des flux internationaux avec des pays à risque LAB élevé et/ou impliquant des entités et des personnes sanctionnées, de la validation de 2^{ème} niveau des dossiers de Trade Finance et du filtrage de la base clientèle contre la liste des

sanctions nationales et internationales, ainsi que de l'identification des clients qualifiés de Personnes Politiquement Exposées.

Quant à l'équipe projet KYC, sa mission porte sur la remédiation des dossiers à priorité élevée et sur le contrôle qualité et l'animation des dossiers classés en priorité faible et moyenne.

La mission de la conformité réglementaire porte sur la veille réglementaire, la validation des procédures internes sous un angle réglementaire, le suivi de l'avancement du dossier FATCA, l'analyse des dysfonctionnements de conformité, le pilotage des projets en lien avec la thématique abus de marché et l'animation du dispositif de lutte contre la corruption.

Corpus procédural

La Conformité est régie par plusieurs circulaires issues des instructions du Groupe et des dispositions réglementaires Tunisiennes. Le corpus procédural est scindé entre 2 grandes thématiques (1) la sécurité financière et (2) la conformité réglementaire.

S'agissant de la Sécurité financière, le dispositif est encadré principalement par les circulaires suivantes

- Circulaire relative au KYC.
- Circulaire relative au Trade Finance.
- Circulaire relative aux Correspondants Bancaires.
- Circulaire relative aux Embargos et Sanctions.
- Circulaire relative aux Sociétés de Transfert d'Argent (STA).
- Circulaire relative à l'outil de profilage Siron.
- Circulaire relative à la déclaration des Billets de Banques Etrangères via SED.
- Circulaire relative à la lutte contre blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Quant à la conformité réglementaire, elle compte à son actif les circulaires suivantes

- Code de conduite et de déontologie.
- Code de lutte contre la corruption et le trafic d'influence.
- Politique cadeaux.
- Manuel de conformité.
- Procédure de détection des dysfonctionnements de conformité.
- Obligations liées à l'application de la réglementation Fatca.

Applications et outils déployés

Le dispositif dédié à la sécurité financière repose sur des applications qui permettent d'assurer un monitoring efficace des opérations pouvant générer des risques de LCB FT et/ou en lien avec Embargos et Sanctions, à savoir :

- **Forces 1** : le filtrage des transactions internationales (messages swift) en lien avec les listes d'embargos et sanctions économiques. Le filtrage des messages permet de stopper les messages en lien avec une entité ou une personne sanctionnée ou un Pays sanctionné.

Les alertes générées par l'outil de filtrage « Forces 1 » sont considérées comme étant des Alertes de Niveau 1 et traitées par l'équipe centrale. Les Alertes de Niveau 2 correspondent aux Alertes de Niveau 1 qui n'ont pas pu être disqualifiées par l'équipe centrale d'Alertes ou générées à tort du fait d'un manque d'informations. Ces alertes sont soumises à l'équipe de sécurité financière de l'UIB en charge d'embargos et sanctions pour analyse et décision.

- **Forces 2** : le filtrage des bases clients à partir des listes d'embargos et sanctions économiques. Le filtrage de la base clients est désormais quotidien depuis le mois de janvier 2019.

La liste des sanctions intègre les listes indiquées par le décret-loi 2018-01 (liste nationale et liste onusienne), outre les listes internationales (OFAC, France, Europe)

Le filtrage en lien avec le référentiel groupe des PPE (Personnes Politiquement Exposées) est effectué selon une fréquence mensuelle.

- **Outil de profilage SironAML** : L'outil SironAML aide à la détection d'opérations suspectes et de clients présentant des typologies d'opérations inhabituelles grâce à la mise en place de scénarii paramétrés prenant en compte un ensemble de critères de risque de blanchiment.

Enfin, il est important de souligner que l'UIB a développé et déployé des outils assurant un filtrage automatique des transferts émis et reçus en lien avec des pays à risque LCB/FT élevé.

- **UIB Swift** : Il s'agit d'une plateforme qui permet d'intercepter les swifts relatifs aux rapatriements (transferts reçus) en provenance de pays à risque Lab Elevé. Ces rapatriements sont soumis à l'analyse et à la validation de l'AMLO/UIB.

- **Assistant TRF** : Il s'agit d'un portail web permettant aux commerciaux UIB d'acheminer les ordres de transfert reçus de la part des clients et d'aiguiller la demande selon le niveau de contrôle requis (contrôle réglementaire ou AMLO). Les transferts à destination des pays à risque lab élevé sont soumis à l'analyste et à la validation de l'AMLO.

- **OLCOM** : Il s'agit d'un workflow sur lequel sont saisis les flux de tous les dossiers d'ouverture de

compte (dossier juridique et KYC). L'outil achemine les dossiers aux différents intervenants (Direction Générale, Direction de la conformité, BO contrôle réglementaire et BO Revue Ouverture Compte ROC) suivant le niveau de risque LAB du client, son statut (PPE ou non, soumission ou non à la réglementation FATCA) et la nature de ses comptes (commercial, professionnel, réglementé).

- **Workflow remédiation** : Il s'agit d'un workflow sur lequel sont saisis tous les dossiers clients en stock identifiés dans le projet de la remédiation (dossier juridique et KYC). L'outil achemine les dossiers aux différents intervenants (Direction Générale, Direction de la conformité, BO contrôle réglementaire) suivant le niveau de risque LAB du client, son statut (PPE ou non), la nature de ses comptes (commercial, professionnel, réglementé).

Principaux indicateurs d'activité de l'exercice 2018

- **Alertes Forces 1** - Filtrage des messages swift en lien avec les listes des Sanctions et embargos : 713 alertes ont été analysées sur l'année 2018, dont 104 opérations ont été bloquées avec rejet des virements. Etant précisé que le nombre de messages Swift - émis et reçus - est de 83.300 en 2018 générant un taux d'alerte de 0,9%.
- **Alertes Forces 2** - Filtrage de la base clientèle en lien avec les listes des sanctions et embargos : 193.710 alertes ont été générées en 2018. 2 clients figurant respectivement sur la liste onusienne et sur la liste nationale ont été identifiés. Ces clients ont fait l'objet de gel de compte et de correspondance à la CNLCT (Commission Nationale de Lutte Contre le Terrorisme) et de déclarations de soupçons à la CTAF (Commission Tunisienne des Analyses Financières).
- **Alertes SironAML** : 57.780 alertes - soit une moyenne journalière de 220 alertes - ont été générées sur l'outil en 2018. Le taux de clôture de ces alertes s'élève à 100%.
A l'issue de l'analyse de ces alertes, 12 déclarations de soupçons ont été adressées à la CTAF.
- **Dossiers Trade Finance analysés** : 266 dossiers

Trade sur 3452 du total des dossiers de la banque, soit 8% ont été transmis à l'entité sécurité financière. Ces dossiers ont été remontés pour détection de hit en lien avec embargos et sanctions ou LCB FT. Aucun dossier n'a été rejeté.

- **Dossiers LCB FT analysés_ Filtrage des swifts en lien avec des pays à risque AML élevé** : 4.700 dossiers de transferts - émis et reçus - ont été traités par l'AMLO sur l'année 2018. Le nombre d'opérations de transferts (émis et reçus) filtrées en 2018 représente 6% du nombre total des virements internationaux - émis et reçus - de la banque. Le filtrage a donné lieu au rejet de 46 opérations, soit 0,06% du total des virements internationaux - émis et reçus - de la banque et 1% du total des opérations en lien avec les pays à risque lab élevé. L'analyse de ces transferts internationaux a donné lieu à l'établissement de 4 déclarations de soupçons.
- **Validations des Entrées en relation avec risque LAB élevé et moyennement élevé** : 758 dossiers d'ouverture ont été analysés par la sécurité financière. 17 dossiers ont été rejetés.
- **Formations e-learning** : Sur 2018, 6 formations inhérentes à la conformité ont été dispensées. Il s'agit de : (1) sanctions Internationales (2) Principes de conformité (3) LAB FT (4) KYC (5) Lutte contre la corruption (5) Code de conduite et (6) Fatca. Le taux de participation et de validation des différents modules de formation a atteint 100%.

Faits marquants

- **Projet KYC**

Dans le cadre du programme central Groupe de la Transformation de la Conformité (CTP Compliance Transformation Program), l'UIB a mis en place le projet KYC. Ce projet tient compte de la nouvelle instruction KYC groupe, des nouvelles dispositions réglementaires locales, de la mise en conformité de toutes les nouvelles Entrées En Relation, de la remédiation sur un horizon de 3 ans des stocks des dossiers des clients actifs et de la mise en place de la revue périodique du stock en fonction du risque AML du client.

- Une circulaire interne a été diffusée tenant compte des nouvelles exigences de la BCT (Identification du bénéficiaire effectif, exigence de conformité KYC des dossiers à l'entrée en relation, renforcement des critères de remontée à la conformité pour validation...);
- La fiche KYC a été enrichie.
- Un rating AML à 4 niveaux (faible, moyennement faible, élevé et moyennement élevé) a été déployé en remplacement des 3 niveaux (faible, standard et élevé).
- Le premier jalon de la remédiation KYC a été finalisé en décembre 2018, avec un taux de remédiation de 100%, prenant en considération les dossiers effectivement remédiés, les dossiers clôturés et les dossiers mis en opposition en attente de déchéance de terme (placements et engagements) pour la clôture ou pour motif de comptes inactifs.

- **Revue des scénarii de SironAML**

Une revue des scénarii LAB a été effectuée sur l'année 2018. Elle a donné lieu à un nouveau paramétrage des indicateurs sur SironAML par l'ajustement sur les scénarii existants et l'ajout de nouveaux scénarii permettant la production d'alertes plus pertinentes et facilitant la détection de comportements suspects.

- **Montée en version de l'outil de filtrage de la base clientèle**

Une revue de l'outil de filtrage de la base clientèle a été conduite en 2018 et a permis de :

- Migrer vers la nouvelle version de l'outil.
- Revoir le paramétrage selon le profil client (Personne Physique/ Personne morale).
- Mettre à jour les formats des extractions de la base clientèle.
- Mettre à jour le fichier règles afin d'assurer une meilleure gestion des homonymies.

Un mode opératoire détaillé a été établi détaillant les phases de filtrage, le rôle de chaque intervenant et la procédure de gel en cas de détection de partie sanctionnée.

- **Mise en place de dispositif de remontée des dysfonctionnements de conformité**

Dans le cadre de l'application de l'article 41 de la loi n° 2016-48 qui prévoit, la nécessité de mettre en un place

un dispositif d'identification, de suivi et de maîtrise des risques, un processus de remontée de détection et du dysfonctionnement de conformité a été mis en place.

- **Renforcement du cadre normatif relatif à l'éthique et la déontologie**

2 codes ont été établis et diffusés à l'ensemble du personnel (1) Code de conduite et de déontologie et (2) Code de lutte contre la corruption et le trafic d'influence. Aussi, un registre des cadeaux dont la valeur dépasse 100 TND a été mis en place au niveau de la Direction de la Conformité.

- **Conduite de l'exercice de Risk Assessment ComPass**

L'exercice annuel du risk assessment ComPass (Compliance Assessment) a été conduit sur le dernier trimestre 2018. Il a couvert 6 thématiques qui ont fait chacune l'objet d'une synthèse

- Sécurité financière (blanchiment d'argent & financement du terrorisme et Embargos & sanctions).
- Protection de la clientèle.
- Corruption, éthique et comportement.
- Intégrité des marchés.
- Transparence fiscale.
- Données et digitalisation.

L'évaluation de risques n'a pas donné lieu à l'identification de carences majeures dans les dispositifs mis en place par UIB. Au demeurant, les insuffisances relevées font l'objet de plans d'actions détaillés.

A l'issue de ce risk assessment, le « Rapport d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme » a été adressé à la Banque Centrale de Tunisie, conformément à l'article 4 de la circulaire BCT 2017/08.

Feuille de route 2019_2021

La feuille de route 2019-2021 sera pilotée dans le cadre du Compliance Transformation Program (« CTP 2021 ») qui regroupera les 3 Plans d'Actions identifiés dans le cadre des « settlements » conclus par le groupe avec les autorités Américaines et Françaises, sous l'intitulé du Programme Lafayette :

- Plan d'actions OFAC (Office of Foreign Assets Control) : Son objectif premier est de renforcer le dispositif Sanctions-Embargos, conformément aux engagements pris par le Groupe SG.
- Plan d'actions ABC (Anti Bribery and Corruption) : Son objectif est d'organiser et de matérialiser la déclinaison des deux instructions Groupe publiées en décembre 2018 : La Lutte contre la Corruption dans le Groupe Société Générale (014276) et l'Instruction relative aux Cadeaux, Repas d'Affaires et Evénements Externes (014278). Il fait référence à l'ensemble des processus, outils, contrôles, indicateurs à mettre en œuvre conformément à ces instructions.
- Plan d'action IMM (Integrity Market Manipulation) : Son objectif est de mettre en place un cadre normatif encadrant les différentes contributions à des benchmarks (taux et change) et de déployer les contrôles opérationnels et de supervision managériale y afférents.

D'une manière plus précise, la feuille de route se décline sur les différentes thématiques de la Conformité comme suit :

- **Conformité réglementaire**

Lutte contre la Corruption

-Mise à jour des circulaires relatives à la lutte contre la corruption et la politique cadeau.

-Déploiement d'un processus et d'un outil de déclaration et de validation des cadeaux, repas d'affaires et événements externes.

-Formation de l'ensemble des collaborateurs, notamment le personnel exposé.

Gestion des abus de marché

Mise en place d'un cadre précis de procédures et de contrôles encadrant les contributions à des benchmarks de taux (Tunibor) et de change (ou assimilées).

Transparence fiscale

-Renforcement du dispositif de contrôle FATCA (exécution des contrôles mensuels et trimestriels).

- Automatisation des extractions et planification des déclarations annuelles.

Gestion des conflits d'intérêt

- Déploiement d'un dispositif de gestion des Conflits d'intérêts incluant notamment l'établissement et la mise à jour annuelle d'une cartographie des risques de conflits d'intérêts.

- **Renforcement du dispositif KYC**

- Maintien d'un Taux de conformité à l'EER de 100%.
- Mise en place des contrôles qualité sur les EER ainsi que sur les dossiers remédiés.
- Lancement du jalon P4-P5 (11.274 dossiers clients) ainsi que la remédiation des P6 (4.658 dossiers clients).
- Déploiement de la revue périodique des dossiers remédiés P1, P2 et P3 à risque LAB Elevé.

- **Mise en place du filtrage des référentiels clients et tiers à fréquence quotidienne**

- Déploiement de la configuration des bases clientèle et des bases tiers à 18 champs.
- Lancement des filtrages quotidiens.
- Déploiement des filtrages des bases tiers.

- **Renforcement du filtrage des flux**

- Mise en place d'un mode opératoire détaillant les contrôles conformité au niveau du back office TRADE.
- Renforcement des vigilances sur les flux en USD.

- **Optimisation de l'efficacité du dispositif de profilage SironAML**

- Maintenir un taux de clôture des alertes de 100%;
- Revue qualitative du traitement des alertes, de la qualité et de la pertinence des déclarations.
- Lancement de l'apurement des alertes en stock (juin 2016- décembre 2017).
- Lancement de la fiabilisation de l'alimentation et du paramétrage de l'outil SIRON.
- Renforcement des actions de formation et de sensibilisation dédiées aux analystes SIRON.

IV - OÙ ALLONS NOUS ?

IV - OÙ ALLONS NOUS ?

- 1 - Evolution et performances au cours des 12 dernières années
- 2- Perspectives sur 4 ans

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Activité	Dépôts de la Clientèle	1 617	1 775	2 006	2 250	2 423	2 690	2 956	3 151	3 402	3 661	4 122	4 689
	Crédits à la Clientèle	1 309	1 641	1 884	2 299	2 727	3 052	3 151	3 442	3 725	4 131	4 938	5 334
	Total Bilan	1 738	2 114	2 414	2 843	2 981	3 369	3 619	4 022	4 141	4 661	5 454	6 107
Résultat	Produit Net Bancaire	68,1	90,5	105,2	122	143,8	160,8	184	196,7	216,7	247,8	290,1	362,7
	Charges d'exploitation	70,6	70,4	71,3	73,7	84,1	94,4	93,4	101,9	109,5	120,1	135,2	168,8
	Résultat Brut D'exploitation	-2,2	20,1	33,9	48,3	59,7	66,4	90,6	94,8	107,2	127,7	155	194
	Provisions	-17,7	-18,4	-27,3	-29,5	-32,1	-38,1	-33	-11,7	-17,5	-13,6	-16,4	-24,5
	Impôts sur les sociétés	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	3	20	28,6	25,9	38	48,7	56,8
	Résultat Net	-180	0,9	7,4	18,6	23,3	26,6	38	56,6	64	75,8	90,1	111,8
Ratios	Coefficient d'exploitation	104,0%	77,8%	67,8%	60,4%	59,7%	58,7%	50,8%	51,8%	50,5%	48,5%	46,6%	46,5%
	Taux d'Actifs Classés	45,0%	35,6%	26,6%	18,6%	15,8%	13,6%	11,3%	10,6%	9,9%	9,4%	8,1%	7,7%

IV - OÙ ALLONS NOUS ?

- 1 - Evolution et performances au cours des 12 dernières années
- 2- Perspectives sur 4 ans

NOS CLIENTS

- Etre une banque relationnelle de référence sur le marché tunisien en mesure de fidéliser nos clients et leur offrir la relation que nous leur promettons en améliorant notre efficacité opérationnelle
- Etre une marque reconnue leader sur le marché des particuliers et sur les segments aisés
- Etre une banque de détail locale reconnue par les entreprises tunisiennes, et ce en misant sur les synergies avec notre groupe qui est une banque universelle internationale, ayant aujourd'hui une réelle ambition dans la région du Maghreb et en Afrique

NOTRE MODÈLE OPÉRATIONNEL

- Augmenter notre efficacité commerciale, achever la mise à niveau de notre filière de traitements, réduire les risques opérationnels et renforcer la gestion des risques et notre dispositif de conformité et de contrôle permanent.

NOS COLLABORATEURS

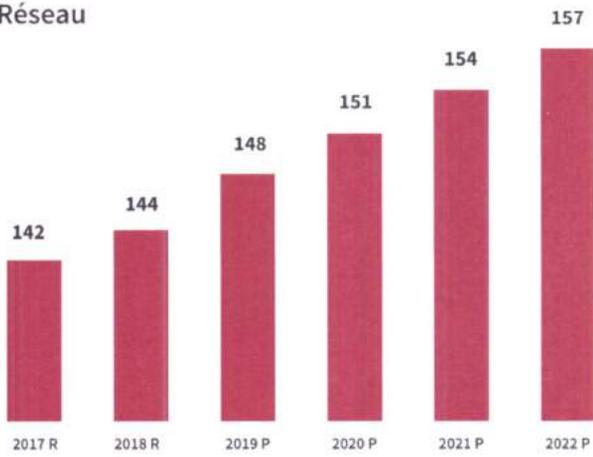
Pour eux, nous allons œuvrer à faire:

- évoluer les valeurs managériales,
- développer les talents,
- renforcer leur engagement et consolider l'attractivité de notre banque.

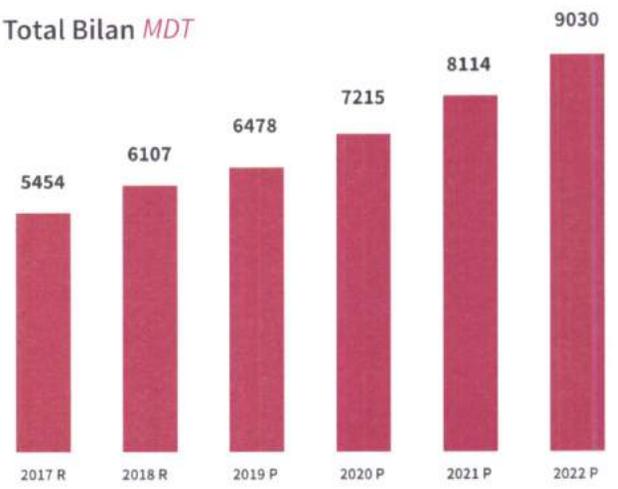
NOTRE IMAGE

- Une banque qui ne peut se contenter de sa place actuelle dans le palmarès des banques tunisiennes, une banque qui continue à être au service de l'économie tunisienne tout en assurant le développement et la promotion de nos collaborateurs
- Une banque avec une ambition forte, un référentiel de valeurs porteuses et de l'humilité...Bref, un ensemble d'atouts pour continuer à pousser à l'avant scène l'UIB que nous voulons plus chaleureuse, plus communicante, mieux organisée, plus réactive, plus généreuse et plus rentable
- Une banque qui est en posture de relever les défis et qui ne peut se relâcher tant notre plan est vaste et ambitieux

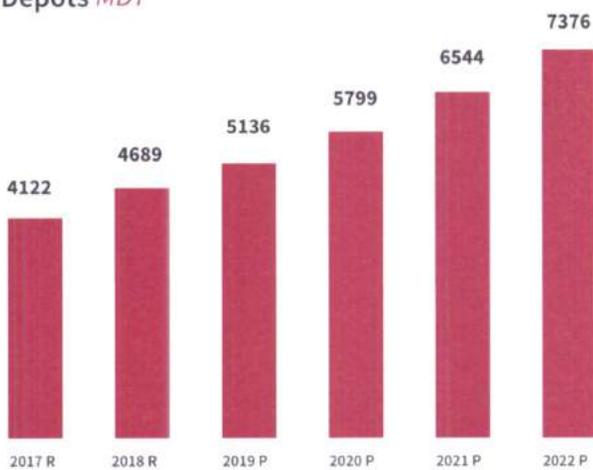
Réseau



Total Bilan *MDT*



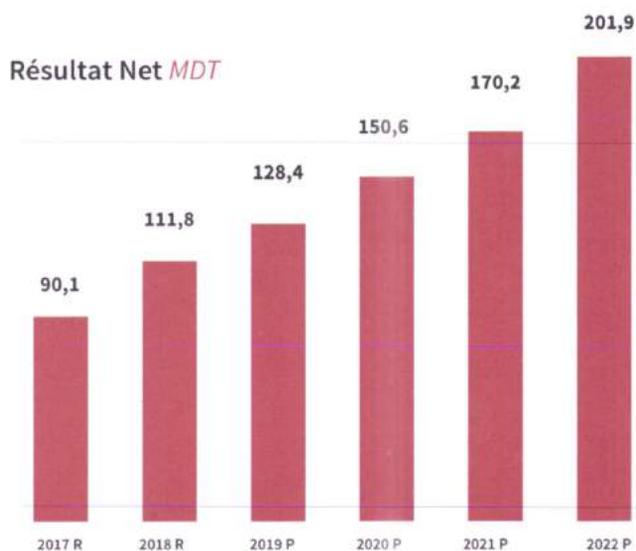
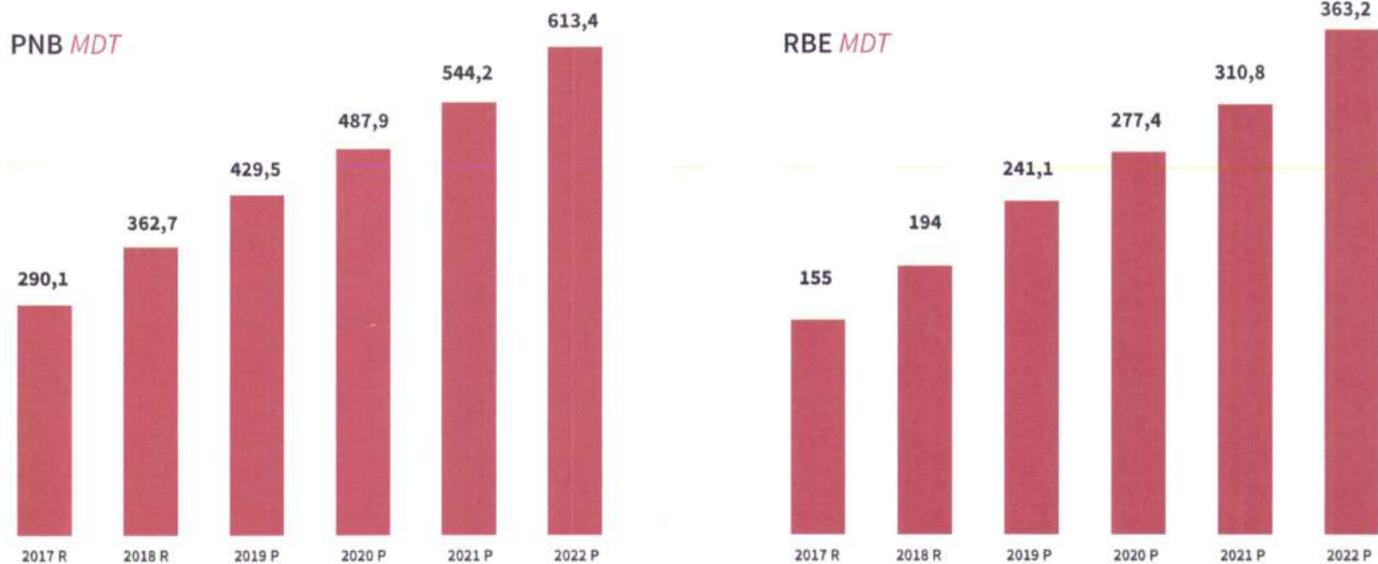
Dépôts *MDT*



Crédits *MDT*



Prévisions actualisées lors de la Procédure Budgétaire d'Octobre 2018



Prévisions actualisées lors de la Procédure Budgétaire d'Octobre 2018

DES PROJECTIONS CRÉDIBLES ET COHÉRENTES

- Des projections d'expansion du Réseau (3 agences par an) prenant en compte à la fois le potentiel de renforcement de notre présence sur les zones à fort potentiel, l'impératif de développement et de densification du fonds de commerce des agences récemment ouvertes ainsi que l'adoption croissante par les clients bancaires des canaux digitaux et à distance, dont le développement est poursuivi activement par l'UIB, comme mode privilégié de contact avec la banque.
- Des objectifs de croissance des crédits +11,5% et des dépôts +12,8 % sur la période 2019-2022 vs +12,7% pour les crédits et +11,3% pour les dépôts durant la période 2015-2018.

DES PROJECTIONS VISANT LA POURSUITE DE LA CROISSANCE SAINTE ET RENTABLE

- Un objectif de PNB de l'ordre de 12,6% durant la période 2019-2022 vs 18,7% durant la période 2015-2018. Un rythme prenant en compte la complexité de l'environnement économique et le durcissement du cadre réglementaire.
- Un objectif de RBE de 14,6% durant la période 2019-2022 vs 21,8% durant la période 2015-2018. Cet objectif peut être dépassé à la faveur de nouvelles initiatives commerciales, d'une part, et la maîtrise des coûts, à travers de nombreuses initiatives d'automatisation, d'optimisation et de digitalisation des processus.

UIB – UNE BANQUE TOURNÉE VERS L'AVENIR

ADOPTION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLOISE

L'UIB est perçue aujourd'hui comme une banque avant-gardiste dans l'adoption des nouvelles réglementations internationales. Elle s'est déjà engagée dans le processus d'adoption des normes bâloises notamment celles en lien avec la qualité de gestion et de suivi du risque à travers principalement :

- L'adoption des normes Bâle III relatives aux fonds propres réglementaires, de la composition, des exigences minimales et des coussins additionnels (réalisée dans le cadre de l'établissement des états financiers élaborés en normes IFRS).
- La mise en place d'une exigence en fonds propres au titre du risque opérationnel (réalisée en 2016).
- La mise en place d'une exigence en fonds propres au titre du risque de marché (réalisée en 2018).
- L'introduction du ratio de mesure de la capacité de la banque à résister à un stress spécifique et systémique à 30 jours LCR- Liquidity Coverage Ratio- (réalisée en 2012 selon les normes baloises et en 2014 selon les normes locales).
- L'introduction du ratio structurel de liquidité à long terme NSFR- Net Stable Funding Ratio- (réalisée en 2017 selon les normes baloises).
- Le déploiement d'un système de notation des contreparties (réalisé).
- La mise en place d'une procédure de gestion des « noms sous surveillance – Relations sensibles» afin d'identifier rapidement des contreparties Corporate (personnes morales ou groupes clients) qui ne sont pas en défaut mais en situation fragilisée (réalisée).
- La mise en place de normes de provisionnement à caractère général sur les encours incidentés sains (réalisée dans le cadre de l'établissement des états financiers élaborés en normes IFRS) (réalisée 2018).
- L'adoption des normes Bâloises en matière d'identification des créances en défaut (dépassement sur découverts, restructurés).
- L'élaboration des stress tests pour évaluer la résilience des fonds propres aux chocs externes et la capacité de la banque à couvrir les risques non pris en compte au niveau du Pilier 1 du dispositif Bâlois (réalisée pour les stress tests de taux, de liquidité et de concentration des risques) (réalisée en 2018).
- La préparation à la mise en place de normes prudentielles spécifiques aux banques d'importance systémique (2017/2018).
- La mise en place d'un processus d'évaluation interne de l'adéquation des fonds propres « ICAAP » (en cours).

ADOPTION DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES

- Déploiement de la norme IFRS 9.1 qui régit les règles de classification et d'évaluation des instruments financiers (titres de créances, titres de capital et prêts) selon les 2 critères : l'intention de gestion adopté (le business model) et les caractéristiques intrinsèques de l'instrument cash flow basiques ou SPPI (versement unique en principal et intérêts) ou non basiques (réalisé).
- Déploiement de la norme IFRS 9.2 qui introduit de nouvelles règles de provisionnement, et notamment la comptabilisation d'une perte attendue dès l'octroi de crédit. Norme déployée : répartition du portefeuille Retail en groupes homogènes de risque, détermination des règles de transfert en stage S2 pour le retail (31-90 jours de retard (dépassement sur découvert / impayés)) et pour le Non Retail (31-90 jours de retard (dépassement sur découvert / impayés) + relations en sensible + relations non immatriculées ou non notées), calcul de la probabilité de défaut à 1 an et à maturité sur des bases historiques, détermination du taux de perte à l'entrée

V - RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Responsabilité Sociale et Environnementale

Fondation Solidarité & Innovation by UIB

PRÉSENTATION DU CONCEPT

FONDATION
SOLIDARITÉ & INNOVATION
by  UIB



PARTENARIAT

1

- Partenariat depuis 2010 entre l'UIB et l'Association Tunisienne des Villages d'Enfants SOS.
- Renouvellement du partenariat le 8 Mars 2017 pour une durée de 5 ans.

CONCEPT

2

- Donner aux enfants SOS l'occasion d'apprendre et de s'initier à l'usage des nouvelles technologie à travers « La maison Digitale by UIB ».

OBJECTIF

3

- Renforcer le patrimoine des villages SOS Tunisie par un espace numérique d'apprentissage et de divertissement

DISPOSITIF

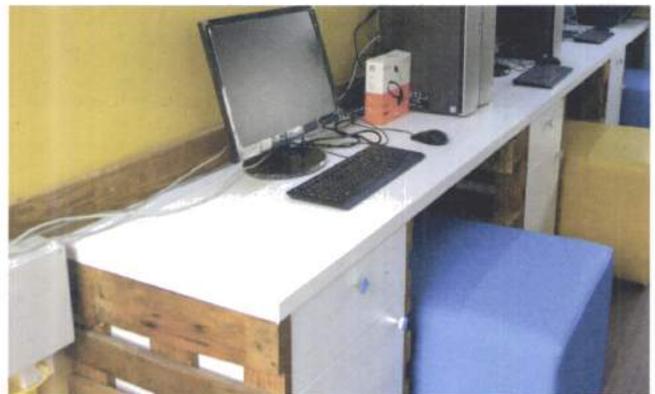
4

- Une salle informatique équipée de 6 PC, une imprimante, un scanner et une connexion internet sécurisée.
- Un espace de projection et de gaming équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran de projection HD et d'une console de jeux.
- Une salle digitale pour la petite enfance dotée de tablettes 4G avec des applications mobiles éducatives.

Fondation Solidarité & Innovation by UIB

MAISON DIGITALE GAMMARTH

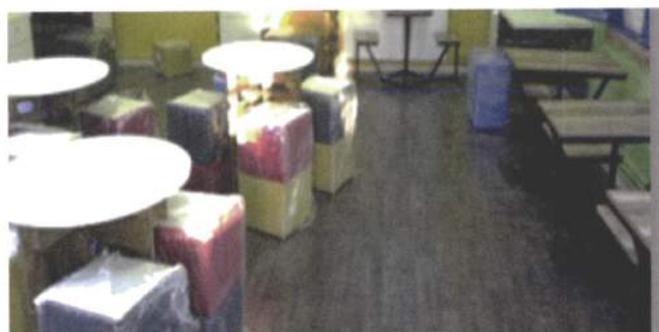
Projet soutenu également par l'association Féminin by UIB. Un projet de mécénat de compétences mis en place au profit des jeunes ATVESOS.



Fondation Solidarité & Innovation by UIB

MAISON DIGITALE MAHRES

La «Maison Digitale By UIB» au village SOS Mahrès, un nouvel espace entièrement aménagé (meubles, fourniture et matériel informatique ...) à la faveur de l'appui de la Fondation Solidarité & Innovation by UIB.



Fondation Solidarité & Innovation by UIB



PROGRAMME MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Initié par la Fondation Solidarité & Innovation by UIB et appuyé par l'Association Féminin by UIB, un programme de mécénat de compétences en faveur des enfants du SOS Villages d'Enfants de Gammarth a été lancé le 23 décembre 2018.

- Initiation des jeunes à la culture digitale.
- Participation d'une dizaine de nos collaborateurs pour assurer des formations sur les thématiques
 - Scratch /
 - Bureautique / Dessin
 - Projection documentaire et débats



Fondation Solidarité & Innovation by UIB



CITIZEN COMMITMENT TIME

L'Union Internationale de Banques a organisé samedi 1er septembre 2018 un Citizen Commitment Time

Un moment de solidarité et de convivialité qui a permis une collecte de dons à hauteur de 20 mille dinars au profit de l'Association SOS Villages d'enfants. Ces dons ont servi à la création de la 2^{ème} Maison Digitale by UIB au sein du SOS village de Mahres



Fondation Arts et Culture by UIB

L'Association Arts & Culture by UIB a conclu, le 21 juin 2018, une convention avec le Festival International de Musique Symphonique d'El Jem, en tant que Mécène principal « Master Partner » des 33ème (2018), 34ème (2019) et 35ème (2020) éditions du Festival International de Musique Symphonique d'El Jem.

Ce partenariat, qui s'étend sur une période de trois ans renouvelable, vise à accompagner le Festival dans son programme de développement et de mise à niveau via l'acquisition d'équipements, la

programmation de concerts de qualité, la mise à niveau des modes de fonctionnement et de gouvernance, la promotion de nouvelles techniques de communication, ... Cette coopération vise à renforcer le rayonnement du festival et à accroître son impact via l'atteinte d'un nouveau palier de qualité.

L'Association Arts & Culture by UIB fait bénéficier le Festival International de Musique Symphonique d'El Jem parmi ses partenaires de l'application Don by UIB.

**FONDATION
ARTS & CULTURE**
by  **UIB**

MÉCÈNE PRINCIPAL DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE D'EL JEM
du 07 juillet au 11 août 2018



Retrouvez l'actualité du Festival sur notre page [facebook](#)  **UIB - GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**FONDATION
ARTS & CULTURE**
by  **UIB**

Fondation Arts et Culture by UIB

TUNISIA FACTORY a participé à 7 festivals



BEST DAY EVER

1

Une maison, un après-midi, un malentendu, quatre points de vue...

OMERTA

2

Donia, son frère Yahya, Ali et Ibrahim célèbrent la dernière nuit de Donia à Tunis avant son départ pour étudier en France. À l'aube, quand ils se réveillent, l'un d'eux a disparu.

L'OISEAU BLEU

3

Une nuit à l'Oiseau Bleu, un célèbre restaurant en bord de mer dans la banlieue de Tunis... quatre personnes hauts en couleurs se retrouvent autour d'un drame.

LEILA'S BLUES

4

Leila, qui dédie sa vie à son fils de 17 ans, Youssef, autiste léger, découvre qu'elle est enceinte. Elle décide d'avorter sans en parler à son mari.

Fondation Arts et Culture by UIB



FÊTE DE LA MUSIQUE

Représentation de la chorale « Angham »
lors de la fête de la musique

CHORALE ANGHAM - FÊTE DE LA MUSIQUE
PREMIER CONCERT DE LA CHORALE DE L'UIB
21 JUIN 2018



FONDATION

أنغام

Fondation Arts et Culture by UIB

partenaire du film «WELDI» : festivals & prix



FESTIVAL DE CANNES



Festival de Cannes - Quinzaine des réalisateurs - Cannes Mai 2018



El Gouna Festival Film
GFF - Caire Septembre 2018



Les journées Cinématographiques de Carthage - JCC - Tunis Novembre 2018



Med Film Festival - Rome Novembre 2018



Festival ARTE MARE - Bastia Octobre 2018

“WELDI”
5 PARTICIPATIONS
3 PRIX



Grand Prix – Festival ARTE MARE

Meilleur Acteur – GFF

Expression Artistique Med Film

Association Féminin By UIB



Féminin
by  UIB

**FÉMININ
BY
UIB**

Féminin by UIB une soirée en l'honneur de la femme

L'association Féminin by UIB, a organisé, à l'occasion de la journée internationale de la femme, une soirée marquée par une présence massive des collaboratrices de l'UIB et rehaussée également par la présence des ami(e)s de l'association et de plusieurs personnalités féminines exerçant dans divers domaines : financier, culturel, artistique, entrepreneurial, journalistique, consulting, IT...



UIB, LA FEMME À L'HONNEUR



UIB, première banque labellisée « Gender Equality European & International Standard » pour l'égalité professionnelle et la diversité.

L'Union Internationale de Banques vient d'obtenir le label GEEIS « Gender Equality European & International Standard », un label international pour l'égalité professionnelle qui évalue et valorise les entreprises ayant une démarche volontariste en matière d'égalité professionnelle. Le label GEEIS a été créé en 2010 à l'initiative du fonds Arborus sous le haut patronage du Conseil économique et social européen. Son objectif : promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la sphère professionnelle. La certification a été délivrée, après audit, par le Bureau Veritas Tunisie.

Il s'agit du premier audit et de la première Certification en Tunisie et en Afrique. L'audit a porté sur des critères ayant trait notamment à la mixité dans tous les métiers de la banque, l'égalité salariale, la conciliation entre vie

privée et vie professionnelle et le dialogue social. L'UIB s'est vue remettre le trophée du label « Gender Equality European & International Standard » - GEEIS par Cristina Lungui, juriste et militante de longue date pour l'égalité femmes - hommes dans le monde du travail et Présidente d'Arborus.

Concomitamment à ses bons résultats qui ont permis de renforcer ses fondamentaux et ses ratios, l'UIB s'est investie dans plusieurs autres chantiers qui valorisent son image et sa particularité, notamment en matière de gestion des ressources humaines. La présence féminine au sein de l'UIB est de 57%. Outre le nombre, c'est la qualité de cette présence qui interpelle le plus. 60% des femmes sont engagées dans le processus d'encadrement, le tiers des membres de son conseil d'administration, soit 4, sont de la gent féminine et, last but not least, sur les dix dernières années, la part des femmes recrutées dans la banque s'élève à 70%.

LES FEMMES À L'UIB



Présence féminine



Présence des femmes dans l'encadrement de la banque



Femmes recrutées durant les 10 dernières années



Respect de la parité - Collaborateurs locaux dans le comité exécutif et le comité de Direction



Vers 40% de Femmes dans le conseil d'Administration

“ Nous approchons volontairement, et de manière décomplexée, les problématiques de diversité et d’inclusion par devoir moral et par devoir de valeurs. ”

Mr. Kamel NEJI
Président du Conseil d’Administration de l’UIB

“ Nous sommes très heureux de cette consécration fruit de collaboration de toute une équipe. Notre démarche a toujours été celle de l’ouverture et non de l’autosatisfaction. Nous n’avons pas hésité à faire appel à des experts en la matière pour mieux nous orienter. ”

Mr. Mondher GHAZALI
Directeur général de l’UIB

Accord entre L’UIB et le syndicat de base - UGTT sur l’égalité professionnelle femmes / hommes

Afin de consolider les engagements pris en faveur de l’égalité femmes-hommes, un accord a été signé entre la Direction de l’UIB et le syndicat de base mettant en avant 10 principes qui doivent constituer la ligne directrice à observer par l’ensemble des acteurs au sein

de l’entreprise.

Dans ce cadre, les deux parties ont convenu de poursuivre les démarches déjà engagées dans les quatre domaines d’actions prioritaires que sont la formation, la promotion professionnelle, la rémunération et l’articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle, tout en renforçant les objectifs à atteindre et les actions à déployer.

LES DIX PRINCIPES

1. Consacrer le principe d’égalité entre les femmes et les hommes tout au long de la vie professionnelle.
2. Respecter et promouvoir l’application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et à toutes les étapes de la vie professionnelle.
3. Sensibiliser l’ensemble des acteurs de la Banque aux principes de non-discrimination et d’égalité des chances entre les femmes et les hommes, à toutes les étapes de la vie professionnelle, et ce par des actions régulières de communication interne.
4. Recruter les femmes et les hommes sur la base d’un processus uniformisé.
5. Offrir un ensemble d’actions de formation, auxquelles chacun(e) peut avoir accès et réaffirmer le principe selon lequel les formations, quelle qu’en soit leur durée, sont accessibles à tou(te)s.
6. Veiller à ce que les promotions soient exclusivement basées sur des critères professionnels.
7. Prendre en compte les contraintes familiales en cas de mobilité géographique liée à une évolution professionnelle.
8. Continuer à offrir le même salaire de base pour un même niveau de responsabilités, de formation, d’expérience professionnelle, de compétences et de performance.
9. Continuer à renforcer la représentation féminine dans l’encadrement et dans le Comité de Direction.
10. S’engager à ce qu’en matière d’évolution professionnelle, le congé maternité ne pénalise pas les salariées.

Parité Homme/Femme au sein de l'UIB

L'Union Internationale de Banques (UIB) renforce ses engagements à faire promouvoir et à faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la Banque et dans les représentations socio-culturelles sur la base de la compétence et du mérite.

L'UIB fournit un exemple éloquent d'une évolution impensable il y a quelques années. 60% de l'encadrement et de nos talents émergents (54%) sont féminins à l'UIB, avec l'éclosion d'une classe de managers, d'ingénieures et d'une jeunesse féminine dynamique apte à transformer, à digitaliser et à adapter l'UIB au monde de demain.

Nos collaboratrices sont en première ligne avec 55% des promotions basées sur des critères objectifs de compétence, de responsabilité, d'exigences, de performance et de comportement. Le bilan est, également, encourageant sur le plan de l'égalité salariale, et ce en se référant aux données sexuées par métier, fonction et niveau hiérarchique. Sans compter le rythme des recrutements qui a été 4 fois plus important pour les femmes au cours des 10 dernières années.

Aussi, la mixité des métiers techniques et scientifiques est une réalité bien ancrée à l'UIB. Autre spécificité de notre Banque, le pourcentage de représentation des femmes est de 50% parmi les membres locaux du Comex et du Codir. Et, elles sont, aujourd'hui, particulièrement actives dans les réseaux de femmes entrepreneures. Et c'est grâce à ce potentiel de femmes instruites, libres, entreprenantes, bien positionnées sur leurs métiers, talentueuses et socialement inclusives que l'UIB est aujourd'hui prospère, chaleureuse, attachante, vive et positive et qu'elle nourrit de jour en jour de nouvelles ambitions.

Perspective et orientations futures

Notre démarche d'égalité des chances n'a de sens que si elle est formalisée dans l'ensemble des processus RH, continue dans le temps et relayée de manière structurée et périodique auprès de l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs.

Les changements de comportement et de pratiques requièrent, une attention constante et un effort soutenu dans le temps. Nous devons collectivement

continuer à lutter contre nos propres imperfections pour faire évoluer la culture managériale et assurer une meilleure équité professionnelle. Nous devons donc rester fortement mobilisés, actifs et bien déterminés à poursuivre la réforme de nos dispositifs qui demeurent perfectibles, qu'il s'agisse de l'équité dans la gestion de carrière, de la formation sur l'égalité professionnelle ou de la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Nous allons continuer à revisiter, par conséquent, nos options et nos pratiques en élargissant le champ de l'action au temps de travail avec tout ce que cela implique en termes de re-engineering de nos process. Nous devons, enfin, persévérer dans notre approche paritaire en matière de plans de succession et de représentation féminine au niveau hiérarchique N-1.

Les prochaines années promettent d'être pleines. Dans une perspective d'égalité des chances, nous devons continuer à aider nos collaboratrices dans leur mobilité professionnelle et géographique.

Sur un autre plan, nos données sociales en disent long sur les axes de progrès attendus en matière de répartition des hautes rémunérations servies. Une nouvelle page est déjà ouverte à l'UIB avec notamment un pourcentage de 40% de femmes sur le critère des dix plus hautes rémunérations. Toutefois, sur les 20, 50 et 100 premières rémunérations, les collaboratrices concentrent moins de la moitié. Cette situation nous interpelle et mériterait des initiatives nouvelles et ce en dépit de sa complexité en liaison avec l'histoire de la Banque.

Ce processus transformationnel et cette démarche volontariste portés par les femmes de l'UIB se reflètent, en outre, dans l'histoire récente des organes de gouvernance de l'UIB avec un tiers des sièges d'administrateurs qui sont, aujourd'hui, occupés par des femmes. Ce seuil est loin d'être symbolique. Il constitue un motif de satisfaction, lorsqu'on sait que les femmes n'occupent que 17,9% des postes d'administrateur dans le monde, avec un pourcentage de 11,2% dans les économies émergentes et un pourcentage de 21,6% dans les pays développés. Avec quatre femmes dans son conseil d'administration, l'UIB est en tête de liste des banques tunisiennes dont certaines ont des conseils exclusivement masculins. L'objectif de parité 50-50 dans le Conseil d'administration de l'UIB est d'une grande pertinence pour mesurer notre engagement et servir de modèle.

INNOLAB By UIB



INNOLAB

Projets réalisés

Don by UIB

Ibde'3

Lancement du "Data lab"

1

Don By UIB, a vu le jour en mai 2017, dans ses deux versions Web et Mobile. Cette application permet aux collaborateurs, aux clients et aux prospects de faire des dons en ligne à différentes associations «24H/24 et 7J/7».

2

Ibde'3 by UIB est la deuxième réalisation d'InnoLAB. Cette application permet à tous les collaborateurs de la banque de partager et d'échanger sur leurs idées innovantes via une application mobile.

3

Data Lab a vu le jour en juin 2018, dans le cadre du partenariat de InnoLAB by UIB avec l'incubateur de Business&Decision. Il s'agit d'un espace d'expérimentation et d'initiation à l'analyse des données massives dans un écosystème Big Data.



INNOLAB By UIB

INNOLAB

Projets en cours

- Smart Exchange deal
- Mobile Payment
- UIB Planner
- Chatbot UIB



SMART EXCHANGE DEAL

1

Inclusion des échanges deal (clients/ Banque) via smartphone.

MOBILE PAYMENT

2

Paiements mobiles par l'utilisation des QR Codes.

1^{er} projet gagnant de l'ENIT Innovation Week.

UIB PLANNER

3

Gestion intelligente du budget des clients.

Le 2^{ème} projet gagnant de l'ENIT Innovation Week.

CHATBOT UIB

4

Assitant virtuel.

En partenariat avec la Startup DITRIOT.

VI - ANNEXES

1. **Actionnariat**
2. Organes d'Administration et de Gestion
3. Affectation du Résultat
4. Renseignements Généraux

Répartition des actions au 31/12/2018

<i>Actions</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en TND</i>	<i>%</i>
Actionnaires Tunisiens	15 369 098	76 845 490	47.20%
Actionnaires Etrangers	17 190 902	85 954 510	52.80%
Total	32 560 000	162 800 000	100.00%
<i>Certificats d'Investissement</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant en TND</i>	<i>%</i>
Société Générale	2 000 000	10 000 000	100,00

Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

- Tout actionnaire possédant dix (10) actions et plus, libérées des versements exigibles inscrites à son compte de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée, peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.
- Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.
- L'usufruitier représente valablement le nu-proprétaire. A défaut de convention contraire entre l'usufruitier et le nu-proprétaire signifiée à la société, celle-ci ne reconnaît que l'usufruitier.

<i>Intitulé de l'actionnaire</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>%</i>
Actionnaires tunisiens	15 369 098	47.20%
(10) Divers Groupes Tunisiens détenant plus de 0,5% du capital	10 767 716	33.07%
GRUPE HERITERS H. BOUCHAMAOU	2 410 500	7.40%
GRUPE FAMILLE MZABI	2 161 595	6.64%
GRUPE MONCEF MZABI	1 876 616	5.76%
GRUPE HABIB BOUAZIZ	1 637 127	5.03%
GRUPE MED HEDI BEN AYED	781 028	2.40%
GRUPE ABDEELAZIZ SASSI	688 526	2.11%
GRUPE AZIZ MILED	485 893	1.49%
GRUPE SFBT	345 981	1.06%
GRUPE MOHAMED SADOK DRISS	201 950	0.62%
GRUPE HOUSSINE DOGHRI / LA CARTE	178 500	0.55%
(48) OPCVM détenant moins de 0,5% du Capital	743 576	2.28%
Personnes physiques	3 006 785	9.23%
Personnes morales privées	828 077	2.54%
Personnes morales étatiques	22 944	0.07%
Actionnaires étrangers	17 190 902	52.80%
SOCIETE GENERALE	17 041 016	52.34%
Divers Etrangers	149 886	0.46%
	32 560 000	100.00%

VI - ANNEXES

1. Actionnariat
2. **Organes d'Administration et de Gestion**
3. Affectation du Résultat
4. Renseignements Généraux

Organes d'administration et de gestion

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mr Kamel NÉJI

ADMINISTRATEURS

- La Société Générale,
représentée par Mme Véronique DE LA BACHELERIE
- Mr Mohamed Ali AYED
- Mr Habib BOUAZIZ
- Mme Ouided BOUCHAMAOU
- Mr Yann DE NANTEUIL
- Mme Asmae HAJJAMI
- Mme Emna KALLEL
- Mr Alexandre MAYMAT
- Mr Moncef M'ZABI
- Mr Mohamed Salah SOUILEM
- Mr Eric WORMSER

MÉDIATEUR

- Mr Sadok BELKAID

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Finor représenté par Mr Mustapha Medhioub
- Tunisie Audit & Conseil - Grant Thornton - représenté par Mr Lamjed BEN MBAREK

COMITÉ DES RISQUES

PRÉSIDENT DU COMITÉ

- Mr Mohamed Salah SOUILEM

MEMBRES

- Mr Mohamed Ali AYED
- Mme Véronique DE LA BACHELERIE
- Mr Eric WORMSER

COMITÉ PERMANENT D'AUDIT

PRÉSIDENT DU COMITÉ

- Mme Emna KALLEL

MEMBRES

- Mr Yann DE NANTEUIL
- Mr Moncef M'ZABI
- Mr Kamel NÉJI

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

PRÉSIDENT DU COMITÉ

- Mr Alexandre MAYMAT

MEMBRES

- Mme Véronique DE LA BACHELERIE
- Mr Moncef M'ZABI
- Mr Kamel NNÉJI

VI - ANNEXES

1. Actionnariat
2. Organes d'Administration et de Gestion
3. Affectation du Résultat
4. Renseignements Généraux

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES SUR 3 ANS

	capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	172 800	2	7 532	34 679	10 778	24 800	64 038	314 629
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	19 010	3 202	40 826	1 000		-64 038	-
Distribution de dividendes		-19 008						-19 008
Report à nouveau								-
Résorption des pertes								-
Résultat de l'exercice							75 798	75 798
Autres mouvements sur Fonds social					165			165
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017	172 800	4	10 734	75 505	11 943	24 800	75 798	371 584
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	20 738	3 790	50 270	1 000		(75 798)	-
Distribution de dividendes		(20 736)						(20 736)
Report à nouveau								-
Résorption des pertes								-
Résultat de l'exercice							90 072	90 072
Autres mouvements sur Fonds social					87			87
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018	172 800	6	14 524	125 775	13 030	24 800	90 072	441 008
Affectation du résultat de l'exercice N-1		25 876	2 756	60 440	1 000		(90 072)	-
Distribution de dividendes		(22 464)						(22 464)
Report à nouveau								-
Résorption des pertes								-
Résultat de l'exercice							111 809	111 809
Autres mouvements sur Fonds social					136			136
Situation à la clôture de l'exercice 2018	172 800	3 418	17 280	186 215	14 166	24 800	111 809	530 488

VI - ANNEXES

1. Actionnariat
2. Organes d'Administration et de Gestion
3. Affectation du Résultat
4. Renseignements Généraux

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉNOMINATION SOCIALE :

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Date de Constitution : 09/12/1963

Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien

Secteur d'activité : Banque

Législation particulière : Loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit tel que modifiée par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et institutions financières

Registre de commerce N° : B 615 1996

SIÈGE SOCIAL :

65, AVENUE HABIB BOURGUIBA- 1000 TUNIS

Tél. : (00 216) 81 10 20 20

Fax : (00 216) 71 218 009

Site web: www.uib.com.tn

OBJET SOCIAL :

Art. 2. de la Loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux Etablissements de crédit tel que modifiée par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et institutions financières :

- Réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- Octroi de crédits sous toutes leurs formes,
- Exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,
- Mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises ;
- Prise de participations, sous certaines conditions, au capital d'entreprises existantes ou en création.

**RAPPORTS GÉNÉRAL
ET SPÉCIAL
DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 avril 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de l'Union Internationale des Banques, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 530 488 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 111 809 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios

Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2018, à 544 178 KTND et représentent 92% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits de la banque.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application

effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.

- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

3.2 Classification des créances et estimation des provisions

Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 2.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2018, les provisions constituées par la banque pour couvrir son risque de contrepartie s'élèvent à 301 696 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan). La part des actifs non performants s'élève à 7,67% du total des engagements de la clientèle.

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique de la banque en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouler des procédures analytiques sur l'évolution

des encours des créances et des provisions.

- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par la banque
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.

Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par la banque sur la base d'un échantillon représentatif.

Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément

au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives,

que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Tunis, le 18 Mars 2019

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



Les commissaires aux comptes

Tunisie Audit & Conseil
Lamjed MBAËK



1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement

Des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs immobilières a la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller a la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe a la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires a mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées a la conformité des comptes des valeurs mobilières de la banque avec la réglementation en vigueur.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

Mesdames et Messieurs les actionnaires,
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2018.

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a conclu avec la Société Générale un contrat pour la mise en place de l'outil «Rentabilité Brute de l'Opération» permettant la mesure de la rentabilité future d'une opération.

Ce contrat comprend :

- La conception, la réalisation et le déploiement pour un montant total de 45 216 Euro ; et
- La maintenance de l'outil pour un montant annuel de 4 522 Euro.

La charge de maintenance constatée à ce titre, en 2018, s'élève à 18 KTND y compris la TVA non déductible. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 13 décembre 2018.

- L'UIB a conclu avec la Société Générale un contrat de mise à disposition d'un outil de gestion du module ALM dynamique «RAPSODY», permettant d'étudier l'impact sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur actuelle nette. Ce contrat est conclu pour une période de 6 ans moyennant une redevance annuelle.

La charge supportée par la banque à ce titre, au cours de l'exercice 2018, s'élève à 46 099 Euro, soit 181 KTND y compris la TVA non déductible.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 13 décembre 2018.

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu avec l'IRC un contrat de cession de créances totalisant un montant brut de 15 193 KTND, moyennant un prix de cession de 2 597 dinars.
- L'UIB a signé avec l'IRC un avenant au contrat d'assistance conclu le 29 février 2012, ayant pour objet la révision des honoraires au titre des prestations réalisées par l'UIB en les portant de 20 KTND à 50 KTND et ce, à partir du 1er janvier 2019.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 13 décembre 2018.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu une convention d'avance en compte courant associé avec l'UIB Finance, en vertu de laquelle la banque consent à l'UIB Finance un

concours de 250 KTND.

Cette avance a été accordée selon les conditions et modalités suivantes :

- Montant : 250 KTND.
- Date de libération : 31-12-2018.
- Taux d'intérêt : 8,5%.
- Durée : 3 ans.
- Nombre d'échéances : Une seule.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 mars 2019.

Opérations avec la société « International SICAR »

- L'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de Dix millions de Dinars libéré en totalité. La société « International SICAR » percevra une rémunération globale, forfaitaire et non révisable d'un montant de 20 KTND par an, payable à la clôture de chaque exercice. Cette rémunération couvre l'ensemble des prestations et services fournis par l'International SICAR dans le cadre de l'exécution et le suivi de la prise de participation ainsi que le recouvrement à bonne date de toutes sommes échues.

Le montant de la charge constatée à ce titre, en 2018, s'élève à 20 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 07 mars 2018.

- L'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR, la gestion d'un fonds d'un montant de 528 KTND.

A ce titre, la société « International SICAR » percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur les soldes des utilisations à la fin de chaque trimestre ;

- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.
- Une commission égale à 10% du montant des plus-values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés.
- Une commission égale à 20% des montants des dividendes encaissés.

- L'UIB a conclu une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de Dix millions de Dinars (10 000 KTND) libéré en totalité.

A ce titre, la société « International SICAR » percevra une rémunération globale, forfaitaire et non révisable d'un montant de 50 KTND par an, payable à la clôture de chaque exercice. Cette rémunération couvre l'ensemble des prestations et services fournis par l'International SICAR dans le cadre de l'exécution et le suivi de la prise de participation ainsi que le recouvrement à bonne date de toutes sommes échues.

Les deux conventions précitées ont été autorisées par le conseil d'administration du 14 mars 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et renouvelées au cours de l'exercice 2018

Opérations avec le Groupe Société Générale

- Le conseil d'administration, réuni le 13 décembre 2018, a autorisé la reconduction des contrats de services techniques avec le groupe Société Générale pour l'année 2018. Ces contrats comprennent :
 - L'assistance dans les domaines informatiques et organisationnels.
 - La mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT.
 - Des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

Les charges supportées par la banque au titre des conventions sus-visées, s'élèvent respectivement à 50

KTND, 17 KTND et 206 KTND en hors TVA.

- Au cours de 2017, l'UIB a contracté trois emprunts à court terme auprès de la Société Générale respectivement pour 17 millions de Dollars, 6 millions de Dollars et 10 millions de Dollars, ayant servi à financer plusieurs opérations à la clientèle sur des maturités équivalentes.

Ces emprunts ont été autorisés par les conseils d'administration du 19 octobre 2017 et du 14 décembre 2017.

Ces trois emprunts ont été totalement remboursés au cours de l'exercice 2018.

Les charges supportées par la banque à ce titre, en 2018, s'élèvent à 137 KTND.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNPSS ouvert dans les livres de l'UIB et ce, pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 000 EUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

L'UIB a reconduit la convention conclue en 2015 avec révision du taux pour atteindre 0,1095%. Cette reconduction a été approuvée par le conseil d'administration du 22 Mars 2018.

Les commissions supportées par la banque en 2018 au titre de cette garantie, s'élèvent à 322 Dinars y compris la TVA non déductible

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2018, s'élèvent à 2 495 KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie.

Cet emprunt a été totalement remboursé au cours de l'exercice 2018.

Les charges d'intérêts supportées par la banque à ce titre, en 2018, s'élèvent à 2 120 KTND.

- L'UIB a conclu une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2018 s'élèvent à 1 088 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu avec la Société Générale un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises.

Le coût de la maintenance et du support post-production supporté par la banque en 2018, s'élève à 145 KTND.

- L'UIB a conclu avec le Groupe Société Générale un contrat de maintenance Narval (application de pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB), moyennant une redevance annuelle de 4 632 Euros Hors TVA.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2018, s'élève à 15 KTND.

Opérations avec la société « L'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance avec l'IRC portant sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, l'établissement, le contrôle des déclarations fiscales et l'assistance à la gestion sociale de la société.

La mission d'assistance est confiée pour une durée

d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 KTNDHors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018 s'élève à 20 KTND.

Opérations avec la société « UIB Finance »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « UIB Finance ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 10 KTND Hors TVA.
A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018, s'élève à 10 KTND.
- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « UIB Finance » une convention portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention la société « UIB Finance », perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage. La charge constatée à ce titre, en 2018, s'élève à 1 KTND Hors TVA.
- L'UIB a conclu, le 23 juillet 2012, une convention en vertu de laquelle la banque loue à la société « UIB Finance » pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace sis au Lac Turkana, Résidence Reflets du Lac. Les produits constatés par la banque, en 2018, s'élèvent à 5 673 Dinars.
- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec la société « UIB Finance » un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.
A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018, s'élève à 5 KTND.
- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec la société « UIB Finance » un contrat de maintenance et de gestion du service back office de cette dernière, au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de

5 KTND Hors TVA.

Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2018, s'élève à 5 KTND.

- L'UIB a conclu avec ses filiales l'International SICAR et l'IRC une convention en vertu de laquelle la banque et la SICAR confient à l'IRC un mandat de recouvrement des montants investis par la SICAR sur ses fonds propres, les fonds gérés de l'UIB, les fonds spéciaux FOPRODI
La charge supportée par la banque à ce titre, en 2018, s'élève à 7 KTND y compris la TVA non déductible.
Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration du 14 décembre 2017.

Opérations avec la société « International SICAR »

- L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « International SICAR ». Le contrat prévoit la perception par la banque d'une rémunération annuelle de 40 KTND Hors TVA.
Le produit constaté par la banque à ce titre, en 2018, s'élève à 40 KTND.
- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2002, une convention avec la société « International SICAR » consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme de fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum.
Les charges d'intérêt payées par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 13 KTND HTVA.
- L'UIB a conclu, le 02 mai 2012, un contrat de sous location avec la société « International SICAR » moyennant un loyer annuel de 12 KTND.
- L'UIB a conclu, le 1er juillet 2015 une convention avec la société « International SICAR » qui annule et remplace la convention de gestion de fonds conclue le 13 mars 2000 et ses avenants du 02 septembre 2000 et 27 décembre 2003.
Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit :
 - Une commission de gestion égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés par la SICAR, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des

fonds non utilisés fin de trimestre ;

- Une commission de gestion égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une part des revenus des participations égale à 20% des dividendes reçus et 10% des plusvalues de cession de participations ; et
- Une commission de recouvrement égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives, plafonnée à 150 KTND en TTC.

Les fonds débloqués par la banque et gérés par la SICAR totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 8 700 KTND.

Le montant des commissions supportées par la banque, en 2018, au titre de la gestion des fonds s'élève à 43 KTND.

Le montant des commissions de recouvrement s'élève à 30 KTND.

- L'UIB a conclu, le 27 février 2015 une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de deux millions de dinars.

A ce titre, la société « International SICAR » percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives,
- perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ; et
- Une commission de rendement du portefeuille, calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque, en 2018, au titre de la gestion des fonds confiés, s'élève à 19 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque, en 2018, s'élève à 5 KTND hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 09 février 2016 une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR la gestion d'un

fond d'un montant de 1 316 KTND.

A ce titre, la société « International SICAR » percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque, en 2018, au titre de la gestion des fonds confiés, s'élève à 9 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque, en 2018, s'élève à 11 KTND.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 mars 2016.

- L'UIB a conclu, le 17 mars 2017, une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR, la gestion d'un fonds d'un montant de 1 570 KTND.

A ce titre, la société « International SICAR » percevra :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur les soldes des utilisations à la fin de chaque de trimestre ;
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque, en 2018, au titre de la gestion des fonds confiés, s'élève à 10 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque en 2018 s'élève à 13 KTND hors TVA.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 17 mars 2017.

- L'UIB a conclu, le 15 janvier 2017, un avenant aux conventions de gestion de fonds conclues avec l'International SICAR jusqu'à cette date. En vertu de cet avenant, la rémunération de l'International SICAR en matière des plus-values de cession des participations a été modifiée. En effet, l'International SICAR percevra une commission égale à 10% du montant des plus-values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés UIB.

Les autres rémunérations hors plus-values demeurent inchangées.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 relative à la commission sur plus-values encaissées sur la cession des participations, s'élève à 26 KTND Hors TVA.

Cet avenant a été approuvé par le conseil d'administration du 22 mars 2018.

- L'UIB a conclu, le 13 mars 2018, une convention avec la société « International SICAR » en vertu de laquelle la banque confie à la SICAR, la gestion d'un fonds d'un montant de 442 KTND. A ce titre, la société « International SICAR » percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur les soldes des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de rendement du portefeuille, calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018, au titre de la gestion des fonds confiés, s'élève à 2 KTND.

Le montant de la commission de rendement supportée par la banque, en 2018, s'élève à 3 KTND hors TVA.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 07 mars 2018.

Opération avec la société « Zemni Immobilière »

L'UIB a conclu un contrat de location d'un local avec la société « Zemni Immobilière » gérée par l'administrateur de la banque M. Habib BOUAZIZ.

La charge supportée par la banque à ce titre, en 2018, s'élève à 52 KTND.

Cette convention a été approuvée par le conseil d'administration du 12 mars 2015.

III. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- Les rémunérations brutes et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général sont fixés par les conseils d'administration du 10 juillet 2017 et du 20 avril 2018, sur propositions du comité de nominations et de rémunérations. Le Président du Conseil d'Administration perçoit une rémunération annuelle brute, dont sont déduits les jetons de présence, et qui est soumise à la retenue à la source selon le taux en vigueur. Il bénéficie également de la mise à disposition de deux véhicules avec la prise en charge des frais y afférents. Le Directeur Général perçoit une rémunération annuelle fixe et un intéressement variable sous forme de bonus. Il bénéficie également de la prise en charge des frais d'utilité.
- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'assemblée générale.

2. Les obligations et engagements de l'Union Internationale de Banques envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers

Nature de l'avantage	Directeur Général		Président Conseil d'Administration		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme :						
Salaires bruts	667 157		-	-	-	-
Intéressement sous forme de bonus	377 185	377 185	-	-	-	-
Congés payés	20 647	72 106	-	-	-	-
Autres avantages	40 923	-	-	-	-	-
Charges fiscales et sociales	293 412	117 130	-	-	-	-
Rémunération PCA	-	-	651 654	160 452	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	200 000	200 000
TOTAL	1 399 324	566 421	651 654	160 452	200 000	200 000

EN dehors de conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 18 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



Tunis Audit & Conseil
Lamjed MBAHEK



ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Bilan
2. Etat Des Engagements Hors Bilan
3. Etat De Résultat
4. Etat De Flux De Trésorerie
5. Notes Aux États Financiers

1. BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017 Retraité	31 Décembre 2017 Publié
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1) 420 800	165 449	165 449
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2) 53 892	83 562	83 562
AC3	Créances sur la clientèle	(3) 5 333 826	4 938 435	4 938 435
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4) 39 740	39 740	39 740
AC5	Portefeuille d'investissement	(5) 146 087	138 648	138 648
AC6	Valeurs immobilisées	(6) 48 944	45 143	45 143
AC7	Autres actifs	(7) 64 148	42 957	40 110 *
	Total Actifs	6 107 437	5 453 934	5 451 087
Passif				
PA1	Banque Centrale et CCP	(8) 150 520	81 043	81 043
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(9) 166 582	201 403	201 403
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(10) 4 688 794	4 122 346	4 122 346
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(11) 390 088	454 000	454 000
PA5	Autres passifs	(12) 180 965	154 135	151 288 *
	Total Passifs	5 576 949	5 012 927	5 010 080
Capitaux propres				
CP1	Capital	172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	(13) 242 461	178 129	178 129
CP5	Résultats reportés	3 418	6	6
CP6	Résultat de l'exercice	111 809	90 072	90 072
	Total capitaux propres	(14) 530 488	441 007	441 007
	Total capitaux propres et passifs	6 107 437	5 453 934	5 451 087

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.B)

2. ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN :

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017	
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	744 369	693 403
HB2	Crédits documentaires	(16)	266 901	232 145
Total des passifs éventuels			1 011 270	925 548
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	(17)	106 863	115 231
Total des engagements donnés			106 863	115 231
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	(18)	1 517 503	1 159 545
Total des engagements reçus			1 517 503	1 159 545

3. ETAT DE RÉSULTAT

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

	Notes	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Produits d'exploitation bancaire			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19) 433 140	314 396
PR2	Commissions (en produits)	(20) 111 038	95 821
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21) 36 960	29 328
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22) 9 339	9 535
Total des produits d'exploitation bancaire		590 477	449 080
Charges d'exploitation bancaire			
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23) (222 546)	(155 035)
CH2	Commissions encourues	(24) (5 193)	(3 918)
Total charges d'exploitation bancaire		(227 739)	(158 953)
Produit net bancaire		362 738	290 127
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25) (24 226)	(16 072)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26) (297)	(345)
PR7	Autres produits d'exploitation	105	113
CH6	Frais de personnel	(27) (116 582)	(98 035)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28) (42 361)	(27 601)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(9 868)	(9 603)
Résultat d'exploitation		169 509	138 584
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(261)	227
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29) (51 695)	(42 647)
Résultat des activités ordinaires		117 553	96 164
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(30) (5 744)	(6 092)
Résultat net de l'exercice		111 809	90 072
Résultat par action (en DT)		(31) 3,235	2,606

4. ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

Notes	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	585 170	439 583
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(234 281)	(146 958)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	(316)	317
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	10 000	(10 000)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(424 173)	(821 515)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	559 782	456 007
Titres de placements, titres de transaction	188	(10 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(157 866)	(130 989)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	19 629	(649)
Impôts sur les bénéfices	(54 389)	(35 638)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	303 744	(259 842)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	11 541	8 971
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(9 938)	16 831
Acquisition / Cession immobilisations	(19 408)	(20 093)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(17 805)	5 709
Flux de financement		
Emission / Remboursement d'emprunts	(61 752)	120 068
Augmentation / diminution ressources spéciales	(645)	(550)
Dividendes versés	(22 464)	(20 736)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(84 861)	98 782
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	201 078	(155 351)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 511)	112 840
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	(32)	(42 511)

5. Notes aux états financiers

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2018, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction

des agios réservés.

des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit.

des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;

des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

2.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er

Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution.

Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites «provisions collectives» pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 23 990 KTND au 31 Décembre 2018.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie « crédits à la consommation » et ne font plus partie de la catégorie d'activité « crédits habitat » . Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

2.3- Traitement des impayés

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 319 440 KTND au 31/12/2018 contre 310 117 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	189 863	180 448
Provision/Décote de Garantie	82 500	87 579
Provisions à caractère générale dite collective	23 990	19 493
Provision pour passifs et charges	8 993	11 305
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 688	5 543
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	5 187	2 598
Provision pour dépréciation de titres	2 451	2 299
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	612	685
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	167
Total	319 440	310 117

2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

«Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont

Règles de classification : il s'agit de titre de placements dont l'intention de détention est à long terme.

Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.

Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenus par la banque.

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

1- Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation de résultats de change

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »

- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leurs versement au niveau de compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

2- Base de conversion des charges et produits libellés en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour. Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

3- Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque.

4- Règles de prise en compte des différences de change en résultat

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice

Les opérations de change au comptant avec délai d'usance sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition.

Le délai d'usance correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice,

les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usance. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

2.8-Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Retraitement du bilan

au 31-12-2018, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparative au 31-12-2017:

Rubriques	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC7 - Autres Actifs		40 110	2 847	42 957
	Reclassement du compte Assurance flotte personnel UIB à imputer de PA5 (b) à AC7 (b)		-67	
	Reclassement des comptes position/contre-valeur de change structurel à imputer de PA5 (b) à AC7 (b))		2 914	
PA5-Autres passifs		151 288	2 847	154 135
	Reclassement du compte Assurance flotte personnel UIB à imputer de PA5 (b) à AC7 (b)		-67	
	Reclassement des comptes position/contre-valeur de change structurel à imputer de PA5 (b) à AC7 (b))		2 914	

Notes aux états financiers

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

3.1 Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2018 un solde de 420 800 KTND contre 165 449 KTND au 31/12/2017. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Banque Centrale comptes ordinaires	371 717	129 876
Caisse espèces en dinars	27 742	22 119
Alimentation GAB	10 425	7 773
Remise des fonds à IBS	7 044	3 876
Caisse espèces en devises	1 874	1 426
Espèces en route	2 042	514
CCP et TGT comptes ordinaires	15	47
Sous total	420 859	165 631
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(59)	(182)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 800	165 449

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 53 892 KTND au 31/12/2018 contre 83 562 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Placement devises chez la BCT	17 862	36 444
Placements chez les correspondants étrangers	-	23 489
Créances sur autres établissements financiers	-	10 168
Autres concours	4 290	7 177
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	12 752	6 313
Placements chez les correspondants locaux	19 000	-
Sous total	53 904	83 591
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(29)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 892	83 562

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Créances sur les établissements bancaires	-		53 904	73 423
Créances sur les établissements Financiers	-	-	-	10 168
Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers	-	-	53 904	83 591

La ventilation des créances brutes envers les établissements de crédit par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	41 152	-	-	-	41 152
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	12 752	-	-	-	12 752
Total des créances brutes sur les étab. de crédit	53 904	-	-	-	53 904

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2018 un solde de 5 333 826 KTND contre 4 938 435 KTND au 31/12/2017, soit une variation de 395 391 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires débiteurs	341 629	285 978
Autres concours à la clientèle	5 351 812	5 000 422
Crédits sur ressources spéciales	38 506	38 277
Sous total	5 731 947	5 324 677
Agios et intérêts réservés	(101 768)	(98 722)
Provisions sur créances douteuses	(189 863)	(180 448)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(82 500)	(87 579)
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
Total Créances sur la clientèle	5 333 826	4 938 435

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	341 629	-	-	-	-	341 629
Autres concours à la clientèle	1 571 742	795 264	2 239 448	252 669	492 689	5 351 812
Crédits sur ressources spéciales	7 902	3 660	20 009	4 328	2 607	38 506
Total des créances brutes sur la clientèle	1 921 273	798 924	2 259 457	256 997	495 296	5 731 947

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Comptes ordinaires débiteurs	1	341 628	341 629
Autres concours à la clientèle	250	5 351 562	5 351 812
Crédits sur ressources spéciales	-	38 506	38 506
Sous total	251	5 731 696	5 731 947
Agios et intérêts réservés	-	(101 768)	(101 768)
Provisions sur créances douteuses	-	(189 863)	(189 863)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(82 500)	(82 500)
Provisions à caractère générale dite collective	-	(23 990)	(23 990)
Total Créances sur la clientèle	251	5 333 575	5 333 826

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Provisions sur créances douteuses	(189 863)	(180 448)
Provisions sur décotes de garanties	(82 500)	(87 579)
Total Provisions risque de contrepartie	(272 363)	(268 027)
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(296 353)	(287 520)
Agios sur comptes non mouvementés	(43 029)	(42 414)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 847)	(10 046)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 545)	(5 158)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(34 026)	(32 831)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 281)	(2 395)
Commissions réservées sur cautions dinars	(35)	(34)
Autres commissions réservées	(7 005)	(5 844)
Total agios et intérêts réservés	(101 768)	(98 722)
Total Agios et provisions sur clientèle	(398 121)	(386 242)

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi :

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Engagements bilan*	5 244 765	4 837 475	468 339	461 384	5 713 104	5 298 859
Engagements hors bilan	503 310	461 303	9 791	6 050	513 101	467 353
Sous-total	5 748 075	5 298 778	478 130	467 434	6 226 205	5 766 212
Autres engagements**					18 843	25 818
Total	5 748 075	5 298 778	478 130	467 434	6 245 048	5 792 030

**Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 5 237 KTND.

** Dont 20 807 KTND d'intérêts courus non échus, (9 355) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 5 576 KTND échéance à recouvrer en capital et intérêts.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ au 31/12/2017	(268 027)
Dotations aux provisions	(41 808)
Reprises sur provisions	20 691
Reprises sur provisions sur décotes des garanties	5 018
Utilisations	11 701
Utilisations sur décotes des garanties	62
Stock de clôture au 31/12/2018	(272 363)

La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires débiteurs	1	1600	341 628	284 377	341 629	285 978
Autres concours à la clientèle	250		5 351 562	5 000 422	5 351 812	5 000 422
Crédits sur ressources spéciales	-	-	38 506	38 277	38 506	38 277
Sous total	251	1600	5 731 696	5 323 076	5 731 947	5 234 677
Agios et intérêts réservés	-	-	(101 768)	(98 722)	(101 768)	(98 722)
Provisions sur créances douteuses	-	-	(189 863)	(180 448)	(189 863)	(180 448)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	-	(82 500)	(87 579)	(82 500)	(987 579)
Provisions à caractère générale dite collective	-	-	(23 990)	(19 493)	(23 990)	(19 493)
Total Créances sur la clientèle	251	1600	5 333 575	4 936 834	5 333 826	4 938 435

Au 31-12-2018, l'encours des créances sur la clientèle éligible au refinancement est estimé à 238 486 KTND contre 272 007 KTND au 31-12-2017.

Les crédits sur ressources spéciales pour lesquelles la Banque n'encourt aucun risque que ce soit sont les crédits sur dotation FONAPRA dont le risque de contrepartie est couvert à 100% par l'Etat Tunisien, l'encours de ces crédits se présente comme suit :

	en KTND	
	31/12/2018	31/12/2017
Encours des crédits sur dotation FONAPRA	18 596	19 098

Note 4 : Portefeuille-Titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2018 un solde de 39 740 KTND.

	en KTND	
	31/12/2018	31/12/2017
Autres placements	39 740	39 740
Total Portefeuille-titres commercial	39 740	39 740

Les titres de placement sont répartis comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000
Total Portefeuille-titres commercial	39 740	39 740

Note 5 : Portefeuille d'investissement

«Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 146 087 KTND contre 138 648 KTND au 31/12/2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Titres d'investissement	146 958	139 222
Part dans les entreprises liées	3 848	3 848
Titres de participations	3 420	3 420
Sous total	154 226	146 490
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(314)	(144)
Provisions pour dépréciation titres de participation	(2 137)	(2 155)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 688)	(5 543)
Total Portefeuille d'investissement	146 087	138 648

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2017	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2017
Titres d'investissement - BTA	92 000	2367	-	94 367
Emprunt National	24 000	789	-	24 789
Titres d'investissement - FG SICAR	14 616	1 700	(5 543)	10 773
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 645	105	-	3 750
Titres de participation	3 420	-	(2 155)	1 265
Part dans les entreprises liées	3 848	-	(144)	3 704
Total	141 529	4 961	(7 842)	138 648

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2017
Titres d'investissement - BTA	94 000	506	-	94 506
Emprunt National	18 000	591	-	18 591
Titres d'investissement - FG SICAR	24 616	1624	(5 688)	20 552
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	7 583	38	-	7 621
Titres de participation	3 420	-	(2 137)	1 283
Part dans les entreprises liées	3 848	-	(314)	3 534
Total	151 467	2 759	(8 139)	146 087

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

Désignation	Total net au 31/12/2017	Acquis	«Cession/ remb»	Créances rattachées	Dotation	reprise	Total net au 31/12/2018
Titres d'investissement - BTA	94 367	22 000	(20 000)	(1 861)			94 506
Emprunt National	24 789		(6 000)	(197)			18 592
Titres d'investissement - FG SICAR	10 773	10 442	(441)	(77)	(145)		20 552
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	3 750	5 000	(1 062)	(68)			7 620
Titres de participation	1 265					18	1 283
Part dans les entreprises liées	3 704				(170)		3 534
Total	138 648	37 442	(27 503)	(2 203)	(315)	18	146 087

La subdivision des titres de participations selon qu'ils soient cotés ou non cotés se présente comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Titres non cotés	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 137)	(2 155)
Total	1 283	1 265

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Bons de trésor et assimilables (BTA)	94 000	92 000
Emprunt national	18 000	24 000
Placement Fonds SICAR	24 616	14 616
Emprunts obligataires	7 583	3 645
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 624	1 700
Créances rattachés sur BTA	506	2 367
Créances rattachés sur emprunt national	591	789
Créances rattachés sur emprunts obligataires	38	105
Total Titres d'investissement	146 958	139 222

Les titres de participations se détaillent comme suit :

en KTND

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2018	Provision 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur brute 31/12/2017	Provision 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	-	1 278	1 278	-
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	251	246	497	270	227
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	-	240	240	-
Monétique Tunisie	4 274	8,548%	231	-	231	231	-	231
Carthago	2 922	0,642%	208	-	208	208	-	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	-	194	194	-	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	-	3	3	-
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	-	135	135	-
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	-	130	130	-	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	-	126	126	-	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	-	100	100	-
«Ste Dev.Parc.Act Eco.Zarzis»	750	1,255%	75	-	75	75	-	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,103%	73	-	73	73	-	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	-	49	49	-
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	-	25	25	-
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	-	25	25	-
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	-	20	20	-
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	-	6	6	-
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	-	5	5	-
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	-	-	-	-	-	-
S.T.A.M.	1 815	0,033%	-	-	-	-	-	-
Internationale Obligataire Sicav	1	0,000%	-	-	-	-	-	-
Titres de participations			3 420	2 137	1 283	3 420	2 155	1 265

** Attribution de 3 actions gratuites

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit :

Titre	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 31/12/2018	Provision 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018	Valeur brute 31/12/2017	Provision 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2017
Internationale Sicar	169 900	33,980%	1 715	221	1 494	1 715	111	1 604
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,970%	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
UIB Finance	22 763	99,838%	1 133	93	1 040	1 133	32	1 101
Parts dans les entreprises liées			3 848	314	3 534	3 848	143	3 705

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue (%)	Capitaux propres 2018	Résultat net 2018
«Internationale de Recouvrement de Créances	19, Rue Mustafa Abdeslam – EL Menzah 5 -1002 TUNIS	Recouvrement des créances	99,97%	2 621	1 502
UIB Finance	Rue du Lac Turkana, Berges du Lac 2035 Tunis	Intermédiaire en bourse	99,92%	966	(75)
Internationale SICAR	61.Bis Rue Bab Jedid, 1008 Tunis	SICAR	34,00%	4 107	(286)

Note 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 48 944 KTND au 31/12/2018 contre un solde de 45 143 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2017	Acquis	Cessions/ Diminution	Reclassement	V. Brute au 31/12/2018	Amort. Cumulé 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Logiciels informatiques	15 744	990	-	368	16 366	(12 747)	3 619
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	(9 792)	(9 792)	-
Autre matériel informatique	24 347	2 577	-	145	27 069	(21 118)	5 951
Immeubles d'exploitation	10 275	400	-	-	10 675	(4 849)	5 826
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(222)	342
Agencement aménagement installation	65 069	3 096	-	277	68 442	(45 662)	22 780
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(243)	34
Matériel roulant	2 370	447	(30)	-	2 787	(1 849)	938
Matériel et mobilier de bureau	12 741	615	(38)	-	13 318	(10 920)	2 398
Équipements logements de fonction	111	-	-	-	111	(105)	6
Immobilisations incorporelles en cours*	-	3 491	-	-	3 491	-	3 491
Immobilisations corporelles en cours	461	2 373	-	(422)	2 413	-	2 413
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	23	4	-	-	27	-	27
TOTAL	142 911	13 993	(68)	368	156 469	(107 525)	48 944

(*)Y compris 1.220 KTND représentant le coût salarial du personnel affecté au projet CBS.

	Amort. Cumulé 31/12/2017	Dotation	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 31/12/2018
Logiciels informatiques	(11 417)	(1 330)	-	-	(12 747)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(18 678)	(2 440)	-	-	(21 118)
Immeubles d'exploitation	(4 648)	(201)	-	-	(4 849)
Immeubles hors exploitation	(211)	(11)	-	-	(222)
Agencement aménagement installation	(40 694)	(4 967)	-	-	(45 662)
Fonds de commerce	(230)	(13)	-	-	(243)
Matériel roulant	(1 557)	(323)	30	-	(1 849)
Matériel et mobilier de bureau	(10 419)	(501)	-	-	(10 920)
Equipements logements de fonction	(105)	(1)	-	-	(105)
Matériels et équipements amicale hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(97 769)	(9 787)	30	-	(107 525)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 64 148 KTND au 31/12/2018 contre 42 957 KTND au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017 Retraité	31 Décembre 2017 Publié
Crédits aux personnels	19 896	17 358	17 425 *
Comptes d'attente et de régularisation actifs	31 926	11 186	8 272 *
Créances prises en charge par l'Etat	5 237	6 110	6 110
Action en défense	3 211	5 565	5 565
Divers autres actifs	4 305	3 035	3 035
Etat impôts et taxes	114	177	177
Sous total Autres actifs	64 689	43 431	40 584
Provisions sur autres actifs	(541)	(474)	(474)
Total Autres actifs	64 148	42 957	40 110

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017 Retraité	31 Décembre 2017 Publié
Debit à régulariser et divers	2 152	2 541	2 541
Produits à recevoir	3 025	1 628	1 628
Autres comptes de régularisation actif	25 000	5 634	2 720 *
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 749	1 383	1 383
Total Comptes d'attente et de régularisation actifs	31 926	11 186	8 272

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Le détail des actions en défense se présente comme suit :

	Provision 2017	Dotation 2018	Reprise	Provision 2018
Créditeurs et Débiteurs Divers Contentieux	288	4	-	292
Suspens au niveau des comptes de Bilan et de liaison	92	68	-	160
Erreurs de Caisse	94	89	94	89
Total	474	161	94	541

Le détail des actions en défense se présente comme suit :

	Montant de l'affaire 2018	Montant de l'affaire 2017
Affaires Contentieux Social *	158	2 315
Affaires Saisies Arrêts & Oppositions (Recettes des Finances, Administration Fiscale, etc)	2 558	2 605
Affaires Civiles	421	427
Affaires Pénales	65	180
Affaires prud'homales	9	37
Total	3 211	5 565

* La diminution des montants des affaires en contentieux social s'explique en grande partie par la levée de la saisie-arrêt pratiquée par la CNSS suite à la clôture de l'affaire en contentieux soit un montant de 2.156KTND

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 150 520 KTND au 31/12/2018 contre un solde de 81 043 KTND au 31/12/2017.

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Pension	-	55 000
Emprunt dinars auprès de la BCT*	150 000	26 000
Dettes rattachés BCT	520	43
Total Banque Centrale et CCP	150 520	81 043

*Dont un emprunt de 80MDT relatif à l'appel d'offre à six mois conformément à la circulaire aux banques N°2017-02 qui vise à orienter les crédits bancaires vers le financement dans le secteur réel.

Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2018 à 166 582 KTND contre 201 403 KTND au 31/12/2017 se détaillant comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	166 450	201 397
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	132	6
Total	166 582	201 403

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 166 450 KTND au 31/12/2018 se détaillant comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	67 650	58 500
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidents	98 327	142 210
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	473	687
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires	166 450	201 397

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires se présente ainsi :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	166 450	-	-	-	166 450
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	132	-	-	-	132
Total	166 582	-	-	-	166 582

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	166 450	201 397
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	-	-	132	6
Total	-	-	166 582	201 403

Au 31-12-2018 les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisés par des titres de marché interbancaires.

Note 10 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 688 794 KTND au 31/12/2018 contre 4 122 346 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Dépôts à vue	1 459 567	1 250 257
Comptes d'épargne	1 507 229	1 390 230
Comptes à terme et bons de caisse	1 573 713	1 323 382
Certificats de dépôts	63 081	71 922
Autres dépôts et avoirs	85 204	86 555
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	4 688 794	4 122 346

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 459 567	-	-	-	1 459 567
Comptes d'épargne	1 507 229	-	-	-	1 507 229
Comptes à terme et bons de caisse	877 131	603 512	93 070	-	1 573 713
Certificats de dépôts	63 081	-	-	-	63 081
Autres dépôts et avoirs	85 204	-	-	-	85 204
Total	3 992 212	603 512	93 070	-	4 688 794

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres		Total	
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Dépôts à vue	9 302	2 555	1 450 265	1 247 702	1 459 567	1 250 257
Comptes d'épargne			1 507 229	1 390 230	1 507 229	1 390 230
Comptes à terme et bons de caisse	10 258	10 380	1 563 455	1 313 002	1 573 713	1 323 382
Certificats de dépôts			63 081	71 922	63 081	71 922
Autres dépôts et avoirs			85 204	86 555	85 204	86 555
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	19 560	12 935	4 669 234	4 109 411	4 688 794	4 122 346

Note 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 390 088 KTND au 31/12/2018 contre 454 000 KTND au 31/12/2017 ; il se détaille comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Emprunts obligataires	182 653	225 034
Emprunts subordonnés	40 000	80 000
Ressources spéciales	18 642	19 305
Emprunt en devises	138 072	117 444
Dettes rattachées	10 721	12 217
Total Emprunts et ressources spéciales	390 088	454 000

*Remboursement de l'Emprunt Subordonné à durée déterminée en date du 12 Novembre 2018.

	jusqu'à 3mois	3mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Durée Indeterminée	Total
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	40 000	40 000
Ressources spéciales	2 685	1 339	9 954	1 866	2 798	-	18 642
Emprunts obligatoires	22 045	20 313	106 365	15 165	18 765	-	182 653
Emprunt en devise	17 582	10 477	83 819	26 194	-	-	138 072
Dettes rattachées	10 721	-	-	-	-	-	10 721
Total Emprunt et ressources spéciales	53 033	32 129	200 138	43 225	21 563	40 000	390 088

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Emprunts obligatoires	-	-	182 653	225 034
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	80 000
Emprunt en devises	-	-	138 072	117 444
Dettes rattachées emprunts en devise	-	-	1 368	709
Dettes rattachées emprunts matérialisés	-	-	9 331	11 497
Total Emprunts matérialisés	-	-	371 424	434 684
Ressources spéciales	-	-	18 642	19 305
Dettes rattachées Ressources spéciales	-	-	22	11
Total ressources spéciales	-	-	18 664	19 316
Total Emprunts et ressources spéciales	-	-	390 088	454 000

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31/12/2018 se détaille comme suit :

	Solde d'ouverture	Emissions	Ecart de change	Remb	Solde de clôture
Emprunt obligataire	225 034	-	-	(42 381)	182 653
Emprunt Subordonnée	80 000	-	-	(40 000)	40 000
Emprunt en devises*	117 444	12 344	19 714	(11 430)	138 072
Dettes rattachées	12 206	762	-	(2 269)	10 699
Total	434 684	13 106	19 714	(96 080)	371 424

* un emprunt contracté auprès de l'AFD-ligne SUNREF de 3,6 MEUR

Emprunts obligataires

(en MTND)

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'oblig	Montant Souscrit	Encours au 31/12/2018
UIB 2009-1	100 MDT	Cat A 5,25%	10	100	297 000	30	3
		Cat B 5,5%	15	100	250 000	25	10
		Cat C 5,85%	20	100	453 000	45	25
UIB 2011-1	50 MDT	"Cat A TMM +%	10	100	182 500	18	6
		Cat B 6,3%	20	100	317 500	32	21
UIB 2011-2	50-75 MDT	Fixe 5,9%	7	100	514 310	51	7
UIB 2012-1	40-60 MDT	Cat A 6,3%	7	100	347 000	35	10
		Cat B 6,4%	10	100	48 500	5	2
		Cat C 6,7%	20	100	4 500	0	0
UIB 2015	50 MDT	Cat TMM+ 1,95%»	5	100	52 500	5	2
		Cat A 7,4%	5	100	124 750	12	5
		Cat B 7,5%	7	100	322 750	32	26
UIB 2016	75 MDT	Cat A Fixe 7,4%	5	100	462 500	46	37
		Cat B Fixe 7,5%	7	100	287 500	29	29
Total							183

Emprunt Subordonné

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	T.A.O	Durée indéterminée

Note 12 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 180 965 KTND au 31/12/2018 contre 154 135 KTND au 31/12/2017 et se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31 Décembre 2017 Retraité	31 Décembre 2017 Publié
Comptes d'attente et de régularisation passif	59 269	42 252	39 405 *
Etat impôts et taxes	31 636	30 522	30 522
Sommes dues au personnel	20 443	22 828	22 828
Valeurs exigibles après encaissement	23 841	15 813	15 813
Provision pour passifs et charges	8 993	11 305	11 305
Provision sur engagement hors bilan	5 343	2 765	2 765
Saisies arrêts clients	8 314	6 537	6 537
Provision sur chèques certifiés	9 210	13 457	13 457
Charges provisionnées pour congé à payer	3 693	3 443	3 443
Cotisation CNSS	6 016	4 347	4 347
Fournisseurs factures à payer	4 207	866	866
Total Autres passifs	180 965	154 135	151 288

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour risques divers *	545	7 127
Provision pour risques administratif**	6 114	2 216
Provision sur action en défense	1 336	1 001
Provision pour action en justice	998	961
Total Provision pour passifs et charges	8 993	11 305

* Reprise de provisions constatée suite aux clôtures des dossiers de contrôle CNSS et Fiscal.

**Dont indemnité de départs à la retraite constatée en 2018 de 3.898KTND en contre partie des charges du personnel

Le poste «Comptes d'attentes et de régularisation» se détaille comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017 Retraité	31 Décembre 2017 Publi�
Cr�diteurs divers	21 227	15 552	15 619*
Charges � payer	24 419	20 328	20 328
Divers comptes de suspens	6 981	2 960	46*
Prime d'assurance cr�dit � reverser	2 963	1 152	1 152
Commission de garantie et de p�r�quation change	869	764	764
Autres produits per�us d'avance	1 403	835	835
Produits per�us d'avance	1 050	405	405
Fournisseurs bons de carburant	164	125	125
Assurance vie personnel	89	81	81
Dividendes � payer	104	50	50
Autres comptes de r�gularisation passif	-	1	1
Total Comptes d'attente et de r�gularisation passif	59 269	42 252	39 405

(*) Chiffres retrait s pour les besoins de la comparabilit  (Cf. Note 2.8)

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 13 : R serves

Les r serves s' l vent   242 461 KTND au 31/12/2018 contre 178 129 KTND au 31/12/2017 soit une augmentation de 64 332 KTND.

Le solde de ce poste se d taille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Primes li�es au capital	24 800	24 800
R�serve l�gale	17 280	14 524
Autres reserves	186 216	125 775
Fonds social	14 165	13 030
Total R�serves	242 461	178 129

Note 14 : Capitaux Propres

Au 31 décembre 2018, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 530 488KTND au 31/12/2018 contre 441 007 KTND au 31/12/2017, soit une variation 89 481 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016	172 800	4	10 743	75 505	11 943	24 800	75 798	371 584
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	20 738	3 790	50 270	1 000		(75 798)	-
Distribution de dividendes		(20 736)						(20 736)
Résultat de l'exercice							90 072	90 072
Autres mouvements sur Fonds social					87			87
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018	172 800	6	14 524	125 755	13 030	24 800	90 072	441 007
Affectation du résultat de l'exercice N-1		25 876	2 756	60 440	1 000		(90 072)	-
Distribution de dividendes		(22 464)						(22 464)
Résultat de l'exercice							111 809	111 809
Autres mouvements sur Fonds social					136			136
Situation à la clôture de l'exercice 2018	172 800	3 418	17 280	186 215	14 166	24 800	111 809	530 488

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 744 369 KTND au 31/12/2018 contre 693 403 KTND au 31/12/2017.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	496 966	458 537
Avals donnés en devises	21 020	31 860
Cautions émises en faveur de la clientèle	220 419	195 499
Avals donnés en dinars	5 964	7 507
Total Cautions, avals et autres garanties données	744 369	693 403

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	744 369	693 403
Cautions, avals et autres garanties donnés	-	-	744 369	693 403

Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 266 901 KTND au 31/12/2018 contre 232 145 KTND au 31/12/2017

Le solde se détaille ainsi

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Ouverture de Credoc import confirmé	220 271	217 937
Ouverture Credoc import non confirmé	42 782	11 438
Sous total credoc import	263 053	229 375
Confirmation de Credoc export	3 685	2 124
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	163	646
Sous total credoc export	3 848	2 770
Total Crédits documentaires	266 901	232 145

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	220 271	217 937
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	42 782	11 438
Sous total Credoc import	-	-	263 053	229 375
Confirmation de Credoc export	-	-	3 685	2 124
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	163	646
Sous total Credoc export	-	-	3 848	2 770
Total Crédits documentaires	-	-	266 901	232 145

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 106 863 KTND au 31/12/2018 contre 115 231 KTND au 31/12/2017.

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Engagements de financements donnés aux clientèles	106 863	115 231
Total Engagements de financements donnés	106 863	115 231

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	31/12/18	31/12/17	31/12/18	31/12/17
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	106 863	115 231
Total Engagements de financements donnés	-	-	106 863	115 231

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 1 517 503 KTND au 31/12/2018 contre 1 159 545 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Garanties reçues des autres établissements de CréditCompagnies d'assurance	569 345	512 484
Garanties reçues de la clientèle	1 129	1 113
Garanties reçus de l'Etat	831 941	559 121
Garantie ARIZ	91 966	73 653
	23 122	13 174
Total Garanties reçues	1 517 503	1 159 545

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 569 345 KTND au 31/12/2018 contre 512 484 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	496 965	458 538
Garanties données par la Société Générale	254	238
Garanties reçues des correspondants étrangers	66 462	49 212
Confirmation banque Credoc export	3 847	2 770
Garanties reçues des correspondants locaux	1 817	1 726
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	569 345	512 484

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 831 941 KTND au 31/12/2018 contre 559 121 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Garanties hypothécaires	770 024	496 556
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	61 917	62 565
Total Garanties reçues de la clientèle	831 941	559 121

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 91 966 KTND au 31/12/2018 contre 73 653 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Autres garanties reçues de l'Etat	51 759	32 127
SOTUGAR	14 783	15 588
FNG et FOPRODI	25 424	25 938
Total Garanties reçues de l'Etat	91 966	73 653

Opérations en devises

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat au comptant	19 652	29 980
Vente au comptant	19 655	29 192

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat à terme	136 562	71 944
Vente à terme	131 165	70 729

Les opérations de changes à terme sont contractés à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ayant un sous-jacent une opération commerciale.

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 433 140 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	3 296	1 034
Opérations avec la clientèle	421 170	304 335
Autres intérêts et revenus assimilés	8 674	9 027
Total Intérêts et revenus assimilés	433 140	314 396

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 111 038 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Commissions sur comptes	17 831	15 995
Commissions sur opérations de caisse	1 903	1 798
Commissions sur crédits	34 646	29 044
Commissions sur monétique banque à distance	28 595	23 794
Autres commissions	8 876	7 562
Commissions sur moyens de paiement	7 762	7 087
Autres produits sur services financiers	11 425	10 541
Total Commissions (en produits)	111 038	95 821

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 36 960 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Gain net sur titres de transaction	188	-
Gain net sur titres de placement	103	-
Gain net sur opérations de change	36 669	29 328
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	36 960	29 328

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 9 339 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur obligations	305	276
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 671	883
Intérêts sur bons de trésor assimilables	5 427	6 238
Intérêts sur emprunt national	1 279	1 648
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	657	490
Total Revenus du portefeuille d'investissement	9 339	9 535

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 222 546 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	13 278	8 323
Emprunts et ressources spéciales	25 812	21 746
Opérations avec la clientèle	178 427	123 704
Autres intérêts et charges	5 029	1 262
Total Intérêts courus et charges assimilées	222 546	155 035

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 5 193 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Commissions monétiques	3 656	2 696
Redevances et prestations	305	239
Autres commissions	320	195
Rémunération du fonds géré SICAR	234	169
Frais de confection carnet de chèques	117	92
Frais télégrammes télex	200	181
Règlement télécom SMS Banking	361	346
Total Commissions encourues	5 193	3 918

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 24 226 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Coût net du risque clientèle	23 427	12 332
Coût net du risque divers	799	3 740
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24 226	16 072

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions collectives	4 497	4 267
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	41 808	37 436
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(20 691)	(26 992)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(5 017)	(1 999)
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	3 152	615
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(563)	(857)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(11)	(244)
Cession de créances à l'IRC	11 046	10 997
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(11 702)	(10 597)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(62)	(486)
Perte couverte par des provisions	716	85
Reprise sur agios réservés utilisées sur cession de créances	(4 147)	(7 256)
Reprise sur agios réservés utilisées sur créances passées par perte	(1 079)	(114)
Perte couverte sur agios réservés utilisées sur cession de créances	4 147	7 256
Perte couverte sur agios réservés utilisées sur créances passées par perte	1 079	114
Pertes non couvertes de contrepartie	257	121
Gains de cession	(3)	(14)
Total Coût net du risque clientèle	23 427	12 332

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 552	6 543
Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 602)	(2 577)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(304)	(99)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	70	459
Perte sur éléments hors exploitation	6 867	309
Gain sur éléments hors exploitation	(856)	(1 123)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1 072	228
Total Coût net du risque divers	799	3 740

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -297 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Dotation aux provisions sur titres de participation	(170)	(130)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	(168)	(261)
Reprise de provisions sur titres de participation	18	19
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	23	27
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(297)	(345)

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 116 582 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	86 727	75 556 *
Charges sociales	21 509	18 663 *
Autres charges de personnel	4 448	4 121 *
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	3 898	-
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	(305)
Total Frais de personnel	116 582	98 035

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 42 361 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'exploitation non bancaires	17 615	15 231
Autres charges générales d'exploitation	24 746	12 370
Total Charges générales d'exploitation	42 361	27 601

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 24 746 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Loyers commerciaux	3 718	3 539
Maintenance logiciel informatique	4 015	2 988
Autres services extérieurs	1 239	1 116
Assurance globale banque	1 124	948
Maintenance matériel informatique	245	672
Entretien et nettoyage immeubles	523	483
Loyer personnel logements de fonction	287	280
Gardiennage et surveillance	526	539
Assurance immeubles et voitures	399	378
Honoraires commissaires aux comptes	394	329
Rémunération d'intermédiaires	647	614
Sous-traitance archives	220	144
Frais judiciaires	279	201
Entretien et réparation divers	157	67
honoraires service assistance Société Générale	68	44
Sous- traitance informatique	28	27
Maintenance et consommable photocopieurs	-	1
Commisions Fond de garantie des Dépôts bancaires *	10 877	-
Total Autres charges générales d'exploitation	24 746	12 370

*Contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1er février 2017.

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise 51 695 KTND se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt	224 563	182 430
(+) Déductions nets Réintégrations	(10 981)	(7 822)
Résultat fiscal avant provisions	213 582	174 608
- Déduction provisions 2018	49 456	42 318
Résultat fiscal	164 126	132 290
Réinvestissement	20 528	10 441
Résultat fiscal après réinvestissement	143 598	121 849
Taux d'impôt	36,00%	35,00%
Impôt sur les sociétés	51 695	42 647

Note 30: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires totalise -5 744 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Perte Extra-ordinaire*	(5 744)	(6 092)
Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(5 744)	(6 092)

*Une charge extra-ordinaire relative à la contribution conjoncturelle décidée au niveau de l'article 52 de la loi n° 2017-66 du 18 décembre 2017 portant loi de finances pour l'année 2018.

La dite contribution, répond aux conditions prévues par le paragraphe 18 de la norme comptable NC08, relative au Résultat Net de l'exercice et Eléments Extraordinaires, ce qui justifie sa présentation au niveau de l'Etat de Résultat sous la Rubrique «Eléments Extraordinaires».

Note 31 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2018, est de 3,235 DT.

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de la période	111 809	90 072
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	3,235	2,606

Le résultat par action ainsi déterminé en 2018 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 860	165 632
Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 816	73 573
Emprunts auprès de la banque centrale	(150 000)	(81 000)
Dépôts des établissements bancaires	(165 977)	(200 710)
Dépôts des établissements financiers *	(132)	(6)
Total	158 567	(42 511)

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires «Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits ».

3.7- Autres notes aux états financiers

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015, une garantie de la Société Générale dans le cadre d'une convention entre BNP Paribas Securities Services et l'UIB en couverture des dépôts espèces du compte BNSS ouvert dans le livre de l'UIB, et ce pour un montant forfaitaire maximum de 1 000 KEUR. Cette garantie est rémunérée à un taux de 0,4805% l'an.

L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 22 mars 2018, la convention conclue en 2015 avec révision du taux pour atteindre 0,1095% .

Les commissions supportées par la banque en 2018 au titre de cette garantie s'élèvent à 322 Dinar y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenus pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées et revenant à l'UIB au cours de 2018, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 1 088 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12

Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008. Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2018 au titre de ce prêt, s'élèvent à 2 495KTND.

- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est conclu pour une durée 10 ans. Il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le Conseil d'Administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'Assemblée Générale extraordinaire du 9 Août 2008. Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2018 au titre de ce prêt, s'élèvent à 2 120 KTND.

Le dit prêt est arrivé à l'échéance en date du 12 novembre 2018.

- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 14 Mars 2019, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 400 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350 K Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2018 au titre de cette convention, se sont élevés à 50 KTND Hors TVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif «LABO» des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5 KEuros hors taxes. Les honoraires supportés par la banque en 2018 au titre de cette convention, s'élève à 17 KTND HT.

L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 14 Mars 2019, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2018 au titre de cette convention, s'élève à 206 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 novembre 2014, un contrat de prestation de service « Internet Banking pour les Entreprises » portant sur l'assistance, le conseil et le support au projet de déploiement d'un dispositif de banque sur Internet à destination des entreprises, avec la Société Générale.

Ce contrat, qui annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 08 avril 2011, est valable pour une durée de deux ans renouvelables de manière tacite pour des périodes successives d'un an.

Le coût de la maintenance et du support post production supporté par la banque en 2018 est de 145KTND.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 28 Novembre 2014, un contrat de maintenance Narval (application ayant trait au pilotage de la surveillance permanente au sein de l'UIB) avec le Groupe moyennant une redevance annuelle de 4,632 KEuros Hors TVA.

Ce contrat, annule et remplace le contrat autorisé par le Conseil d'Administration du 19 décembre 2013.

La charge constatée par la Banque au titre de l'exercice 2018 s'élève à 15 KTND.

- l'UIB a réalisé deux opérations de refinancement avec la SG d'un montant global de 33MUSD qui se détaille ainsi :

- Une opération de 17 MUSD réalisée en octobre et validée par le Conseil d'administration du 19 octobre 2017.
- Une opération de 6 MUSD réalisée le 6 novembre 2017 sur une période de 3 mois au taux Libor 3 mois majoré d'un spread de 56 points de base.
- Une opération d'emprunt de 10 MUSD réalisée le 28 novembre 2017 sur une période de 3 mois au taux Libor 3 mois majoré d'un spread 52 points de base.

Ces emprunts ont servi à financer plusieurs opérations clientèle.

Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 14 Décembre 2017.

La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élève à 137 KTND.

Désignation	Devises	Montant	Contre-valeur
Garanties Reçues / concours à La Clientèle	TND	31 780	31 780
	EUR	9 045	31 016
Total			62 796
Credoc Import	USD	20 433	61 215
	EUR	24 847	85 198
Total			146 413
Credoc Export	USD	158	475
	EUR	734	2 516
Total			2 991
Garanties Emises	EUR	3 920	13 441
	MAD	327	102
Total			13 543
Garanties Reçues	TND	69 371	69 371
	USD	8 526	25 545
	EUR	83 171	285 188
Total			380 104

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son conseil d'Administration du 13 décembre 2018 avec la Société Générale, un contrat de Rentabilité Brute de l'Opération portant sur la mesure de la rentabilité future d'une opération.

Ce contrat est valable pour une durée initiale de 3 ans à compter du 1er Janvier 2018 et renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an .

La charge supportée par la banque au cours de l'exercice 2018 est de 18 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son conseil d'Administration du 13 décembre 2018 avec la Société Générale un contrat «RAPSODY».

Rapsody est un outil de gestion du module ALM dynamique permettant d'étudier l'impact sur la MNI et sur la VAN. Ce contrat est valable pour une durée de 6 ans .

La charge supportée par la banque au cours de l'exercice 2018 est de 181KTND y compris la TVA non déductible.

Opérations avec la société «l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC»

- L'UIB a conclu un contrat avec l'IRC qui consiste à céder, à la société l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC, 2 597 créances pour un total d'engagements cédés de 15 193 KTND et à un prix de cession de 2 597 dinars.

Ce contrat a été autorisé par le Conseil d'administration du 13 Décembre 2018.

- L'UIB a conclu, le 29 février 2012, une convention d'assistance comptable avec l'IRC. Cette convention a été validée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 13 novembre 2012. Cette convention porte sur la réalisation des travaux d'assistance comptable, d'établissement et du contrôle des déclarations fiscales.

La mission d'assistance est confiée pour une durée d'un exercice renouvelable par tacite reconduction. Les honoraires des travaux d'assistance sont fixés à un forfait annuel de 20 KTND Hors TVA. A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018 s'élève à 20 KTND HTVA.

- L'UIB a révisé les termes de la convention conclues avec l'IRC. Les honoraires de la prestation faite par l'UIB seront portés de 20KTND à 50KTND HTVA à partir du 01 janvier 2019.

La dite convention a été validée par le conseil d'administration du 13 décembre 2018.

- L'IRC a souscrit à deux placements à terme. Le détail des placements à court terme se présente au 31 décembre 2018 comme suit:

Montant	Taux	Date de Souscription	Date d'échéance
1 500	8,11	13/03/18	15/03/19
750	9,79	29/10/18	19/03/19

- Les dépôts de l'IRC chez l'UIB totalisent 426 KTND au 31-12-2018.

Opérations avec la société «UIB Finance

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société UIB Finance, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018, s'élève à 10 K TND.

- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société UIB Finance une convention qui a été soumise au Conseil d'Administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'UIB Finance perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants versés par l'UIB au titre de 2018, s'élèvent à 1 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu le 23 juillet 2012 une convention en vertu de laquelle l'UIB loue à l'UIB Finance pour une durée de 3 ans renouvelables, un espace au lac Turkana résidence Reflets du Lac. Les revenus constatés par la banque, en 2018, s'élèvent à 5,673KTND.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat portant sur la maintenance du parc informatique et accessoires, en vertu duquel la banque perçoit une rémunération annuelle de 5 KTND Hors TVA.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018 s'élève à 5 KTND HTVA.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, le 30 Août 2012 avec UIB Finance un contrat de maintenance et de gestion du service

back office de cette dernière au titre duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 5 K TND Hors TVA. Le produit constaté par la banque au titre de l'exercice 2018 est de 5 K TND HTVA.

Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu en vertu de la décision de son conseil d'administration du 14 Mars 2019, une convention d'avance en compte courant associé avec l'UIB Finance en vertu duquel l'UIB consent à l'UIB Finance un concours de la somme de 250 KTND.

Le remboursement se fera selon les modalités et conditions suivantes:

- Montant :250 000,000 TND
- Date de libération: 31-12-2018
- Taux d'intérêt:8,5%
- Durée:3 ans
- Franchise:-
- Nombre d'échéance:1

- Les dépôts de l'UIB FINANCE chez l'UIB totalisent 1 036 KTND au 31/12/2018.

Opérations avec la société «International – Sicar

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 19 Décembre 2013, un contrat d'assistance comptable avec la société International – Sicar, en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 40 KTND Hors TVA en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2018, s'élève à 40 KTND Hors TVA.

- L'UIB a conclu, le 01/07/2015 une convention avec la société International Sicar autorisée par le conseil d'administrtrtion du 31 juillet 2015.

Cette convention annule et remplace :

- La convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 13 Mars 2000;
- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB du 02 Septembre 2002;

- l'avenant de la convention de gestion des fonds gérés UIB datée du 27 décembre 2003.

Au 31 Décembre 2018, les fonds débloqués par la banque et gérés par l'international SICAR s'élèvent à 8 700 KTND. Il est à préciser que les déblocages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Conformément à la nouvelle convention, les principales conditions de gestion desdits fonds se présentent comme suit:

- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 0,65% l'an du montant des fonds sur l'encours non utilisé des fonds gérés, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre;
- Une commission de gestion à servir à la SICAR égale à 1,5% l'an des fonds utilisés en participations effectives et productives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre;
- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 20% des dividendes reçus sur les participations;
- Une commission à percevoir par la SICAR égale à 10% des plus values de cession de participation.
- Une commission de recouvrement à servir à la SICAR égale à 10% des récupérations en principal sur les participations non productives plafonnée à 150 KTND en TTC.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 43 KTND.

- Le montant des commissions de recouvrement au titre de l'année 2018 s'élève à 30 KTND y compris la TVA non déductible.

- L'UIB a conclu, le 27/02/2015 une convention avec la société International SICAR, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2015 et en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond

d'un montant de 2 000 KTND.

Sur ce fond gérés, l'international SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés à la fin du trimestre;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre.
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 au titre de la gestion des fonds confiés à l'International Sicar, s'élèvent à 19 KTND HTVA.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018, relative à la commission de rendement au titre de ce nouveau fond confié à l'international SICAR s'élève à 5 KTND hors TVA.

L'UIB a conclu le 09/02/2016, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Mars 2016, une convention avec la société «International SICAR». Cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant 1 376 KTND.

Sur ce Fond Géré l'International SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre;
- Une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre;
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 16 Mars 2016.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 au titre de la gestion dudit fond à « l'International Sicar », s'élève à 9KTND Hors TVA.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 relative à la commission de rendement au titre de ce nouveau fond confié à « l'International Sicar », s'élève à 11 KTND Hors TVA.

L'UIB a conclu le 17/03/2017, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 17 Mars 2017, une convention avec la société «International SICAR». Cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 1 570 KTND.

Sur ce fond géré l'international SICAR percevra par an:

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participation effective perçue trimestriellement calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 1% des fonds utilisés en participations effective perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre,
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie.
- Une commission égale à 10% du montant des plus values encaissées sur la participations en fonds gérés UIB.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 au titre de la gestion dudit fond à « l'International Sicar », s'élève à 10KTND Hors TVA.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 relative à la commission de rendement au titre de ce fond confié à « l'International Sicar », s'élève à 13 KTND Hors TVA.»

Un avenant aux conventions a été conclu entre l'UIB et l'international Sicar , qui modifie la rémunération de l'international Sicar en ce qui concerne les plus values de cession de participations sur fonds gérés UIB conclues jusqu'à la date de la signature de la présente.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

- L'International Sicar percevra une commission égale à 10% du montant des plus values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés UIB.
- Les autres rémunérations hors plus values demeurent inchangées.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 relative à la commission sur plus values encaissées sur la cession des participations, s'élève à 26 KTND Hors TVA.

Cette convention a été ratifiée par le conseil d'administration du 22 Mars 2018.»

L'UIB a conclu une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 442 KTND.

Sur ce Fond Géré UIB 11 L'International SICAR percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effective perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre.
- Une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effective perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre.
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie
- Une commission égale à 10% du montant des plus-values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés.

Cette convention a été ratifiée par le conseil d'administration du 07 Mars 2018.

Le montant de la charge constatée par la banque en 2018 relative à la commission de gestion du dit fond à l'International SICAR est égale à 2 KTND HTVA.

Le montant de la commission de rendement est de 3 KTND.

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 07 Mars 2018, une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de Dix millions de Dinars (10.000.000) dinars libérable en totalité dans les termes et conditions prévus dans la présente Convention.

Sur ce Fond Géré UIB, l'International SICAR percevra une rémunération globale, forfaitaire et non révisable égale à Vingt Mille (20 000) Dinars par an, payable à la clôture de chaque exercice.

Cette rémunération couvre l'ensemble des prestations et services fournis par l'International Sicar dans le cadre de l'exécution de la présente Convention et notamment le suivi de la prise de participation ainsi que le recouvrement à bonne date de toutes sommes échues (produits de cession en cas de sortie, comptes courant associés...).

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 14 Mars 2019, une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de 528 KTND.

Sur ce Fond Géré UIB 13 L'International SICAR percevra par an :

- Une commission de gestion égale à 0,65% des montants non utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des fonds non utilisés fin de trimestre.
- Une commission de gestion égale à 1% des montants utilisés en participations effectives perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations fin de trimestre.
- Une commission de rendement du portefeuille calculée sur la base de 10% des produits perçus sur le placement de la trésorerie disponible non encore investie
- Une commission égale à 10% du montant des plus-values encaissées sur la cession des participations en Fonds Gérés.
- Une commission égale à 20% des montants des dividendes encaissés.»

- L'UIB a conclu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 14 Mars 2019, une convention avec la société «International SICAR» en vertu de laquelle cette dernière confie à la SICAR la gestion d'un fond d'un montant de Dix millions de Dinars (10.000.000) dinars libérable en totalité dans les termes et conditions prévus dans la présente Convention.

Sur ce Fond Géré UIB, l'International SICAR percevra une rémunération globale, forfaitaire et non révisable par an, payable à la clôture de chaque exercice.

Cette rémunération couvre l'ensemble des prestations et services fournis par l'International Sicar dans le cadre de l'exécution de la présente Convention et notamment le suivi de la prise de participation ainsi que le recouvrement à bonne date de toutes sommes échues (produits de cession en cas de sortie, comptes courant associés...).

- L'UIB a conclu une convention avec les filiales SICAR et IRC en vertu de laquelle l'UIB et la SICAR consentent à l'IRC un mandat de recouvrer les montants que la SICAR a investi en participations sur ses fonds propres, les fonds gérés UIB, les fonds spéciaux FOPRODI et les financements sous formes de participations et de comptes courants associés dans le cadre de ces mêmes participations.

Cette convention a été ratifiée par le conseil du 14 décembre 2017.

La charge supportée par la banque en 2018 au titre de cette convention s'élève à 7 KTND y compris la TVA non déductible,»

- Au cours de l'exercice 2002, l'UIB a conclu une convention avec la société International SICAR consistant à faire bénéficier la SICAR du mécanisme du fonctionnement et des avantages du compte à rendement optimum. Les charges d'intérêts payées par la banque au titre de l'exercice 2018 s'élèvent à 13 KTND.

- L'UIB a conclu, le 02 Mai 2012, un contrat de sous location avec l'International SICAR moyennant un loyer annuel de 12 KTND HTVA. Ce contrat a été autorisé par le conseil d'administration de l'UIB du 11 avril 2013.

- L'UIB a conclu, avec la SICAR, trois conventions de placement «compte à terme». Le détail est résumé dans le tableau ci-après

en KTND

Montant	Taux	Date de Souscription	Date d'échéance
200	9,77	01/01/18	30/01/19
272	10,00	24/12/18	22/06/19
371	9,99	29/01/19	28/07/19
442	9,75	21/12/18	21/03/19
1 570	9,75	07/12/18	07/03/19

- Les dépôts de la SICAR chez l'UIB totalisent 8.846 KTND au 31/12/2018.

Opérations avec la société «Zemni immobilière»

L'UIB a conclu en vertu de la décision de son conseil d'administration du 12 Mars 2015 un contrat de location d'un local avec la société Zemni Immobilière gérée par l'administrateur de l'UIB Habib Bouaziz. La charge supportée par la banque au titre de l'exercice 2018 est de 52 KTND HTVA.

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

Les rémunérations brutes du Directeur Général et du Président du conseil telles que fixées par le Conseil d'Administration du 10 juillet 2017, ainsi que celle des administrateurs telle que fixée annuellement par l'Assemblée Générale se détaillent comme suit

	Directeur Général		Rémunération PCA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantage à court terme						
- Salaire	667 157	-	-	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus	377 185	377 185	-	-	-	-
- Congés payés	20 647	72 106	-	-	-	-
- Autres avantages	40 923	-	-	-	-	-
- Charges fiscales et sociales	293 412	117 130	-	-	-	-
- Rémunération PCA	-	-	651 654	160 452	-	-
- Jetons de présence	-	-	-	-	200 000	200 000
Total	1 399 324	566 421	651 654	160 452	200 000	200 000

Note 34: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 14 mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RELATIF À LA GESTION DU GROUPE UIB

1. Profil de l'UIB
2. Périmètre et Méthode de consolidation
3. Activité des Filiales de l'UIB
4. Résultats Financiers Consolidés du Groupe UIB

Profil de L'UIB

Créée le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat d'une partie de son capital (52,34%) par le Groupe Société Générale. L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux.

Une banque universelle

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels... Banque de référence en Tunisie, l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans 76 pays. L'UIB est perçue aujourd'hui comme une banque locale adossée à un grand groupe international ayant une grande ambition à l'échelle des pays du Maghreb et du continent Africain.

Un grand réseau national et International

Le réseau de l'UIB compte actuellement 144 points de vente répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

Périmètre et Méthode de consolidation

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB.
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.
- les entreprises associées: les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et la méthode de consolidation utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration Globale	99,92%
International SICAR	Financier	34%	Filiale	Intégration Globale	34%

PORTEFEUILLE DE FILIALES DE TAILLE RÉDUITE, CENTRÉ SUR LE CŒUR DE MÉTIER

- L'UIB détient des participations dans trois filiales, contrairement à la plupart des autres grandes banques qui en détiennent souvent un nombre plus élevé.
- Le choix fait est de centrer les filiales sur des activités appelées à évoluer dans le cadre des plans de développement de l'UIB (conseil, gestion d'actifs, intermédiation en bourse ...).
- Cette approche sélective s'accompagne d'une stratégie de développement quand l'opportunité commerciale et financière et la synergie avec l'activité bancaire sont avérées : un projet de lancement d'une activité d'assurances est en phase avancée d'étude et de demande d'agrément.

Activité des Filiales de l'UIB

INTERNATIONAL SICAR-(IS)

INDICATEURS D'ACTIVITÉ 2018

Un environnement économique difficile à l'origine de la timidité des investissements nouveaux

en KTND	2017	2018
Ressources	26 160	36 689
- Capital Social	5 000	5 000
- Fonds Gérés	15 026	25 559
- Ressources spéciales	6 134	6 130
Rétrocessions annuelles en principal (A)	740	790
- Fonds propres	298	262
- Fonds Gérés	442	528
Rétrocessions annuelles en plus-values (B)	324	285
- Fonds propres	84	24
- Fonds Gérés	240	261
Recouvrement Annuel (A+B)	1 064	1 075
- Fonds propres	382	286
- Fonds Gérés	682	789
Investissements Nouveaux	1 729	1 277
- Fonds propres	100	173
- Fonds Gérés	1 629	1 105

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Des revenus d'exploitation en baisse de -11% en 2018
- Des charges d'exploitation en hausse de 1%
- Un résultat net 2018 de -286 kTND

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus d'exploitation	643	522	362	382	393	422	348	309
Charges d'exploitation	-467	-507	-595	-533	-481	-846	-738	-747
- Dotations/reprises sur provisions	-221	-298	-878	-40	87	-264	-114	-80
Résultat d'exploitation	-46	-282	-1 111	-191	-88	-424	-391	-438
Revenus des Placements Nets	63	71	78	124	150	154	127	152
Autres gains/Pertes ordinaires	0	0	1	-31	1	-10	-59	1
Impôts sur les sociétés et contrib.except	0	0	1	1	-1	-6	-1	-1
Résultat net	17	-212	-1 035	-99	61	-286	-324	-286
Capitaux Propres (Avant Affectation)	6 287	6 075	5 040	4 941	5 003	4 717	4 393	4 107
Total Bilan	37 804	34 202	34 700	34 324	33 499	34 258	32 892	43 287

INTERNATIONALE DE RECOUVREMENT DE CRÉANCES (IRC)

- Le portefeuille global de l'IRC est composé de 50 897 dossiers totalisant 253 MTND en 2018 (non inclus 21 dossiers totalisant 11 MTND gérés pour le compte d'autrui) vs vs 50 303 dossiers totalisant 243,3 MTND en 2017.
- Les revenus de recouvrement ont atteint 3 268 KTND en 2018 vs 3 301 KTND en 2017,
- le résultat d'exploitation est de 2 082 KTND en 2018 vs 2 352 KTND en 2017
- Le résultat net s'élève à 1 502 KTND vs 1 652 KTND en 2017

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Revenus de recouvrement	1 546	961	2 154	2 960	1 968	1 723	3 301	3 268
Charges de recouvrement	-91	-93	-192	-275	-122	-143	-237	-292
Revenu net de recouvrement	1 455	868	1 962	2 685	1 846	1 580	3 064	2 976
Gain / Correction de valeurs sur portefeuille des créances à recouvrer	96	50	28	35	224	420	13	12
Charges opératoires	-422	-588	-655	-664	-609	-622	-724	-906
Résultat d'Exploitation	1 129	330	1 336	2 056	1 461	1 379	2 352	2 082
Produits Nets de Placement	90	75	106	167	183	150	190	269
Impôts sur les Sociétés	-179	-554	-798	-424	-541	-537	-892	-847
Résultat Net	791	224	887	1 423	1 103	877	1 652	1 502
Capitaux Propres (Avant Affectation)	1 862	1 330	1 991	2 556	2 252	1 989	2 778	2 621
Total Bilan	2 055	1 533	2 655	3 249	3 942	2 433	3 535	3 056

Un niveau d'activité en deçà des objectifs

- L'actif net de l'IOS (Internationale Obligataire SICAV, gérée par UIB FINANCE) a progressé de +8,3%, passant de 41,4 millions de dinars au 31.12.2017 à 51,3 millions de dinars au 31.12.2018
- IOS a réalisé un rendement de + 5,16 % en 2018 vs 4,12% en 2017, se classant à la 7ème place sur les 29 SICAV
- UIB Finance a réalisé un chiffre d'affaires de 292 KTND vs 278 KTND en 2017
- Un résultat net de l'UIB Finance est de -75,5KTND en 2018

Un plan stratégique de relance de l'activité d'UIB Finance, à travers le développement de synergies en interne et en externe est en cours d'approfondissement

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Produits d'exploitation	527	305	437	187	186	288	278	292
Charges d'exploitation	-486	-342	-309	-329	-326	-349	-365	-403
Dotations/reprises nettes aux provisions	-26	-27	-	-	-	-	1	1
Résultat d'exploitation	15	-65	128	-142	-140	-61	-86	-112
Produits/charges financières et autres gains/ pertes ordinaires	26	102	32	3	16	1	26	36
Impôts sur les sociétés et contribution exceptionnelle	-0,6	-0,4	-1,0	-0,5	-0,5	-1,7	-0,7	-0,9
Résultat Net	39	37	160	-138	-124	-62	-61	-75,5
Capitaux Propres (Avant Affectation)	569	607	766	628	504	1 103	1 042	966
Total Bilan	1 110	2 103	1 201	1 059	1 167	1 947	1 781	2 148

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,
de l'Union Internationale de Banques « UIB »,

Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 avril 2018, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés de l'Union Internationale des Banques, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2018, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 563 819 KTND, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe, s'élevant à 109 357 KTND.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats

Financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Prise en compte parmi les produits des intérêts, commissions et agios

Point clé de l'audit :

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisés en produits par le groupe s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 544 922 KTND et représentent 92% du total des produits d'exploitation bancaire.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système

d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total produits du groupe.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à ce qui suit :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance et de constatation des revenus.
- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés.
- Des revues analytiques détaillées des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et la réglementation y afférente.
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés.
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

3.2 Classification des créances et estimation des provisions

Point clé de l'audit :

Comme indiqué dans la note 5.2 « Evaluation des engagements et des provisions y afférentes », le groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31 Décembre 2018, les provisions constituées par le groupe pour couvrir son risque de contrepartie s'élevaient à 417 281 KTND (sur les engagements bilan et hors bilan).

Nous avons jugé ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des montants en jeu, de la complexité du processus de classification qui obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé et du niveau de jugement requis pour l'évaluation des garanties à retenir.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit du processus de classification, évaluation des engagements et des provisions y afférentes, nos travaux ont consisté notamment à :

- Prendre connaissance de la politique du groupe en matière de couverture des risques de contrepartie et des contrôles mis en place.
- Dérouter des procédures analytiques sur l'évolution des encours des créances et des provisions.
- Apprécier l'adéquation et la pertinence des critères quantitatifs et qualitatifs appliqués par le groupe.
- Vérifier l'application correcte des méthodes de classification à travers la revue d'un échantillon représentatif de créances à la date de clôture.
- Examiner les valeurs de garanties retenues lors du calcul des provisions et apprécier les hypothèses et jugements retenus par le groupe sur la base d'un échantillon représentatif.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers sur la classification et l'évaluation des engagements et des provisions y afférentes.

4. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'administration.

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration de la société mère.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire

pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes

tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies des Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchant la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne

devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 18 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha MEDHIOUB



Tunisie Audit & Conseil
Lamjed MBAHEK



**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS
POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2018**

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

AU 31/12/2018

Les états financiers consolidés du Groupe Union Internationale de Banques UIB pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître un total bilan de **6 139,1 MTND** et un bénéfice consolidé de **109,4 MTND** vs **86,1 MTND** en 2017.

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

Unité : en milliers de Dinars)

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Actif		
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 800	165 450
Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 889	83 359
Créances sur la clientèle	5 333 398	4 938 259
Portefeuille-titres commercial	39 740	39 740
Portefeuille d'investissement	145 146	147 145
Valeurs immobilisées	49 212	45 445
Autres actifs	64 709	40 852
Actif d'impôt différé	32 177	34 475
Total Actifs	6 139 071	5 494 725
Passif		
Banque Centrale et CCP	150 520	81 043
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 582	201 432
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 683 306	4 125 953
Emprunts et ressources spéciales	390 088	454 000
Autres passifs	182 016	152 533
Impôt différé Passif	27	27
Total Passifs	5 572 539	5 014 988
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres	2 901	3 115
Intérêts des minoritaires dans le résultat	(188)	(189)
Intérêts Minoritaires	2 713	2 926
Capitaux propres		
Capital	172 800	172 800
Réserves	245 297	180 217
Actions propres	-	-
Autres capitaux propres	-	-
Résultats reportés	36 365	37 668
Résultats reportés hors modifications comptables	36 365	37 668
Effet des modifications comptables	-	-
Résultat de l'exercice	109 357	86 126
Total capitaux propres	563 819	476 811
Total capitaux propres et passifs	6 139 071	5 494 725

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en milliers de Dinars)

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Passifs éventuels		
Cautions, avals et autres garanties données	744 369	693 403
Crédits documentaires	266 901	232 145
Total des passifs éventuels	1 011 270	925 548
Engagements donnés		
Engagements de financements donnés	106 863	115 231
Total des engagements donnés	106 863	115 231
Engagements reçus		
Garanties reçues	1 517 503	1 159 545
Total des engagements reçus	1 517 503	1 159 545

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Unité : en milliers de Dinars)

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Produits d'exploitation bancaire		
Intérêts et revenus assimilés	433 608	314 933
Commissions (en produits)	111 314	96 117
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	36 520	29 328
Revenus du portefeuille d'investissement	7 792	8 824
Total des produits d'exploitation bancaire	589 234	449 202
Charges d'exploitation bancaire		
Intérêts courus et charges assimilées	(221 655)	(154 694)
Commissions encourues	(4 981)	(3 754)
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	(226 636)	(158 448)
Produit net bancaire	362 598	290 754
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(21 420)	(13 309)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(189)	307
Autres produits d'exploitation	14	40
Frais de personnel	(118 168)	(99 377)
Charges générales d'exploitation	(42 913)	(28 078)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(9 909)	(9 638)
Résultat d'exploitation	170 013	140 699
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(262)	202
Impôt sur les bénéfices	(54 841)	(48 245)
Résultat des activités ordinaires	114 910	92 656
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(5 741)	(6 719)
<i>Part de résultat revenant aux minoritaires</i>	(188)	(189)
Résultat net du groupe	109 357	86 126
Effet des modifications comptables	-	-
Résultat net après modifications comptables	109 357	86 126
Résultat par action (en DT)	3,164	2,492

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (Unité : en milliers de Dinars)

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	585 473	440 415
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(222 223)	(146 479)
Depôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	(316)	317
Depôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	10 000	(10 000)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(421 117)	(818 510)
Depôts / Retraits de dépôts de la clientèle	550 129	456 820
Titres de placement	188	(10 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(159 961)	(133 224)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	21 049	(979)
Impôt sur les bénéfices	(55 325)	(36 172)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	307 898	(257 812)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	(935)	8 138
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(339)	16 258
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(19 413)	(20 768)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(20 687)	3 628
Flux de financement		
Emissions d'actions	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(62 745)	119 910
Augmentation / diminution ressources spéciales	(645)	(550)
Dividendes et autres distributions	(22 516)	(20 750)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(85 906)	98 610
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	201 305	(155 573)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 741)	112 831
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	158 564	(42 742)

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

1. Bilan consolidé
2. Etat des engagements hors bilan consolidé
3. Etat de résultat consolidé
4. Etat de flux de trésorerie consolidé
5. Notes aux états financiers

BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017	
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	420 800	165 450
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	53 889	83 359
AC3	Créances sur la clientèle	(3)	5 333 398	4 938 259
AC4	Portefeuille-titres commercial	(4)	39 740	39 740
AC5	Portefeuille d'investissement	(5)	145 146	147 145
AC6	Valeurs immobilisées	(6)	49 212	45 445
AC7	Autres actifs	(7)	64 709	40 852
	Actif d'impôt différé	(8)	32 177	34 475
	Total Actifs		6 139 071	5 494 725
Passif				
PA1	Banque Centrale et CCP	(9)	150 520	81 043
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(10)	166 582	201 432
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	(11)	4 683 306	4 125 953
PA4	Emprunts et ressources spéciales	(12)	390 088	454 000
PA5	Autres passifs	(12)	182 016	152 533
	Impôt différé Passif	(13)	27	27
	Total Passifs		5 572 539	5 014 988
	Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 901	3 115
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		(188)	(189)
	Intérêts Minoritaires		2 713	2 926
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves		245 297	180 217
CP5	Résultats reportés		36 365	37 668
	Résultats reportés hors modifications comptables		36 365	37 668
CP6	Résultat de l'exercice		109 357	86 126
	Total capitaux propres	(14)	563 819	476 811
	Total capitaux propres et passifs		6 139 071	5 494 725

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

		Notes	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Passifs éventuels				
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	(15)	744 369	693 403
HB2	Crédits documentaires	(16)	266 901	232 145
Total des passifs éventuels			1 011 270	925 548
Engagements donnés				
HB4	Engagements de financements donnés	(17)	106 863	115 231
Total des engagements donnés			106 863	115 231
Engagements reçus				
HB7	Garanties reçues	(18)	1 517 503	1 159 545
Total des engagements reçus			1 517 503	1 159 545

3. ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

	Notes	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Produits d'exploitation bancaire			
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(19) 433 608	314 933
PR2	Commissions (en produits)	(20) 111 314	96 117
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(21) 36 520	29 328
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(22) 7 792	8 824
Total des produits d'exploitation bancaire		589 234	449 202
Charges d'exploitation bancaire			
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	(23) (221 655)	(154 694)
CH2	Commissions encourues	(24) (4 981)	(3 754)
Total charges d'exploitation bancaire		(226 636)	(158 448)
Produit net bancaire		362 598	290 754
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(25) (21 420)	(13 309)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(26) (189)	(307)
PR7	Autres produits d'exploitation	14	40
CH6	Frais de personnel	(27) (118 168)	(99 377)
CH7	Charges générales d'exploitation	(28) (42 913)	(28 078)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(9 909)	(9 638)
Résultat d'exploitation		170 013	140 699
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(262)	202
CH11	Impôt sur les bénéfices	(29) (54 841)	(48 245)
Résultat des activités ordinaires		114 910	92 656
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(5 741)	(6 719)
	Part de résultat revenant aux minoritaires	(188)	(189)
Résultat net de l'exercice		109 357	86 126
Résultat net après modifications comptables		109 357	86 126
	Résultat par action (en DT)	(30) 3,164	2,492

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(Chiffres Présentés En Milliers de Dinars)

Notes	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	585 473	440 415
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(222 223)	(146 479)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	(316)	317
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	10 000	(10 000)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(421 117)	(818 510)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	550 129	456 820
Titres de placements, titres de transaction	188	(10 000)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	(159 961)	(133 224)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	21 049	(979)
Impôts sur les bénéfices	(55 325)	(36 172)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	307 898	(257 812)
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	(935)	8 138
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(339)	16 258
Acquisition / Cession immobilisations	(19 413)	(20 768)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(20 687)	3 628
Flux de financement		
Emission / Remboursement d'emprunts	(62 745)	119 910
Augmentation / diminution ressources spéciales	(645)	(550)
Dividendes versés	(22 516)	(20 750)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(85 906)	98 610
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	201 305	(155 573)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	(42 741)	112 831
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	158 564	(42 742)

Notes aux états financiers arrêtés au

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale NCT 1 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04, n° 2001-12, n° 2012-09 et n° 2013-21.»

2- Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 Décembre 2018.

3- Base de mesure

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4- Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- La société mère : UIB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif.»

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier contrôlées de manière exclusive par l'UIB.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Société	Secteur	% de contrôle	Nature	Méthode de consolidation	% d'intérêt	Pays de résidence
Union Internationale de Banques	Financier	100,00%	Mère	Intégration globale	100,00%	Tunisie
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Mère	Intégration globale	99,97%	Tunisie
UIB Finance	Financier	99,92%	Mère	Intégration globale	99,92%	Tunisie
Internationale SICAR	Financier	34,00%	Mère	Intégration globale	34,00%	Tunisie

La SICAR est consolidée selon la méthode d'intégration globale car la banque a un contrôle exclusif de cette filiale et dirige les politiques financières et opérationnelles de la SICAR. Le directeur général de la SICAR est du personnel de l'UIB.

Par ailleurs, la banque dispose du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration qui est présidé par un personnel de l'UIB.

5- Principes comptables de présentation et d'évaluation

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31 Décembre 2018, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

5.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la

circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

5.2.2 Provisions collectives

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par le circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit:

Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;

Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.»

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites «provisions collectives» pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 13 061 KTND au 31 Décembre 2015.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie « crédits à la consommation » et ne font plus

partie de la catégorie d'activité « crédits habitat ». Ce reclassement est appliquée d'une manière prospective à partir de la date de publication de la dite circulaire.

Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

5.3 Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 437 836 KTND au 31/12/2018 contre 419 773 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	305 281	287 107
Provision/Décote de Garantie	82 500	87 579
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	5 343	2 765
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	167	167
Provisions à caractère générale dite collective	23 990	19 493
Provision pour dépréciation de titres	5 152	5 029
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 688	5 542
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	612	685
Provision pour passifs et charges	9 103	11 406
Total	437 836	419 773

5.4- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

5.5- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6- METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable

de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2018 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le Groupe est constitué des filiales consolidées avec la méthode d'intégration globale.

6.3 Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

7.2 Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- Les commissions entre sociétés du Groupe ;
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB.

Notes sur les postes de l'actif

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31/12/2018 un solde de 420 800 KTND contre 165 450 KTND au 31/12/2017. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Banque Centrale comptes ordinaires	371 717	129 876
Caisse espèces en dinars	27 742	22 120
Alimentation GAB	10 425	7 773
Remise des fonds à IBS	7 044	3 876
Caisse espèces en devises	1 874	1 426
Espèces en route	2 042	514
CCP et TGT comptes ordinaires	15	47
Sous total	420 859	165 632
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(59)	(182)
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 800	165 450

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 53 889 KTND au 31/12/2018 contre 83 359 KTND au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Placements chez les correspondants étrangers	-	23 489
Placements chez les correspondants locaux	19 000	-
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	12 752	6 313
Autres concours	4 290	7 178
Placement devises chez la BCT	17 862	36 444
Créances sur autres établissements financiers	-	10 168
Comptes ordinaires chez les correspondants locaux	(3)	(204)
Sous total	53 901	83 388
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(12)	(29)
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 889	83 359

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2018 un solde de 5 333 398 KTND contre 4 938 259 KTND au 31/12/2017, soit une variation de 395 139 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes ordinaires débiteurs	341 629	285 976
Autres concours à la clientèle	5 599 402	5 239 505
Crédits sur ressources spéciales	38 506	38 278
Sous total	5 979 537	5 563 759
Agios et intérêts réservés	(234 368)	(231 321)
Provisions sur créances douteuses	(305 281)	(287 107)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(82 500)	(87 579)
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
Total Créances sur la clientèle	5 333 398	4 938 259

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Provisions sur créances douteuses	(305 281)	(287 107)
Provisions sur décotes de garanties	(82 500)	(87 579)
Total Provisions risque de contrepartie	(387 781)	(374 686)
Provisions à caractère générale dite collective	(23 990)	(19 493)
Total Provisions sur créances sur la clientèle	(411 771)	(394 179)
Agios sur comptes non mouvementés	(175 629)	(175 013)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 847)	(10 046)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(5 545)	(5 158)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(34 026)	(32 831)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 282)	(2 395)
Commissions réservées sur cautions dinars	(35)	(34)
Autres commissions réservées	(7 004)	(5 844)
Total agios et intérêts réservés	(234 368)	(231 321)
Total Agios et provisions sur clientèle	(646 139)	(625 500)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente au 31/12/2018 un solde de 39 740 KTND et se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Autres placements	39 740	39 740
Autres placements	39 740	39 740

Les titre de placement sont répartis comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
TITRE DICK	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000
TITRE SAQUEF	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000
Total Portefeuille-titres commercial	39 740	39 740

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 145 146 KTND contre 147 145 KTND au 31/12/2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	31/12/2018	31/12/2017
Titres d'investissement	122 169	124 380
Titres de participations	33 817	33 336
Sous total	155 986	157 716
Provisions pour dépréciation titres	(5 152)	(5 029)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR - Titres d'investissement	(5 688)	(5 542)
Total Portefeuille d'investissement	145 146	147 145

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Bons de trésor et assimilables (BTA)	94 000	92 000
Emprunt national	18 000	24 000
Emprunts obligataires	7 583	3 645
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 451	1 474
Créances rattachées sur BTA	506	2 367
Créances rattachés sur emprunt national	591	789
Créances rattachés sur emprunts obligataires	38	105
Total Titres d'investissement	122 169	124 380

Note 6 : Valeurs immobilisées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2018 à 49 212 KTND contre 45 445 KTND au 31/12/2017. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	V. Brute au 31/12/2017	Acquis	Cessions/ Diminution	Reclassement	V. Brute au 31/12/2018	Amort. Cumulé 31/12/2018	VCN au 31/12/2018
Logiciels informatiques	15 993	989	-	(368)	16 614	(12 996)	3 618
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	24 393	2 578	(5)	145	27 111	(21 152)	5 959
Immeubles d'exploitation	10 275	400	-	-	10 675	(4 849)	5 826
Immeubles hors exploitation	736	-	-	-	736	(222)	514
Agencement aménagement installation	65 091	3 097	-	277	68 465	(45 670)	22 795
Terrains	1 047	-	-	-	1 047	-	1 047
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(243)	34
Matériel roulant	2 522	447	(30)	-	2 939	(1 951)	988
Matériel et mobilier de bureau	12 824	615	(39)	-	13 400	(10 976)	2 424
Équipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(106)	2
Immobilisations incorporelles en cours	1	3 491	-	-	3 492	-	3 492
Immobilisations corporelles en cours	463	2 373	-	(422)	2 414	-	2 414
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	23	4	-	-	27	-	27
TOTAL	143 635	13 994	(74)	(368)	157 187	(107 975)	49 212

	Amort. Cumulé 31/12/2017	Dotation	Sortie	Reclassement	Amort. Cumulé 31/12/2018
Logiciels informatiques	(11 666)	(1 330)	-	-	(12 996)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(18 721)	(2 440)	9	-	(21 152)
Immeubles d'exploitation	(4 648)	(201)	-	-	(4 849)
Immeubles hors exploitation	(211)	(11)	-	-	(222)
Agencement aménagement installation	(40 701)	(4 969)	-	-	(45 670)
Fonds de commerce	(230)	(13)	-	-	(243)
Matériel roulant	(1 628)	(353)	30	-	(1 951)
Matériel et mobilier de bureau	(10 470)	(506)	-	-	(10 976)
Equipements logements de fonction	(105)	(1)	-	-	(106)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
TOTAL	(98 190)	(9 824)	39	-	(107 975)

Note 7 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 64 711 KTND au 31/12/2018 contre 40 852 KTND au 31/12/2017 et se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Action en défense	3 211	5 565
Divers autres actifs	4 339	3 060
Comptes d'attente et de régularisation actifs	31 571	8 257 *
Etat impôts et taxes	986	961
Crédits aux personnels	19 908	17 373 *
Créances prises en charge par l'Etat	5 237	6 110
Sous total Autres actifs	65 252	41 326
Provisions sur autres actifs	(541)	(474)
Total Autres actifs	64 711	40 852

*Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2018, 32 177 KTND contre 34 475 KTND au 31/12/2017. Il porte principalement sur le solde de l'actif d'impôt généré par la provision portant sur la décote de garantie affectée sur les capitaux propres d'ouverture de 2013 et non déduites fiscalement.

Notes sur les postes du passif

Note 9 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours de la rubrique banque centrale de Tunisie & CCP présente un solde de 150 520 au 31/12/2018

	31/12/2018	31/12/2017
Pension	-	55 000
Emprunt dinars auprès de la BCT	150 000	26 000
Dettes rattachés BCT	520	43
Total Banque Centrale et CCP	150 520	81 043

*Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Note 10 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31/12/2018 à 166 582 KTND contre 201 432 KTND au 31/12/2017 se détaillant comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et avoirs des établissements bancaires résidentes	67 650	58 529
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non résidentes	98 327	142 210
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	132	6
Dettes rattachés sur les étab bancaires	472	370
Autres sommes dues	1	317
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	166 582	201 432

Note 11 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 4 683 306 KTND au 31/12/2018 contre 4 125 953 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts à vue	1 449 018	1 247 924
Comptes d'épargne	1 507 229	1 390 230
Comptes à terme et bons de caisse	1 564 570	1 315 841
Fonds gérés pour compte	13 780	13 199
Certificats de dépôts	63 081	71 922
Autres dépôts et avoirs	85 628	86 837
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	4 683 306	4 125 953

Note 12 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 390 088 KTND au 31/12/2018 contre 454 000 KTND au 31/12/2017 ; il se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires	182 653	225 034
Emprunts subordonnés	40 000	80 000
Ressources spéciales	18 642	19 305
Dettes rattachées ressources spéciales	10 721	12 217
Emprunt en devises	138 072	117 444
Total Emprunts et ressources spéciales	390 088	454 000

Note 13 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 182 016 KTND au 31/12/2018 contre 152 533 KTND au 31/12/2017; il se détaille comme suit:

	31/12/2018	31/12/2017
Provision pour passifs et charges	14 446	14 171
Sommes dues au personnel	20 443	22 828
Charges provisionnées pour congé à payer	3 100	2 881
Cotisation CNSS	6 100	4 408
Provision sur chèques certifiés	9 210	13 457
Saisies arrêts clients	8 314	6 537
Fournisseurs factures à payer	4 207	866
Comptes d'attente et de régularisation passif	60 617	40 577
Valeurs exigibles après encaissement	23 841	15 813
Etat impôts et taxes	31 738	30 995
Total Autres passifs	182 016	152 533

Notes sur les capitaux propres

Note 14 : Capitaux Propres

Les capitaux propres du Groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 563 819 KTND au 31 Décembre 2018 contre 476 811 KTND au 31 Décembre 2017, soit une variation 87 008 KTND.

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Total des CP avant Résultat	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017	172 800	41 077	10 743	78 578	11 778	24 800	339 767	71 609	411 376
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	17 329	3790	49 490	1 000	-	71 609	(71 609)	-
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	0	-	0
Distribution de dividendes	-	(20 736)	-	-	-	-	(20 571)	-	(20 571)
Autres Reclassements	-	-	-	-	-	-	87	-	87
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	28 126	86 126
Reclassement/ Fonds social	-	-	-	-	-	-	(28)	-	(28)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018	172 800	37 670	14 525	128 112	12 778	24 800	390 685	86 126	476 811
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	21 161	2 755	61 210	1 000	-	86 126	(86 126)	-
Distribution de dividendes	-	(22 464)	-	(26)	-	-	(22 490)	-	(22 490)
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	-	-	-	-	109 357	109 357
Reclassement / Fonds social	-	-	-	6	135	-	141	-	141
Situation à la clôture de l'exercice 2018	172 800	36 367	17 280	189 302	13 913	24 800	454 462	109 357	563 819

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 744 369 KTND au 31/12/2018 contre 693 403 KTND au 31/12/2017. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	496 966	458 537
Avals donnés en devises	21 020	31 860
Cautions émises en faveur de la clientèle	220 419	195 499
Avals donnés en dinars	5 964	7 507
Total Cautions, avals et autres garanties données	744 369	693 403

Note 16 : Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 266 901 KTND au 31/12/2018 contre 232 145 KTND au 31/12/2017. Le solde se détaille ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Ouverture de Credoc import confirmé	220 271	217 937
Ouverture Credoc import non confirmé	42 782	11 438
Sous total credoc import	263 053	229 375
Confirmation de Credoc export	3 685	2 124
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	163	646
Sous total credoc export	3 848	2 770
Total Crédits documentaires	266 901	232 145

Note 17 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financements donnés aux clientèles	106 863	115 231
Total Engagements de financements donnés	106 863	115 231

Note 18 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 1 517 503 KTND au 31/12/2018 contre 1 159 545 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Garanties reçues de l'Etat	91 966	73 653
Garanties reçues des autres établissements de crédit	592 467	525 658
Compagnies d'assurance	1 129	1 113
Garanties reçues de la clientèle	831 941	559 121
Total Garanties reçues	1 517 503	1 159 545

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 592 467 KTND au 31/12/2018 contre 525 658 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	520 087	471 711
Garanties données par la Société Générale	254	238
Garanties reçues des correspondants étrangers	66 462	49 213
Confirmation banque Credoc export	3 847	2 770
Garanties reçues des correspondants locaux	1 817	1 726
Total Garanties reçues des autres établissements de crédit	592 467	525 658

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 831 941 KTND au 31/12/2018 contre 559 121 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Garanties hypothécaires	770 024	496 556
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	61 917	62 565
Total Garanties reçues de la clientèle	831 941	559 121

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 91 966 KTND au 31/12/2018 contre 73 653 KTND au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Autres garanties reçues de l'Etat	51 759	32 127
SOTUGAR	14 783	15 588
FNG et FOPRODI	25 424	25 938
Total Garanties reçues de l'Etat	91 966	73 653

Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre se détaillent comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat au comptant	19 652	29 980
Vente au comptant	19 655	29 192

Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre 2018 comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Achat à terme	136 562	71 944
Vente à terme	131 165	70 729

Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 433608 Ktnd au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	3 295	1 034
Opérations avec la clientèle	421 169	304 335
Autres intérêts et revenus assimilés	9 144	9 564
Total Intérêts et revenus assimilés	433 608	314 933

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 111 314 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Commissions sur comptes	17 831	15 995
Commissions sur opérations de caisse	1 903	1 798
Commissions sur crédits	34 646	29 044
Commissions sur monétique banque à distance	28 595	23 794
Autres commissions	9 152	7 858
Commissions sur moyens de paiement	7 762	7 087
Autres produits sur services financiers	11 425	10 541
Total Commissions (en produits)	111 314	96 117

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 36 520 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Gain net sur titres de transaction	188	-
Gain net sur titres de placement	(337)	-
Gain net sur opérations de change	36 669	29 328
Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	36 520	29 328

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 7 792 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts sur obligations	305	276
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	59	69
Intérêts sur bons de trésor assimilables	5 428	6 238
Intérêts sur emprunt national	1 278	1 648
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	722	593
Total Revenus du portefeuille d'investissement	7 792	8 824

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 221 655 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Opérations avec la clientèle	177 536	123 363
Emprunts et ressources spéciales	25 812	21 746
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	13 278	8 323
Autres intérêts et charges	5 029	1 262
Total Intérêts courus et charges assimilées	221 655	154 694

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 4 981 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Commissions monétiques	3 656	2 696
Redevances et prestations	305	239
Autres commissions	405	232
Rémunération du fonds géré SICAR	(63)	(32)
Frais de confection carnet de chèques	117	92
Frais télégrammes télex	200	181
Règlement télécom SMS Banking	361	346
Total Commissions encourues	4 981	3 754

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 21 420 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Cout net du risque clientèle	20 621	9 569
Cout net du risque divers	799	3 740
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	21 420	13 309

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

Cout net du risque clientele	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions collectives	4 497	4 267
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	41 810	37 451
Pertes couvertes de contrepartie	1 795	199
Pertes non couvertes de contrepartie	257	122
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	3 152	615
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(563)	(857)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(20 690)	(26 993)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	(5 018)	(1 999)
Reprise sur provisions hors bilan sur décote	(10)	(244)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(1 794)	(213)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	(4)	-
Recouvrement sur créances passées par perte	(12)	(14)
Reprise de provision suite aux recouvrement de créances chez l'IRC	(2 799)	(2 765)
Total Cout net du risque clientele	20 621	9 569

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 552	6 936
Reprises sur provisions pour risques et charges	(7 602)	(2 577)
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(305)	(99)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	70	66
Perte sur éléments hors exploitation	6 868	309
Gain sur éléments hors exploitation	(856)	(1 123)
Perte sur autres éléments d'exploitation	1 072	228
Total Cout net du risque divers	799	3 740

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent 189 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Dotation aux provisions sur titres de participation	(240)	(213)
Dotation aux provisions sur fonds géré SICAR	-	(132)
Pertes sur titres d'investissement	-	(13)
Reprise de provisions sur titres de participation	26	638
Reprise provisions sur fonds géré SICAR	25	27
Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(189)	307

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel totalisent 118 168 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	87 968	76 619
Charges sociales	21 793	18 913
Autres charges de personnel	7 808	4 148
Dotation au provision sur indemnité fin de carrière	599	2
Reprise provision sur indemnité fin de carrière	-	(305)
Total Frais de personnel	118 168	99 377

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 42 913 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Travaux fournitures et services extérieurs	25 179	12 738
Frais divers de gestion	17 734	15 340
Total Charges générales d'exploitation	42 913	28 078

Les travaux et services extérieurs totalisent 25 179 KTND au 31/12/2018 se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Loyers commerciaux	3 761	3 582
Maintenance logiciel informatique	4 015	2 988
Autres services extérieurs	1 244	1 117
Assurance globale banque	1 124	948
Entretien et nettoyage immeubles	523	483
Honoraires commissaires aux comptes	413	346
Maintenance matériel informatique	249	675
Loyer personnel logements de fonction	287	280
Assurance immeubles et voitures	404	390
Gardiennage et surveillance	526	539
Frais judiciaires	573	439
Rémunération d'intermédiaires	702	660
honoraires service assistance Société Générale	68	44
Sous-traitance archives	220	144
Sous- traitance informatique	28	27
Maintenance et consommable photocopieurs	-	1
Entretien et réparation divers	167	75
Fond de garantie de dépôts bancaire	10 875	-
Total Travaux fournitures et services extérieurs	25 179	12 738

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 54 841 KTND se détaillant ainsi :

	31/12/2018	31/12/2017
Impôt courant	52 544	43 541
Impôt différé	2 297	4 704
Total	54 841	48 245

Note 30 : Résultat par Action

Le résultat par action au 31/12/2018, est de 3,164 DT.

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat de la période	109 357	86 126
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	3,164	2,492

Le résultat par action ainsi déterminé en 2018 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2018 un solde de 158 564 KTND contre -42 742 KTND au 31/12/2017 se détaillant ainsi:

	31/12/2018	31/12/2017
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	420 860	165 632
Créances sur les établissements bancaires et financiers	53 814	73 371
Emprunts auprès de la banque centrale	(150 000)	(81 000)
Dépôts des établissements bancaires	(165 977)	(200 739)
Dépôts des établissements financiers	(133)	(6)
Total	158 564	(42 742)

Note 30 – Passifs éventuels - Provisions

*En application du paragraphe 27 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires «Constituent des équivalents de liquidités. Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers Payables dans un délai inférieur à 3 mois à partir de leur octroi en sont déduits.»

Note 32: Evènements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 14 mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VENDREDI 19 AVRIL 2019 À 10H À L'HÔTEL CONCORDE, SIS À TUNIS, RUE DU LAC TURKANA-LES BERGES DU LAC

Ordre du Jour

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission ;
4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi N° 2016-48 relative aux banques et établissements financiers ;
6. Quitus aux Administrateurs ;
7. Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;
8. Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
9. Fixation du montant des jetons de présence ;
10. Autorisation de l'émission d'emprunts obligataires ;
11. Pouvoirs.

PROJETS DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE LE 19 AVRIL 2019

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe, et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2018, qui s'élève à 111.808.540,568 TND majoré du report à nouveau positif de 3.418.194,284 TND, soit au total 115.226.734,852 TND comme suit :

- Réserve pour réinvestissement exonéré
20.528.000,000 TND
- Réserve ordinaire
65.000.000,000 TND
- Fonds social
1.000.000,000 TND
- Dividendes
24.192.000,000 TND
- Report à nouveau
4.506.734,852 TND

En conséquence, la rémunération du capital est fixée à 0,700 TND par action ou certificat d'investissement, soit 14% du nominal des actions et des certificats d'investissement.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 1er juin 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Moncef MZABI
- Madame Asmae HAJJAMI

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leur fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de 200.000 dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales, au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'AGO autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

